

# 7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

N°5169

18 mars 2023

Prix : 2 €

7jours.fr

Romain  
Landois

Kevin  
Levaire

Hervé  
Kermarrec

Stéphane  
Dauphin

Helen  
Toutirais

Membres de la  
FNAIM entreprises 35

Justine  
Hery

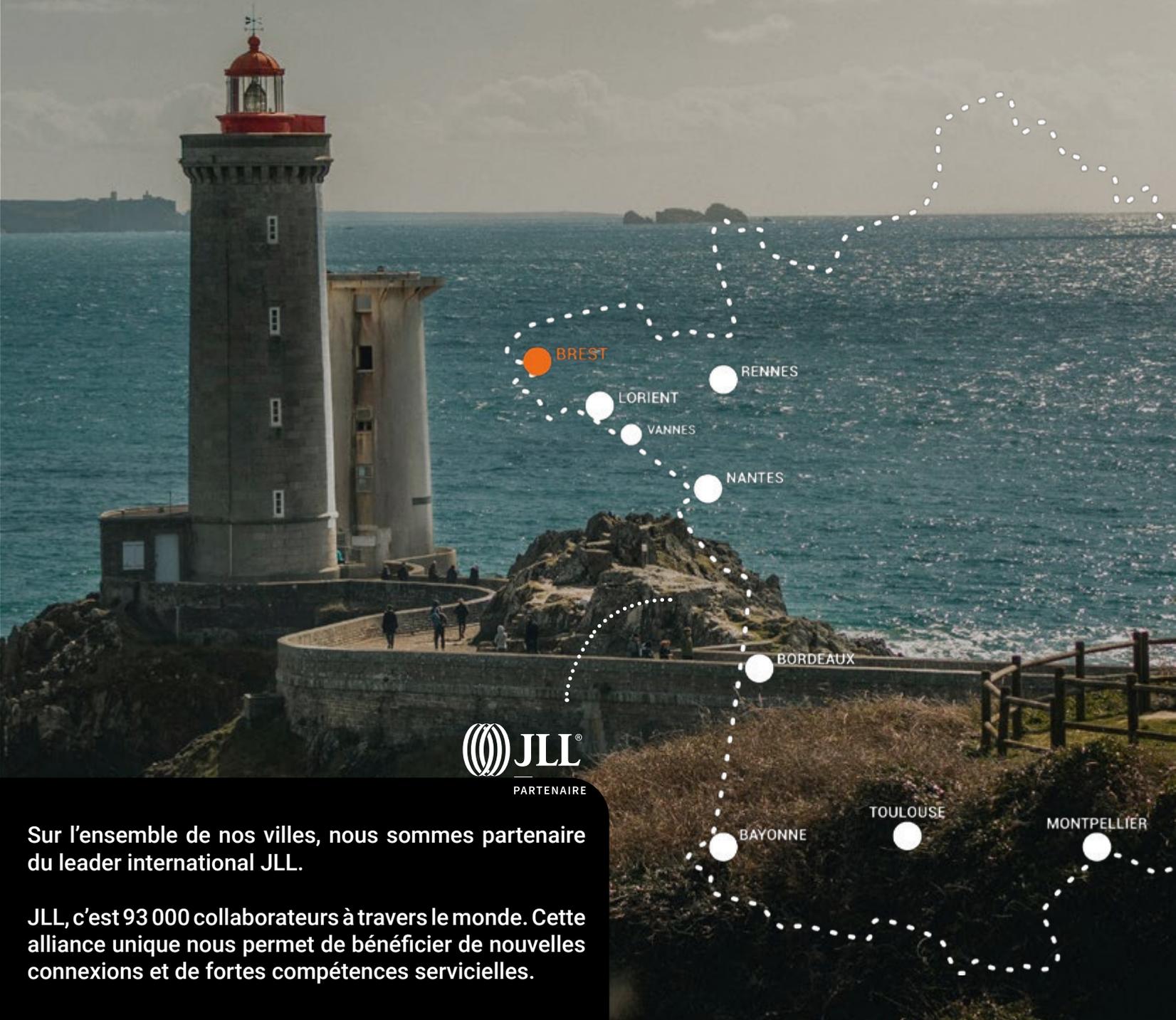
Éric  
Debarnot

IMMOBILIER D'ENTREPRISE  
**RENNES**  
À L'ÉTROIT

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

# TOURNY MEYER

# OUVRE SA 8ÈME AGENCE.



PARTENAIRE

Sur l'ensemble de nos villes, nous sommes partenaire du leader international JLL.

JLL, c'est 93 000 collaborateurs à travers le monde. Cette alliance unique nous permet de bénéficier de nouvelles connexions et de fortes compétences servicielles.

## LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •



02 23 40 88 88 - [rennes@tournymeyer.fr](mailto:rennes@tournymeyer.fr)



PARTENAIRE

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES | BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

# SOMMAIRE

## 7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne,

N° 5169

ÉDITÉ PAR « 7jours »

SAS au capital de 54 000 €

SIÈGE SOCIAL :

1 rue la Chalotais, 35000 RENNES

TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr

E-MAILS : contact@7jours.fr

redaction@7jours.fr

ADRESSE POSTALE : BP 8033

35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Guillaume LALAU

DIRECTRICE :

Olivia CLAUDEVILLE

RÉDACTRICE EN CHEF :

Laora MAUDIEU

JOURNALISTES :

Karine BARBÉ

Djamel BENTALEB

Suzanne BRUNEAU

DIRECTION ARTISTIQUE :

David PEYS

MAQUETTISTE :

Steven ISRAEL

PUBLICITÉ :

Olivia CLAUDEVILLE

ANNONCES LÉGALES

& ABONNEMENTS :

Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÈRE

annoncelegale@7jours.fr

PRÉSIDENT HONORAIRE :

Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 1 83943

ISSN 2025-6078

RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION :

Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées

Dépôt légal à parution

HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 €

ABONNEMENT 1 AN : 58 €

(TVA incluse) : couplage journal + site internet.

Membre de RésoHebdoEco.



## Actualité p/04

- Budget de Rennes
- Brèves / Carnets
- Mobilisation des avocats
- Fougères agglomération

## Économie p/10

- Brèves
- Immobilier
- Entreprise Olmix
- Bâtiment : reprise d'Amelec
- Artisanat & foire de Rennes

## Dossier p/16

- Immobilier d'entreprises à Rennes
- Bureaux, entrepôts, locaux d'activités, commerces

## Art de vivre p/40

- Marcelino Truong, peintre et illustrateur
- Madeleine Hérault-Coyppel portraitiste du XVII<sup>e</sup> siècle

## Annonces légales p/45



# Ville de Rennes Inflation et énergie pèsent sur le budget 2023

Dans un contexte de tension financière, le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2023 de la Ville de **Rennes**, pour un montant consolidé de 458,7 millions d'euros, + 5,8 % par rapport à 2022. Cette augmentation s'explique avant tout par la hausse des dépenses de fonctionnement grevées par l'inflation et l'envolée des coûts de l'énergie.

**C**'est un budget sous contrainte qui a été adopté le 13 mars en conseil municipal. Étaient soumis au vote le budget principal, 16 budgets annexes dont celui de 15 zones aménagement concerté (ZAC) gérées en régie.

## + 24,4 M€ de dépenses de fonctionnement

Impactée par la hausse historique des prix de l'énergie et les effets de l'inflation, la ville table sur une augmentation de 24,4 M€ des dépenses de fonctionnement au budget principal. Avec notamment une hausse des « charges à caractère général » de 12,2 M€ (+ 22 % par rapport à 2022). Deux postes de dépenses importants :

- Les fluides (gaz, électricité, chauffage urbain, eau) : 23,6 M€ en 2023 contre 13,2 M€ au budget primitif 2022.
- L'alimentation : 5,5 M€ en 2023 contre 4,9 M€ au budget 2022.

Outre ces facteurs conjoncturels, la Ville engage 27,7 M€ dans le pilotage de l'action publique: poursuite de la mise en œuvre du plan alimentaire durable et des objectifs de restauration durable, pilotage de la stratégie et du schéma directeur énergie. 22,9 M€ seront consacrés à la solidarité et la cohésion sociale.

## + 6,8 % de recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement augmentent de 21,8 M€ pour s'établir à 340,5 M€, soit une hausse de 6,8 %, sans

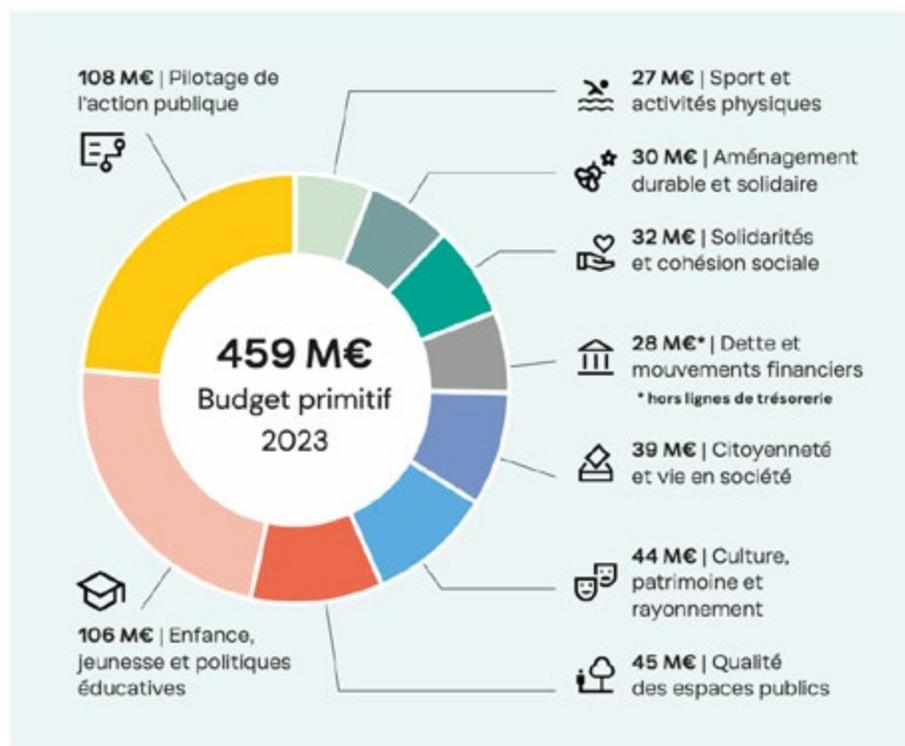
augmentation du taux d'imposition par la ville. Cette évolution vient de la revalorisation des bases locatives sur l'inflation, soit une hausse de 7,1 %. Mais aussi de l'éligibilité de Rennes au fonds de compensation mis en place par l'État afin de compenser la baisse de plus de 25 % d'épargne brute en 2022.

## Investissement stable dans les équipements

En dépit des éléments de tension financière, la Ville maintient un niveau d'investissement dédié à l'offre d'équipements

stable par rapport à 2022, avec un montant de 98,6 M€. L'enfance, jeunesse et politiques éducatives constitue la plus grosse enveloppe (24,3 M€) avec la poursuite des travaux de construction/rénovation des groupes scolaires Miriam Makeba, Toni Morrison, Volga et le solde des travaux du groupe scolaire Simone Veil qui a ouvert à la rentrée 2022. Les investissements dans le pilotage de l'action publique (15,4 M€) et la qualité des espaces publics (15,1 M€) viennent ensuite dans ce budget que Nathalie Appéré qualifie d'« *équilibré, prudent, au regard du contexte, et souple.* »

## LA RÉPARTITION DU BUDGET CONSOLIDÉ 2023



© Lorient Agglo - H. Cohonner



## AudéLor

Pascal **Le Liboux**  
nouveau président

À la suite de la démission de Freddie Follezou, le 9 janvier 2023, les membres du conseil d'administration d'AudéLor, l'agence d'urbanisme, de développement économique et technopole du pays de Lorient ont élu Pascal Le Liboux au poste de président. Vice-président de Lorient Agglomération chargé du développement économique et de l'emploi, il est également adjoint aux finances à Hennebont et ancien dirigeant de Fym Conseil, société lorientaise de formation professionnelle. Par ailleurs, Jean-Michel Bonhomme, vice-président de Lorient Agglomération chargé de la planification, de l'aménagement territorial, du SCoT, de l'urbanisme et du SIG, également maire de Riantec, et qui assurait l'intérim de la présidence a été reconduit dans ses fonctions de vice-président d'AudéLor.

© Studio Carlito



## MEDEF Bretagne

Hervé **Kermarrec**, réélu président

Hervé Kermarrec, 51 ans, a été réélu à l'unanimité, le 8 mars lors de l'Assemblée générale, président du MEDEF Bretagne, pour un second mandat de trois ans. Il est président de Kermarrec Immobilier, co-dirigeant du groupe Kermarrec basé à Rennes, acteur majeur dans l'immobilier dans l'Ouest. L'organisation patronale réunit les 4 MEDEF départementaux bretons, 18 branches professionnelles régionales\* (soit plus de 20 000 entreprises employant plus de 300 000 salariés), et trois entreprises membres associés : SNCF Bretagne, EDF Bretagne, ENEDIS Bretagne. Il indique vouloir « *continuer de porter la voix des entreprises bretonnes dans un contexte économique particulièrement difficile pour les entreprises de notre territoire* »

\*Union des Industries et Métiers de la Métallurgie de Bretagne, Association bretonne des Entreprises Agroalimentaires, Polyvia, France Chimie Ouest Atlantique, Union des Industries de Carrières et Matériaux de Construction de Bretagne, Fédération régionale du Bâtiment de Bretagne, Fédération régionale des Travaux Publics de Bretagne, Fédération des Transports Routiers de Bretagne, Fédération des Transports de Voyageurs Bretagne, Fédération de l'Hospitalisation Privée de Bretagne, Professionnels de l'Intérim, Services et Métiers de l'Emploi, Comité des Banques de Bretagne de la Fédération Bancaire Française, France Assureurs, Fédération des Entreprises d'Insertion Bretagne, Les acteurs de la Compétence, Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique, Syndicat des Sociétés du Numérique, de l'Ingénierie, des Études et du Conseil, de la Formation Professionnelle et de l'Événementiel, Fédération des Entreprises de Propreté de l'Ouest.

# Le département du Morbihan et l'Université de Bretagne Sud renforcent leur partenariat

Le 6 mars 2023, David Lappartient, président du département du Morbihan et Virginie Dupont, présidente de l'Université Bretagne Sud (UBS) ont signé une convention-cadre courant jusqu'en 2025.

Les deux partenaires historiques ont souhaité renforcer leurs liens en favorisant notamment l'accueil d'étudiants au sein des services départementaux, l'apport d'expertises réciproques, les enseignements professionnels par des agents du département en qualité d'intervenants extérieurs, la mise à disposition d'infrastructures, le partage de réseaux et l'apport de financements.

Les engagements financiers du département, liés à la mise en œuvre du Contrat de Plan État-Région (CPER) 2021/2027, représentent 4,75 M€ (3,75 M€ pour le développement du pôle numérique et 1 M€ pour soutenir les projets de recherche de l'UBS).

La convention prolonge également l'aide du Département du Morbihan pour le bien-être des étudiants et pour l'amélioration de leurs conditions de vie durant leurs études notamment via des subventions de bourse et d'études à l'étranger ou d'aides sociales complémentaires.



## 110 M€ investis en Bretagne, pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'État via France Relance



Le gouvernement a annoncé une nouvelle sélection de plus de 1 000 projets en France concernant des bâtiments de l'État (de l'armée, de l'enseignement supérieur, etc.), ciblés pour réduire rapidement la consommation d'énergie fossile (gaz ou fioul), et une enveloppe de 130 millions d'euros. Après le premier appel à projet en avril 2022 doté de 50 millions d'euros, le second en octobre 2022 a en effet permis de sélectionner 1 000 projets en France (sur 5 600 dossiers déposés), dont près de 50 en Bretagne pour des enveloppes allant jusqu'à 500 000 €.

À ce jour, et depuis le lancement en 2020 du plan France Relance, 43 communes bretonnes ont été concernées par des projets de rénovations sur les bâtiments d'État, représentant un montant de 110,9 millions d'euros, comme l'indique la cartographie en ligne du Plan de Relance.

# Avocats Les « commis d'office » en pleine lumière

Une soixantaine d'avocats du barreau de **Rennes** se sont retrouvés devant la Cité Judiciaire pour mettre en lumière une de leurs activités : être avocat commis d'office et travailler au titre de l'aide juridictionnelle. Pour défendre un enfant, un étranger, une personne ayant des troubles psychiatriques, une victime sans le sou, ils veillent chaque jour à ce que les droits de tous soient respectés.

« **N**ous, "les commis d'office", pensons que c'est l'honneur d'un avocat de défendre tous les justiciables, des plus modestes aux plus fortunés », indique le texte transmis par la Maison des Avocats de Rennes. Le barreau de Rennes a ainsi missionné des « commis d'office » sur 8 000 dossiers en 2022.

## 5 groupes de défense

Une trentaine d'avocats dans le groupe de défense des étrangers, une soixantaine dans le groupe de défense des hospitalisations d'office, près de 60 également pour défendre les victimes au pénal, autant pour les auteurs au pénal, et près de 75 avocats pour les mineurs. « On n'est souvent pas payé, car on intervient en urgence, et la personne ne dépose pas de dossier d'Aide Juridictionnelle (AJ) » indique une membre du groupe de défense des victimes.

« Le groupe de défense des mineurs a été créé il y a 30 ans, en 1993 à Rennes, sous forme associative tout d'abord. La difficulté est ici de ne pas être lié aux parents, il peut y avoir un conflit d'intérêts et nous sommes bien l'avocat du mineur. Et on n'est pas censé se référer aux revenus des parents pour l'AJ », indique la vice-présidente du groupe. « La demande est forte et les moyens dédiés trop faibles. C'est par exemple un forfait de 150 € pour accompagner un mineur convoqué devant la justice en audition libre, la loi obligeant la présence d'un avocat depuis juin 2020. »

Quant aux personnes hospitalisées d'office, « ce sont des personnes particulièrement vulnérables, dont le respect des droits est souvent pris en étau entre la surcharge de travail administratif des établissements de soins, et des juges judiciaires, à moyens matériels et humains constants », indique la représentante de ce groupe de défense dédié.

« Et il faut que les bâtonniers puissent visiter ces hôpitaux psy, qui sont aussi des lieux de privation de droits, » ajoute M<sup>e</sup> Glon, bâtonnière de Rennes.

« Aide juridictionnelle : l'avocat travaille à perte ».

Retrouvez l'article de 7Jours du 2 février 2023



« Comment continuer à exercer sa profession lorsque l'État ne rétribue l'avocat qu'à hauteur de 1 080 euros pour un dossier prud'homal, 936 euros pour une procédure civile au Tribunal Judiciaire, 360 euros pour défendre un prévenu devant le Tribunal Correctionnel, 208 euros pour assister une partie civile, 216 euros pour défendre une personne hospitalisée en psychiatrie sans son consentement, 144 euros pour défendre un étranger placé en rétention ? », interroge la Maison des Avocats de Rennes.



Fougères Agglomération

# « Nous avons des terrains disponibles, dont une unité foncière de 5 ha »

Par Suzanne Bruneau

307 hectares (ha) de zones économiques, une dizaine de parcs d'activités, 1700 établissements employeurs, dont une trentaine de plus de 100 salariés.

**Fougères** en a fini avec la crise de la mono-industrie de la chaussure. L'agglomération fougèraise connaît une dynamique économique portée par une croissance endogène, et travaille à son attractivité pour faire venir à la fois de nouvelles entreprises sur son foncier encore disponible et des profils. Rencontre avec Patrick Manceau, président de Fougères agglomération et Michel Balluais, vice-président à l'économie.

Mathieu Gouirand, développeur économique; Patrick Manceau, président de l'agglomération, et Michel Balluais, vice-président à l'économie



« **N**ous avons de belles pépites et une vraie dynamique industrielle. Il y a l'effet A84, la route des Estuaires, qui ouvre vers la Normandie avec un beau développement aussi sur le secteur de Louvigné et des entreprises locales en phase de croissance. Des promoteurs rennais viennent faire des propositions de projets immobiliers. C'est une reconnaissance du territoire et un des effets du Covid, les villes moyennes sont plus investies. »

Sur ses 307 ha de zones économiques, l'agglomération compte 22 000 emplois dont 35 % se situent dans le commerce, les transports et services. L'industrie (électronique, verre, métallurgie, agroalimentaire, pharmacie et cosmétique, etc.) représente 22 % des emplois. Depuis 2019, les créations d'entreprises s'accroissent, avec près de 500 emplois créés chaque année. À l'image du département, le bassin connaît un faible taux de chômage : 4,9 %.

## Du foncier encore disponible !

Des terrains sont encore disponibles à la commercialisation. L'espace le plus important se situe dans la zone de l'Aumailerie où 15 ha sont encore libres dont 5,7 ha d'un seul tenant, sur le site de l'ancien foirail. Conscients de la rareté d'une telle surface dans le département, les élus et le service de développement économique réservent ces hectares « à un beau projet industriel permettant la création de 300 - 400 emplois. » Plateforme logistique s'abstenir.

L'agglomération fougèraise a valorisé le m<sup>2</sup> à 35 euros. Une deuxième grande unité foncière se trouve dans la zone d'activités de La Grande Marche, 2 à 3 ha. « *Nous voulons l'implantation d'une entreprise de biotechnologie ou d'un site R&D puisqu'il y a déjà un écosystème autour de la biologie dans cette zone* », formule Michel Balluais. L'élu fait référence à la présence de l'Agence nationale du médicament vétérinaire (ANMV) qui est, au sein de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), l'autorité compétente en matière de médicament vétérinaire. L'agence est implantée à La Grande Marche à Javené, et emploie 80 personnes, essentiellement des cadres scientifiques.

Et la démarche Zéro Artificialisation Nette (ZAN) ? « *Pour l'instant ce n'est pas un frein, mais comme pour toutes les collectivités, cela sera une difficulté dans 10 à 20 ans* », reconnaît Patrick Manceau.

## Bâtiments relais et village d'entreprises

La communauté d'agglomération dispose également de 11 bâtiments relais pour l'accueil d'entreprises commerciales ou artisanales en création ou en développement, tous occupés.

Un projet de village d'entreprises adapté à l'accueil d'activités artisanales verra le jour courant 2023 à Lécousse à La Meslais. Ce projet prévoit la construction de cellules, une vingtaine, de petites et moyennes tailles (entre 150 et 450 m<sup>2</sup>). La commercialisation de la zone par un investisseur privé, non connu à ce jour, devrait débiter dès le 2<sup>e</sup> trimestre.

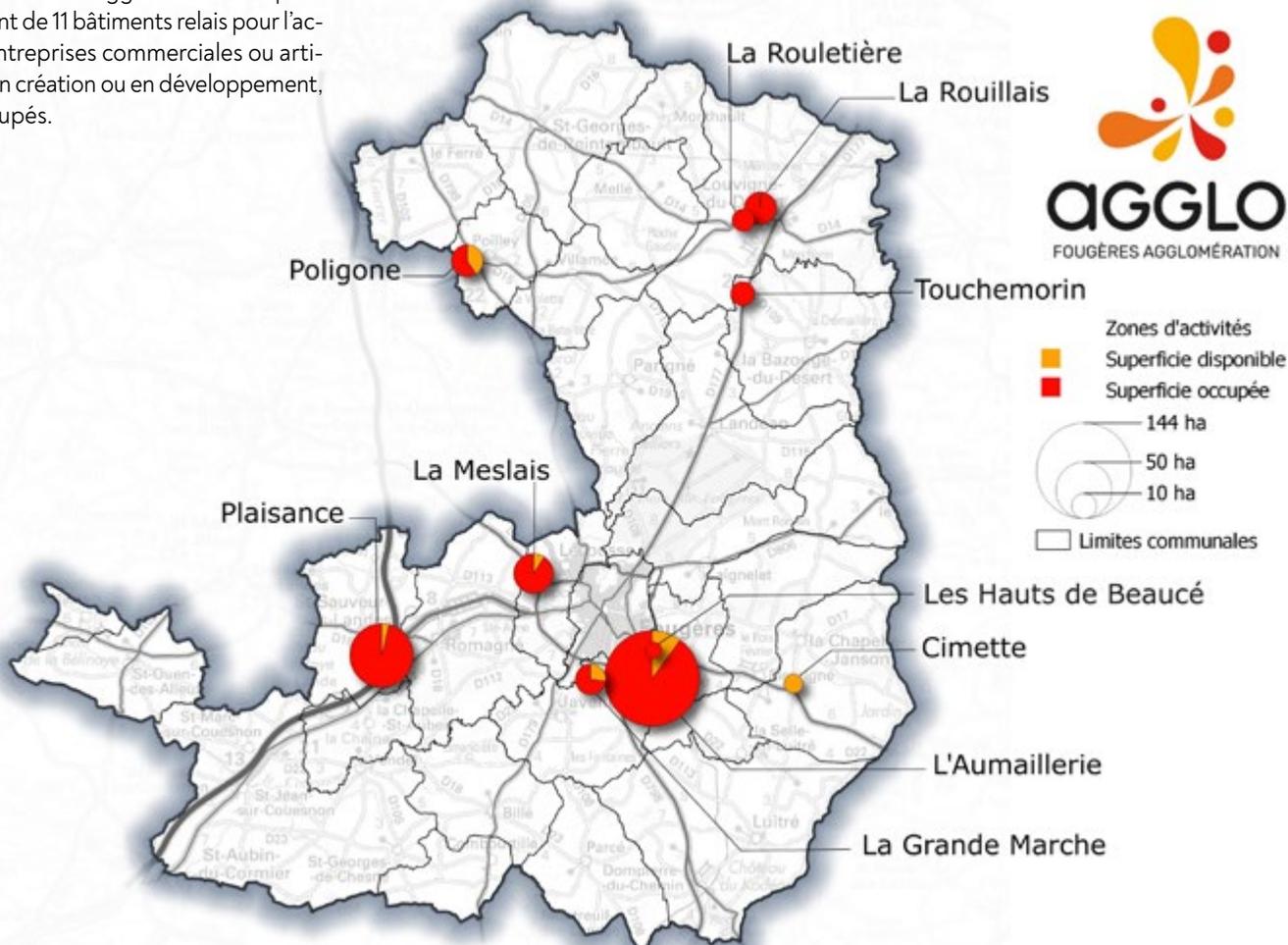
## Marketing territorial : « Fougères, être au bon endroit »

Pour soutenir sa dynamique, Fougères doit attirer des profils pour les entreprises. D'où la création d'une marque : « *Fougères, être au bon endroit* ». Cœur de cible ? Les « 25-35 ans » que l'agglomération souhaite voir s'installer et s'inscrire dans le territoire.

Le déploiement de la stratégie comprend deux volets : la communication digitale et l'accompagnement des nouveaux arrivants. Sur ce deuxième point,

l'agglomération a prévu des kits de séduction pour les candidats en cours de recrutement dans une entreprise du coin et un kit de bienvenue pour les nouveaux embauchés. « *Les entreprises sont prêtes à participer financièrement.* » D'après Michel Balluais, « *il y a un véritable attrait des chefs d'entreprise pour la marque. Ils étaient 120 à se rassembler au lancement. Maintenant, ils sont en attente de concrétisations.* » Mathieu Gouirand, développeur économique à l'agglomération, ajoute : « *Il y a, autour de la marque, une logique de co-construction avec les entreprises, la CCI et Destination Fougères.* »

Sans couper complètement le cordon avec son passé ouvrier - héritage qui sera mis en valeur dans le futur musée de la ville - Fougères veut confirmer son virage vers l'innovation et les technologies de pointe. La présence de Zeiss (verres de haute qualité), d'HTL (acide hyaluronique) et l'ouverture du nouveau centre de recherche de Safran attestent de ce pivot.





Sylvain Bouyer, directeur général d'Eilyps, Laurence Corman, directrice du Marché de l'Agriculture du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, et Laurent Marc, directeur général Cerfrance Brocéliande.

## ILLE-ET-VILAINE

### Partenariat entre le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, Eilyps et Cerfrance Brocéliande

Dans un contexte de transition, de mutation, de forte restructuration du secteur agricole, ces 3 acteurs formalisent par la signature de cette convention la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises agricoles « Transition 2030 ». Un engagement commun à accompagner les agriculteurs du territoire dans leurs décisions stratégiques, au service d'une agriculture plus durable. Ce sont trois acteurs très présents auprès du monde agricole de ce territoire bretonnais. Eilyps, Cerfrance Brocéliande et le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine réaffirment ensemble leur rôle de proximité de premier plan en associant leurs expertises pour le développement d'une filière agricole durable.

2

## ILLE-ET-VILAINE

### 31 mars : TPE, PME, c'est la date limite pour adresser une attestation aux fournisseurs d'énergie

Pour bénéficier des différentes aides - bouclier tarifaire, amortisseur, limitation du prix de l'énergie - les TPE et PME doivent transmettre une attestation de situation à leur fournisseur d'énergie, avant le 31 mars 2023. Cela ne concerne pas les entreprises ayant souscrit à un contrat au tarif réglementé, qui n'ont aucune démarche à faire. À faire, même si l'entreprise a déjà reçu sa facture d'électricité, les tarifs seront appliqués de manière rétroactive. Un modèle d'attestation de situation est disponible sur les sites des préfetures.



## MORBIHAN

### Borex installe 17 éoliennes

La société Borex annonce la mise en service du parc éolien des Moulins du Lohan, situé sur la commune des Forges de Lanouée. Ce parc accueille aujourd'hui 17 éoliennes de 3,8 MW de puissance unitaire pour une puissance totale de 65 MW, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 60 000 habitants. Les 17 éoliennes ont livré fin décembre leur première production et apportent une nouvelle capacité de production d'énergie verte dans une région qui importe 85 % de sa consommation. Après 10 ans d'instruction, le parc a pu être construit en l'espace de 17 mois grâce à une collaboration étroite entre les élus locaux, les services de l'État et RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français. Les concepteurs du parc ont pris en compte les sensibilités environnementales et paysagères du territoire. La forêt de Lanouée s'étend sur environ 4 000 ha tandis que l'emprise du parc éolien concerne seulement 0,3 % de cette surface, soit 11,4 ha, qui seront reboisés avec des essences feuillues sur une surface de 12,25 ha.



## MORBIHAN

### Le Morbihan plébiscité par les voyageurs écoresponsables

GreenGo, plateforme de réservation de logements écoresponsables, dévoile pour la deuxième année consécutive son classement\* des départements français les plus prisés par les voyageurs. Le Morbihan décroche la première place, détrônant la Dordogne ! Un très beau résultat pour la Bretagne qui voit le Finistère compléter le podium :

**#1 Le Morbihan.** Score de popularité : 87/100

**#2 L'Hérault.** Score de popularité : 81/100

**#3 Le Finistère.** Score de popularité : 81/100

« On constate un engouement sur les départements facilement accessibles en train depuis les grandes villes. On note aussi un réel attrait pour des départements qui ont su conserver une certaine authenticité, hors des sentiers battus et loin des masses » explique Guillaume Jouffre, cofondateur de GreenGo.

*\*Analyse plus de 200 000 résultats de recherches et de réservations réalisés sur la plateforme GreenGo en 2022.*

## Le Chiffre

**6,6** milliards d'euros, c'est ce qu'ont dépensé en 2022 les ménages bretoniens dans les commerces, selon les chiffres de l'Observatoire de la consommation des ménages de la CCI d'Ille-et-Vilaine. Un montant en hausse de 496 millions par rapport à 2018. 9 euros sur 10 sont dépensés dans le département. Chaque ménage bretonien dépense en moyenne 13 128 € par an pour ses achats du quotidien, contre 12 978 € au niveau régional et 13 403 € au plan national.



## ILLE-ET-VILAINE

### Gautier Fret Solutions rachète les Transports Bouin

GFS (Noyal sur Vilaine), qui était précédemment la division « industrielle » de STG, compte une offre nationale et internationale de transport messagerie-palette, affrètement, distribution directe ou encore logistique. Avec ses 7 sites dans le Grand Ouest et son agence en Région Parisienne, GFS regroupe 470 salariés et réalise 58 millions de chiffre d'affaires. Les Transports Bouin (Noyal-sur-Vilaine également), c'est une entité familiale de 54 salariés, réalisant 6,8 millions de chiffre d'affaires. Ce rapprochement permet au Groupe GFS d'étoffer sa palette de services, notamment sur quatre types de transports : bennes, fret industriel, chariot embarqué et location de véhicules avec conducteur. Romain Gautier fils du dirigeant Jean-Yves Gautier intègre le Groupe et prend la responsabilité de l'exploitation au sein des transports Bouin.

# Seemo, le co-promoteur immobilier

**C**réé à Lorient en 2016, le promoteur immobilier Seemo (14 salariés) propose, en plus de son métier traditionnel, un modèle de co-promotion où les apporteurs d'affaires - particuliers ou professionnels - sont associés aux projets et intéressés aux bénéfices. Un modèle économique permettant, dans une relation gagnant-gagnant, de trouver du foncier « caché » et de disposer d'un réseau d'ambassadeurs sur le territoire. Livré en 2022, le premier programme en co-promotion fut l'immeuble Symétrie à Lorient, Cours de Chazelles. Autre projet d'envergure : le bâtiment Ulteam situé au cœur du nouveau quartier maritime Lorient-La Base. Le chantier commence à peine et devrait être livré au 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Une opération de 14 millions d'euros qui comprendra 7 étages de bureaux (4 200 m<sup>2</sup>) et, au rez-de-chaussée, un hangar à bateaux réservé par le skipper de Banque Populaire, Armel Le Cleac'h. Cet espace pourra accueillir deux teams Imoca. Le bâtiment deviendra également le nouveau siège social de Seemo.



## Une friche industrielle de Guidel transformée en village d'entreprises



**L**e Gaïa Park prendra bientôt la place de la friche industrielle située dans la zone des 5 chemins à Guidel. Sous la houlette du groupe immobilier rennais Cap Transactions, le prochain village d'entreprises s'étendra sur environ 4 000 m<sup>2</sup> et nécessitera un investissement de 5 millions d'euros.

Destiné à accueillir des activités artisanales, tertiaires, PME et PMI, le village d'entreprises sera divisé en 13 cellules d'activité de 240 m<sup>2</sup> minimum (35 % des cellules sont, à ce jour, déjà réservées). Ce projet dessiné par la société Alvar Développement a été pensé dans le respect de la démarche Zéro Artificialisation Nette visant à réduire au maximum l'extension galopante des villes et s'inscrit dans une véritable démarche environnementale avec récupération des eaux de pluie, isolation renforcée, autoconsommation collective grâce à des panneaux photovoltaïques...

# Transition agricole **Olmix** s'enrichit de **Bois Valor**

Par Djamel Bentaleb

Le groupe Olmix, installé à **Bréhan** dans le Morbihan, s'est fait une spécialité des biostimulants à base d'algues, d'argiles, d'oligo-éléments et de matières organiques. Sa croissance va bon train et le groupe diversifie ses savoir-faire. L'acquisition récente de Bois Valor (Tarn) illustre cette stratégie conquérante.

« **A**près trois ans de croissance organique à deux chiffres, Olmix\* réalise sa première acquisition avec l'intégration de Bois Valor, renforçant notre ambition de devenir l'acteur de référence des solutions de biostimulation, pour une agriculture performante, économiquement et environnementalement, et une alimentation saine, de qualité, et accessible au plus grand nombre », explique Robert Clapham, directeur général du groupe Olmix.



Cette acquisition s'inscrit dans une stratégie internationale au service d'une transition agricole limitant l'usage d'intrants de synthèse et d'énergies fossiles. Elle permettra à Olmix d'enrichir son portefeuille de biostimulants homologués (AMM), de pelliculants pour les semences et de molécules végétales extraites sans solvant. Pour le Dr Marie Morard, fondatrice de Bois Valor : « Rejoindre Olmix est une nouvelle étape majeure. Très imprégnée d'une culture de l'innovation, notre équipe pourra s'appuyer sur un réseau international de distribution et assurer le changement d'échelle pour le déploiement de nos solutions. Nous partageons avec Olmix une même vision des enjeux autour de l'agriculture et de l'alimentation, une conviction dans les potentialités qu'offrent la nature et ses ressources renouvelables, et l'innovation comme moteur. »

\*Olmix est présent sur deux marchés :

- Le « Plant Care » : solutions naturelles pour améliorer la structure du sol, la nutrition et la santé des plantes, et la réduction d'intrants chimiques et phytopharmaceutiques
- Le « Animal Care » : solutions naturelles pour la nutrition et santé animale et la réduction des antibiotiques et des produits chimiques



## Olmix nouveau membre de l'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA)

Catherine Lamboley, directrice de la Business Unit Plant Care d'Olmix souligne l'évidence de cette adhésion : « L'industrie de la nutrition des plantes est en pleine mutation face aux enjeux climatique, énergétique et de souveraineté alimentaire. Olmix s'est très tôt engagé pour accompagner les agriculteurs et les distributeurs avec des solutions concrètes et biosourcées. » L'UNIFA fédère 36 producteurs de fertilisants et amendements minéraux, organo-minéraux, organiques et de biostimulants qui emploient plus de 4 000 salariés, génèrent 8 000 emplois indirects et 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France (chiffres 2021).

# Pays de Redon. Nouveau virage pour Amelec à Renac

À 27 ans, il reprend l'entreprise de plomberie chauffage électricité Amelec à **Renac** et crée un nouveau service : la maintenance des pompes à chaleur et des climatisations.

**A**ugustin Renouard est depuis ce mois de mars le nouveau dirigeant de la société Amelec à Renac, spécialisée en plomberie, chauffage, climatisation, pompe à chaleur et électricité générale. Il succède à Alexandre Moison, fondateur d'Amelec en 2008, qui a souhaité céder l'entreprise pour se consacrer pleinement à ses autres activités dans le BTP. « *Je me suis investi à fond dans la création d'une solution numérique pour le suivi des chantiers, Batisimply, favorisant des interactions entre le bureau et les équipes chantiers.* »

« *Manquant de temps pour les deux activités et ne souhaitant pénaliser Amelec, j'ai décidé de passer la main et me suis donc rapproché du service transmission-reprise de la Fédération du Bâtiment pour mettre en place l'opération et trouver un repreneur* », explique Alexandre Moison.

De son côté, Augustin Renouard a un solide bagage en plomberie, chauffage et climatisation, puisqu'à 27 ans, il compte déjà 13 ans d'expérience. « *J'ai eu la chance de pouvoir travailler pendant toutes mes vacances scolaires depuis que j'ai l'âge de 14 ans, sous contrat de travail, grâce à une dérogation que je suis allée demander moi-même avec mon père, en Préfecture. Mon père est dans le bâtiment aussi et depuis tout jeune je n'avais qu'une envie : travailler sur les chantiers* ». Après une formation complète en installations sanitaires, thermiques et froid, et plusieurs années d'expérience terrain, Augustin Renouard évolue jusqu'au



Alexandre Moison et Augustin Renouard

poste de responsable d'agence, avec l'envie de devenir son propre patron. C'est là qu'il contacte la FFB 35 pour présenter son projet et chercher une entreprise à reprendre dans son domaine. Guillaume Pétris, conseiller-transmission-reprise à la Fédération, leur propose alors de se rencontrer : « *La mise en relation entre ces deux entrepreneurs a très vite matché et révélé des valeurs communes autour de l'entreprise* ».

Augustin Renouard a été bien accepté par l'équipe. « *C'est plus facile de s'intégrer comme nouveau dirigeant quand on maîtrise le métier. Et de plus, j'apporte de nouvelles compétences à l'entreprise avec la mise en service, le dépannage et la maintenance des pompes à chaleur et climatisations* ». La dynamique apportée par le nouveau dirigeant pousse les équipes chantier vers de nouvelles compétences

et formations techniques très appréciées.

Le développement du service dépannage et entretien intéresse aussi les clients. « *Nous l'avons constaté au salon de l'habitat à Redon, qui a rencontré un beau succès, parce que l'entreprise réalise toute la chaîne de services, de la conception et du devis, à l'installation, la maintenance et le dépannage, en passant par la réalisation du dossier administratif pour obtenir les aides à la rénovation énergétique. Fin mars, nous participerons également au salon de Ploërmel* », complète le jeune entrepreneur, plein d'énergie pour l'avenir.

Amelec est installée dans la zone artisanale de la Gautrais à Renac depuis 2016. Elle dispose d'une équipe de 12 personnes, ses clients sont des particuliers et des professionnels situés entre le sud de Rennes, l'est de Vannes et le nord de Nantes.

Village Ker Artizan  
Foire de Rennes #3

# Le pôle « Métiers de bouche »

Zoom sur des métiers présentés lors du Village Ker Artizan de la Foire de **Rennes** (25 mars au 2 avril 2023), montrant la diversité de l'artisanat. Dans ce troisième zoom, entretien avec Sylvain Bessierre et William Chauou, référents sur les métiers de la charcuterie-traiteur et de la pâtisserie.



William Chauou



Sylvain Bessierre

## Votre parcours en quelques mots ?

**S.B :** Je suis titulaire d'un CAP et d'un Brevet professionnel Charcutier-Traiteur passé en apprentissage. J'ai commencé comme salarié, puis en 1999, je me suis installé, seul, à Rennes. Aujourd'hui, nous avons 5 salariés, et de nombreux apprentis ont appris le métier au sein de l'entreprise. Je suis également président régional de la Fédération des Charcutiers-Traiteurs.

**W.C :** Je suis la 4<sup>e</sup> génération de pâtisseries au sein de la famille. J'ai appris le métier de pâtissier en tant qu'apprenti dans l'entreprise familiale. Diplômé d'un CAP, j'ai continué à me former auprès de grands chefs tels que Paul Bocuse et Pierre Hermé. Pendant 12 ans, j'ai dirigé ma propre pâtisserie, à Rennes. Aujourd'hui, je suis pâtissier formateur et j'exerce une activité saisonnière de confection de galettes des Rois, chaque début d'année. Depuis 2005, je suis élu à la CMA Bretagne.

## Un espace dédié aux métiers de l'alimentaire sera aménagé sur le village, pourquoi est-ce important pour vous de représenter ces métiers ?

**S.B :** Il est important de mettre en avant le savoir-faire ancestral des charcutiers-traiteurs en le partageant au grand public. L'apprentissage est également une belle porte d'entrée pour apprendre notre métier. Cet événement est l'occasion pour les plus jeunes et les personnes qui souhaitent se reconvertir de le découvrir. 90 % des chefs d'entreprise dans ce secteur, on suivit la voie de l'apprentissage.

**W.C :** Le secteur alimentaire est pourvoyeur d'emploi et reconnu en France. Notre savoir-faire français et la qualité de nos formations sont reconnus dans le monde entier, le métier de pâtissier permet de voyager et offre de belles opportunités. L'objectif de cet événement est de présenter la diversité de la pâtisserie.

## Quels sont les temps forts à ne pas manquer sur cet événement ?

**S.B :** De nombreuses animations et démonstrations seront réalisées par des chefs charcutiers-traiteurs, ainsi que des dégustations de produits, et le cochon sera mis à l'honneur !

**W.C :** Chaque jour, une animation différente se tiendra en pâtisserie, ainsi que des dégustations de chocolats, de glaces à la plancha, de macarons personnalisés, de pâtisseries locales, etc.



## Concours amateur Far Breton

Sur le Village de l'Artisanat à la Foire de Rennes, la CMA Bretagne vous propose de participer au concours amateur de far breton le vendredi 31 mars. Personne n'ayant pas de diplôme dans l'alimentaire, n'ayant jamais travaillé dans l'alimentaire aimant la cuisine et avec des talents de pâtissier... Ce concours est fait pour vous ! Lot remis au gagnant par Laurent Le Daniel, Meilleur Ouvrier de France.

Inscription et règlement ici



Rennes

Immobilier d'entreprise

# Comment trouver de la place quand il n'y en a plus ?

La métropole rennaise connaît une augmentation croissante des demandes d'implantation ou d'agrandissement de la part des entreprises. La ville se retrouve confrontée aux conséquences de son attractivité, avec des stocks de biens immobiliers en souffrance. Les membres de la FNAIM entreprises 35\*, fédérant des professionnels de l'immobilier, alertent sur le déficit de l'offre qui ne satisfait plus les exigences nouvelles des preneurs. La redistribution des espaces suite à la crise sanitaire, les normes environnementales, le confort des employés et l'emplacement sont des critères de plus en plus importants pour les demandeurs. Les programmes immobiliers neufs, plus adaptables, sont à l'arrêt dans la métropole en raison de la rareté des terrains disponibles. Cette situation force les utilisateurs à faire des compromis, tels que le choix de locaux de seconde main nécessitant des travaux ou l'éloignement du centre-ville. Face à la pénurie de places disponibles, des idées émergent, comme la surélévation des bâtiments. Tour d'horizon dans un paysage rennais surchargé.

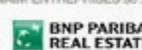
Dossier réalisé par  
Karine Barbé & Suzanne Bruneau

## SOMMAIRE

- p. 18 : Bureaux
- p. 24 : Locaux d'activité
- p. 28 : Commerces
- p. 32 : Entrepôts
- p. 36 : Investissement

\*

Membres du bureau FNAIM ENTREPRISES 35 :



Partenaires FNAIM ENTREPRISES 35 :

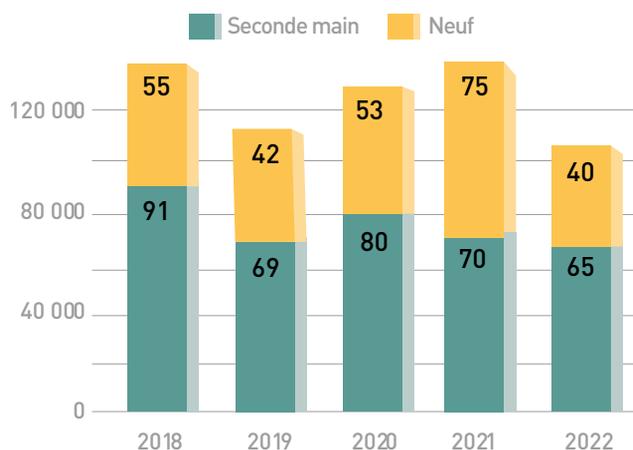


# Bureaux Un marché dynamique qui se heurte au déficit d'offre neuve

Pas de doute, le bureau a le vent en poupe. 2022 est une année record, preuve du dynamisme de l'économie rennaise. Seulement la demande se heurte à un déficit d'offre de programmes neufs.

**A**vec 120 000 m<sup>2</sup> de demandes placées\* en 2022, le marché des bureaux en métropole rennaise renoue avec la croissance, + 5 % par rapport à 2021 et + 20 % en comparaison de la moyenne des cinq années avant la pandémie. D'après les données de la FNAIM entreprises 35, il s'agit de « la seconde meilleure année de l'histoire avec un volume de bureaux très proche de 2019 (122 000 m<sup>2</sup>). » 24 transactions de plus de 1 000 m<sup>2</sup> ont contribué à ce bon score. Toutefois, la dynamique concerne majoritairement les petites et moyennes surfaces (70 % des transactions).

## ÉVOLUTION DE L'OFFRE BUREAUX (EN MILLIERS DE M<sup>2</sup>)



©FNAIM entreprises 35



Helen  
**Toutirais**  
responsable pôle tertiaire  
Rennes, Blot

©Studio Carlito

Le stock d'offre neuve est en baisse de 50 % par rapport à 2021.

## Le marché des bureaux en métropole rennaise renoue avec la croissance, + 5 % par rapport à 2021 et + 20 % en comparaison de la moyenne des cinq années avant la pandémie.

### Une offre neuve déficitaire

Les entreprises ont principalement trouvé des offres en adéquation avec leurs besoins sur des immeubles neufs. « *Les transactions les plus importantes sont situées sur le noyau central de l'activité de l'agglomération, à savoir la technopole Atalante Beaulieu, Via Silva, les Champs Blancs* », déroule Eric Debarnot, directeur entreprise et commerce chez Giboire.

L'offre disponible à un an est en nette régression et particulièrement sur l'offre neuve avec un stock en baisse de moitié. « *40 000 m<sup>2</sup> disponibles à 1 an, tout en sachant qu'aujourd'hui il y a déjà un certain volume en cours de transaction. Tous les programmes neufs lancés en post-Covid ont quasiment été commercialisés dans leur ensemble* », commente Helen Toutirais, responsable pôle tertiaire Rennes chez Blot.

### Le report sur la seconde main

Faute de neuf, certains preneurs se replient vers l'offre de seconde main. Se posent alors des questions de rénovation, notamment énergétiques en raison de la hausse des prix et de la mise en œuvre du décret tertiaire. Ce phénomène de report pourrait bien devenir structurel, car lié à la raréfaction du foncier disponible et donc des permis de construction. Une équation susceptible de générer de la frustration chez les potentiels utilisateurs.

### L'impact du télétravail ?

Car le marché des bureaux n'est pas mort. Certes la digitalisation impacte le rôle du bureau et le travail hybride s'est poursuivi tout au long de 2022, mais à Rennes « *le marché de l'emploi étant très dynamique, notamment dans le secteur des hautes technologies, les entreprises ont besoin de surfaces de bureaux* », expose Éric Debarnot de chez Giboire. Des recrutements qui, selon le professionnel, compenseraient la réduction des surfaces amorcées par les chefs d'entreprise. En cause, la mutualisation des postes de travail dans le cadre du flex office et du télétravail (0,7 poste / salarié selon le cabinet Syndex).

\* La demande placée correspond à l'ensemble des transactions ayant abouti



**105 000 m<sup>2</sup>** = **65 000 m<sup>2</sup>** en seconde main + **40 000 m<sup>2</sup>** en neuf

# La surélévation Une solution pour **financer** la rénovation énergétique

Le décret tertiaire impose des objectifs de réduction de consommation d'énergie aux bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup> hébergeant des activités tertiaires, obligeant les propriétaires à des travaux de mise aux normes.

Si le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie existe, la surélévation semble être un autre levier de financement de la rénovation. À Alphasis (Saint-Grégoire), un projet est à l'étude.

**L**a loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) de 2018, a fixé des objectifs de réduction de la consommation d'énergie finale de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050, par rapport à 2010, pour les bâtiments tertiaires. Le décret tertiaire qui en précise les modalités d'application est entré dans sa mise en œuvre opérationnelle en 2022. Au programme pour les bailleurs : la rénovation énergétique.

## Surélever pour financer

Dans un contexte de lutte contre l'artificialisation des sols et donc de rareté du foncier, la surélévation des bâtiments est une solution permettant à la fois de densifier les villes et de financer la mise aux normes environnementales. Créer des logements ou bureaux supplémentaires, au-dessus de bâtiments existants, peut être une source de financement pour la rénovation globale de l'immeuble, notamment grâce à la cession du droit de surélever à un promoteur ou à un bailleur social.

À Alphasis,  
à Saint-Grégoire, la surélévation  
d'un bâtiment est à l'étude.



Créer des logements  
ou bureaux supplémentaires, au-dessus de bâtiments  
existants, peut être une source de financement  
pour la rénovation globale de l'immeuble.

## À Alphasis, une étude en cours

Au sein du centre d'affaires Alphasis à Saint-Grégoire, les 15 bâtiments administrés par le syndic de copropriété DLJ Gestion sont concernés par le décret tertiaire. Les bâtiments E, F, G et I ont déjà subi des travaux. La réfection d'un autre bâtiment devrait suivre et justement une surélévation est à l'étude. L'ajout de niveaux

permettrait la création d'un rooftop ou de bureaux, voire même de logements. « Pourquoi ne pas imaginer de donner la priorité à des collaborateurs pour des appartements au-dessus des bureaux ? Certains ont parfois des difficultés à se loger et cela réduit le temps et le coût de transport », suggère Muriel Trichasson, dirigeante associée de DLJ Gestion.

## Ombrières photovoltaïques obligatoires sur les grands parkings extérieurs

Pour Muriel Trichasson, « c'est le prochain sujet brûlant, la mise en œuvre du décret tertiaire est à peine commencée qu'il faut déjà repartir. » Les parkings extérieurs de plus de 1 500 m<sup>2</sup> devront s'équiper d'ombrières photovoltaïques, « sur au moins la moitié de cette superficie », lit-on dans la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Une obligation qui s'applique à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023. Pour un parking d'une centaine de places, il sera nécessaire de les abriter avec au moins 50 ombrières photovoltaïques. Quelques exceptions s'appliquent : les parkings ombragés par des arbres sur au moins la moitié de leur surface, ceux présentant des contraintes techniques, de sécurité, architecturales, patrimoniales et environnementales, et ceux qui disposeraient d'autres procédés de production d'énergies renouvelables. Une amende pouvant aller jusqu'à 40 000 euros par an sanctionnera les structures qui ne seront pas en règle. « Comme nous gérons plusieurs centres d'affaires avec de grands parkings, des entreprises ont déjà pris contact avec moi pour me proposer de poser les ombrières, sans reste à charge pour la copropriété, en échange de la récupération de la production énergétique. »

# Blot Des projets pour vous



À LOUER EXCLUSIVITÉ

## RENNES ST-JACQUES • 1 830 m<sup>2</sup> DIVISIBLES Programme neuf PERSPECTIVES

Bureaux ZAC de la Courrouze :

- Belle situation, proximité du métro ligne b et accès rocade immédiat !
- Aéroport St Jacques à 5 mns.
- 3 niveaux de bureaux, du rdc au R+2
- Locaux livrés neufs, aménagés, climatisés, non cloisonnés, en 2025

REF. PERSP.



À LOUER EXCLUSIVITÉ

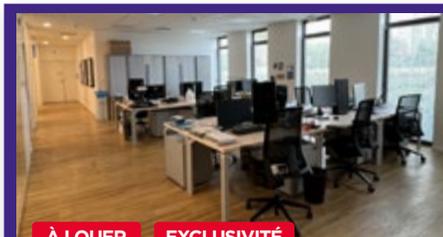
## RENNES • 390 m<sup>2</sup>

Bureaux Centre-ville :

- En bordure d'un axe de circulation majeur
- Bureaux avec vitrine, organisés sur plusieurs niveaux

Bâtiment indépendant avec patio terrasse.

REF. 4275



À LOUER EXCLUSIVITÉ

## CESSON • 420 m<sup>2</sup>

Bureaux Viasilva :

- Proximité métro et services de restauration
- Plateau aménagé, rafraîchi et cloisonné en modulaires vitrés
- Belles prestations

REF. 4311



À LOUER EXCLUSIVITÉ

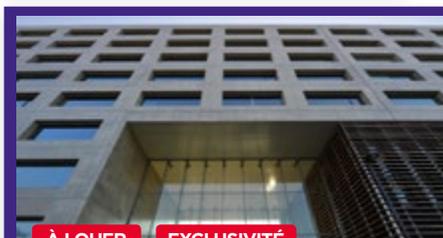
## RENNES • 690 m<sup>2</sup> DIVISIBLES DÈS 345 m<sup>2</sup>

Bureaux ZAC de Saint-Sulpice :

- Secteur stratégique au N-E de Rennes, zone tertiaire reconnue, à proximité des transports en commun

Possibilité de retravailler les espaces.

REF. 0335-13



À LOUER EXCLUSIVITÉ

## ST JACQUES • 2 130 m<sup>2</sup> DIVISIBLES DÈS 700 m<sup>2</sup>

Bureaux ZAC de la Courrouze :

- Aménagement en open-spaces & bureaux
- Rafraîchissement maîtrisé, vitrages à facteurs solaires faibles
- Stationnements attribués

REF. 0555-13

# Mobilier professionnel Assurer son réemploi

Déménagement, réaménagement, réorganisation des espaces de travail, le mobilier professionnel est voué à être renouvelé pour s'adapter aux besoins des entreprises. Des solutions existent pour se débarrasser de ses vieux équipements tout en respectant l'environnement. Rencontre avec Ludivine Poher, conseillère technique Grand Ouest de Valdelia, éco-organisme spécialisé dans la collecte et le recyclage des déchets d'ameublement professionnels.

**Chez Valdelia, vous proposez aux professionnels de prendre en charge leur mobilier usagé pour assurer son réemploi. Comment fonctionnez-vous concrètement ?**

Notre mission chez Valdelia est de faciliter la gestion responsable des déchets d'ameublement professionnels, en proposant des solutions adaptées aux besoins de nos clients. Nous commençons par évaluer le potentiel de réemploi des différents mobiliers en travaillant sur photos ou en effectuant une visite au sein de l'entreprise. Ensuite, nous déployons la logistique nécessaire pour que le mobilier puisse être dirigé vers les bonnes filières.

**Quelles sont les différentes filières possibles de réemploi ?**

Il existe plusieurs scénarios possibles. Pour les meubles haut de gamme, récents et en bon état, nous avons la possibilité de les revendre auprès d'acteurs spécialisés dans le rachat de mobilier.

**AXIO** PRO  
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Surface divisible et prestations haut de gamme  
Locaux livrés aménagés, non cloisonnés  
Autonomie énergétique

**CANOPIA**

2 183 m<sup>2</sup>

Bâtiment passif  
Structure bois

BUREAUX  
À LOUER  
—  
CESSON  
SÉVIGNÉ

**ENERGIES II**

Belles prestations  
Immeuble HQE & BBC  
Entièrement rafraîchi  
Locaux aménagés et cloisonnés  
Surface divisible et parkings

2 165 m<sup>2</sup>

AXIO Pro - 167 route de Lorient - Parc Monier  
RENNES (35000)

02 99 54 04 04  
contact@axiopro.fr

Dans le cas où la revente n'est pas possible, nous procédons à des dons auprès de nos partenaires de l'Économie sociale et solidaire. En revanche, si les meubles ne sont plus réutilisables, nous avons une troisième option qui consiste à recycler les matériaux. Par exemple, avec les vieux plateaux de bureaux, nous allons réaliser du panneau de bois aggloméré mélaniné. Les piétements peuvent être envoyés en fonderie, tandis qu'une partie du plastique peut être regranulée. Grâce à ces différentes solutions, nous parvenons à refabriquer de nouvelles matières premières à partir des matériaux du mobilier, avec un taux de recyclage supérieur à 85 %.

#### Le service est gratuit, comment vous financez-vous ?

Valdelia est une entreprise privée à but non lucratif. Nos ressources proviennent de l'éco-contribution affichée sur le prix de vente de tout mobilier professionnel neuf. Nous prenons en charge gratuitement la collecte et la gestion du mobilier. La seule partie que nous n'effectuons pas est la manutention, notre prestation débute « en pied de bâtiment ». Nous assurons aux entreprises une traçabilité leur permettant de connaître le nombre de meubles qui ont pu bénéficier d'une seconde vie ainsi que le poids de matières ayant fait l'objet d'un recyclage. Cette transparence permet de justifier légalement ce qui a été fait des produits, de valoriser ses actions en interne auprès des salariés, et bien sûr de communiquer ces données dans son bilan RSE.



©DR

Ludivine  
**Poher**

conseillère technique  
Grand Ouest  
de Valdelia

#### L'écosystème du réemploi est-il mature ?

Non pas encore ! Notre mission est d'animer et de renforcer la filière en favorisant l'émergence de nouveaux acteurs, notamment des acteurs spécialisés dans la réparation et le reconditionnement. Nous sommes également présents pour collecter et alimenter les structures de surcyclage qui fabriquent des mobiliers neufs à partir de matériaux de réemploi. Nous espérons que d'ici 10 ans, il sera tout à fait normal d'acheter du mobilier de bureau d'occasion ou upcyclé.

# Blot présente CASTEL PARK



À VENDRE / À LOUER

## Programme neuf

CHÂTEAUBOURG • 3 LOCAUX D'ACTIVITÉS DE 2 000 À 5 000 m<sup>2</sup>



POSSIBILITÉS  
DE VEFA & BEFA



PANNEAUX  
PHOTOVOLTAÏQUES



VOIRIE LOURDE



CRÉATION D'UN  
ROND-POINT



VISIBILITÉ  
AXE RENNES-PARIS



AIRE DE  
MANŒUVRES



ACCÈS GROS PORTEURS

#### PARKING

RATIO DE STATIONNEMENTS PAR M<sup>2</sup>

Bureaux :	Entrepôt :
1 place pour 50 m <sup>2</sup> occupés	1 place pour 200 m <sup>2</sup> occupés

Une réalisation  
**Blot** x **LEGENDRE**



93 avenue Henri Fréville - 35208 Rennes Cedex 2 • 02 99 830 820 • blot-entreprise.fr

**Blot**

# Locaux d'activité

# La FNAIM entreprises 35 sonne le tocsin

Reflète du tissu économique local, le marché rennais des locaux s'est montré dynamique en 2022, avec près de 120 000 m<sup>2</sup> placés, au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. Alors que la demande des entreprises ne faiblit pas, les professionnels de l'immobilier s'inquiètent du manque de locaux disponibles.

« **2022** a connu un très fort démarrage sur les trois premiers trimestres. Au quatrième trimestre, le ralentissement est dû à la chute du stock et à la hausse des taux d'intérêt. Nous attendons la capacité de rebond sur le premier trimestre 2023 pour voir où se situe la demande », analyse Kevin Levaire, coprésident de la FNAIM entreprises 35 et directeur adjoint chez BNP Paribas Real Estate.

Le marché est à 2/3 locatif, une situation qui s'explique principalement par la faiblesse de l'offre à la vente disponible. 75 % des transactions concernent des locaux de seconde main. La surface moyenne transactée est de 700 m<sup>2</sup>, une donnée similaire à Nantes et Bordeaux.



**Kevin Levaire**  
coprésident  
FNAIM entreprises 35  
et directeur adjoint  
BNP Paribas Real Estate

**BÂTIMENTS < 1.000 M<sup>2</sup>**



## En 2 ans, -40 % de stock

« En l'espace de 24 mois, le stock disponible a chuté de 40 %, atteignant son plus bas niveau historique, ce qui bride notre marché, et impacte les entreprises dans leur développement », s'inquiète Kevin Levaire. Et d'ajouter : « Malheureusement, cette tendance constatée depuis plusieurs années ne semble pas s'inverser, on ne voit pas l'issue. »

« Le stock disponible a chuté de 40 %, atteignant son plus bas niveau historique. »

Surface moyenne transactée :

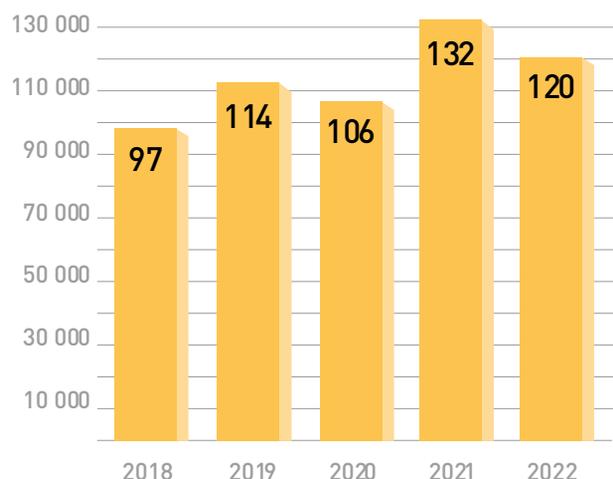
**700 m<sup>2</sup>**

©FNAIM entreprises 35

### Le syndicat immobilier tire la sonnette d'alarme

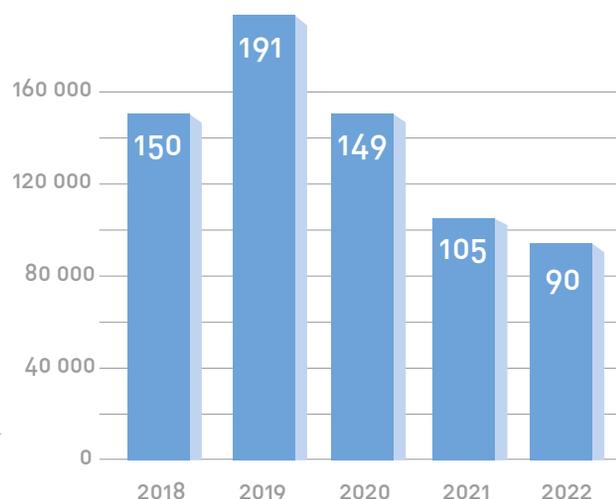
Si des sociétés continuent à s'installer en se reportant notamment sur de la seconde main, « certaines entreprises cherchent depuis plus de six mois, sans trouver. Soit elles font des concessions, soit elles optent pour des phases de travaux très lourdes pour retravailler les bâtiments. » À l'image de Cadiou Industrie, fabricant de portails et clôtures, qui a acheté 5200 m<sup>2</sup> de surface à Saint-Jean-sur-Vilaine et a fait une reconfiguration totale du bâtiment.

### ÉVOLUTION DE LA DEMANDE PLACÉE EN LOCAUX D'ACTIVITÉ (EN MILLIERS DE M<sup>2</sup>)



©FNAIM entreprises 35

### ÉVOLUTION DE L'OFFRE EN LOCAUX D'ACTIVITÉ (EN MILLIERS DE M<sup>2</sup>)



©FNAIM entreprises 35

### Quid du futur?

Kevin Levaire cite le développement des parcs d'activités comme une des solutions au manque de locaux disponibles : « nous ne sommes plus en bâtiments indépendants et il faut accepter la contrainte du voisinage, mais c'est l'offre de demain. » Autre perspective citée par les acteurs de l'immobilier d'entreprise : les locaux à étages. « À Angers, il y a un projet de créer une cour d'artisans sur une dalle de parking à étages », évoque Karine Paul - De Neef, directrice activités et logistique de CBRE.

### Références

- CADIOU INDUSTRIE → 5 200 m<sup>2</sup> achat, St Jean/Vilaine
- LE ROY → 5 900 m<sup>2</sup> Location, Chartres-de-Bretagne
- SNCF → 2 550 m<sup>2</sup> Location, Rennes
- SÉGULA TECHNOLOGIES → 3 360 m<sup>2</sup> Location, Goven
- VÉRALIA → 2 230 m<sup>2</sup> Location, St Grégoire

©FNAIM entreprises 35

Perspective citée  
par les acteurs de l'immobilier d'entreprise :  
les locaux à étages.

# Locaux d'activité

# Les artisans

# face à la pénurie

Pour un artisan, acheter un local fait partie du cursus classique. Faute d'offres disponibles, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine (CMA 35) se montre en faveur de solutions alternatives, comme les ateliers-relais.

« **D**emande totale, dans tous les champs, mais il n'y a pas assez de zones artisanales ». Quelle que soit la typologie d'artisan, la problématique d'accès à un local est récurrente, affirme Philippe Plantin, président de la CMA 35. Or, acheter des murs « est une issue, patrimoniallement. Quand l'entreprise est transmise, cela représente une part importante de la retraite du dirigeant. »

## La solution des ateliers-relais

« Le nerf de la guerre c'est la raréfaction du foncier disponible. Le Z de ZAN est peut-être un peu radical. », tranche Philippe Plantin avant de poursuivre. « La CMA est un relais auprès des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), car elles sont à la manœuvre pour la construction et l'extension de zones, même si elles sont bloquées par le ZAN et par le manque de moyens pour viabiliser les terrains ». Pour (re)dynamiser le tissu artisanal et économique, certaines collectivités ont développé des ateliers-relais sur du foncier qu'elles administrent. « Ces locaux, financés par la collectivité, accueillent des entreprises en création, en bail 3-6-9. C'est une des solutions. »



## Le cas des artisans d'art

Souvent sous statut micro-entreprise, les artisans d'art démarrent quant à eux dans leur garage, puis cherchent un petit atelier avec un peu de visibilité. « Ils n'ont pas les mêmes moyens et généralement moins de projections patrimoniales. » La CMA travaille avec les EPCI comme à St-Aubin-du-Cormier où la création d'un parcours de boutiques éphémères dans la communauté de communes est à l'étude.

## Le Bail Réel Solidaire d'Activité (BRSA)

Une ordonnance du 8 février étend le bail réel solidaire (BRS) aux locaux d'activité, en reprenant des attributs du dispositif initial destiné aux ménages sous conditions de ressources pour leur permettre d'acquérir un logement à un prix 30 à 50 % plus faible que sur le marché :

- le principe de dissociation de la propriété foncière et bâtie, avec le versement d'une redevance à l'organisme de foncier solidaire ;
- la longue durée, de 12 à 99 ans, rechargeable après chaque cession ;
- l'encadrement des prix de cession.

Le dispositif s'adresse aux « microentreprises », mais attention, selon la définition de la Commission européenne. Autrement dit aux entreprises de moins de dix salariés et moins de deux millions d'euros de chiffres d'affaires.

# CONTERIE V BÂTIMENT C

PARC DE LA CONTERIE  
CHARTRES-DE-BRETAGNE

LANCEMENT  
COMMERCIAL  
LIVRAISON FIN 2024

1 800 M<sup>2</sup>  
DE PLATEAUX  
DIVISIBLES

À PARTIR DE 200 M<sup>2</sup>  
BUREAUX NEUFS CLÉS  
EN MAIN

À VENDRE OU À LOUER

- Parc tertiaire reconnu aux portes de Rennes Sud
- Cadre paysager
- Proximité immédiate de la voie express Rennes/Nantes
- Desservi par le réseau STAR
- Gare SNCF de Rennes à 15 mn
- Nombreux stationnements



COMMERCIALISATION  
**02 99 23 16 46**

RETROUVEZ NOS PROGRAMMES SUR  
[groupejeulin-immobilier.fr](http://groupejeulin-immobilier.fr)

SUIVEZ-NOUS SUR  

CO-RÉALISATION



# À Rennes

## Commerces

# un taux de vacance faible de 6,5 %

Le centre-ville marchand de Rennes se compose de plus de 2 100 locaux commerciaux, soit un quart de l'offre commerciale totale du Pays de Rennes en volume. Les cafés-hôtels-restaurants et les magasins d'équipement de la personne représentent plus de 45 % des locaux commerciaux actifs. Avec un taux de vacance faible, la demande placée reste tendue.

Depuis 2019, la vacance commerciale dans le cœur de ville est restée stable et se situe en dessous de la moyenne nationale. En effet, le taux de vacance global est de 8,2 %, avec 175 locaux vacants. Mais si l'on ne prend en compte que la vacance résiduelle (c'est-à-dire en excluant la vacance structurelle liée à des opérations de réhabilitation publiques et privées), ce taux est encore plus bas, atteignant seulement 6,5 % au début de l'année 2022, avec 138 locaux inactifs.

### Recul de l'équipement à la personne

La dynamique commerciale de la ville, entamée avant la pandémie de Covid-19, se poursuit. Trois faits marquants ont été observés : une augmentation notable de l'offre pour les cafés, hôtels, restaurants et l'alimentaire, associée à un important renouvellement. Un léger recul pour l'équipement de la personne, en cohérence avec les restructurations nationales des réseaux d'enseignes. Et une diminution du nombre d'agences bancaires et d'intérimaires pour les services en agence.

### Le centre-ville de Rennes en chiffres

- 2 100 commerces
- 8 marchés en plein air
- 63 % de commerces indépendants
- 6,5 % de locaux vacants
- 1<sup>re</sup> destination commerciale de Bretagne
- 600 millions d'euros de chiffres d'affaires (hors cafés, hôtels, restaurants)

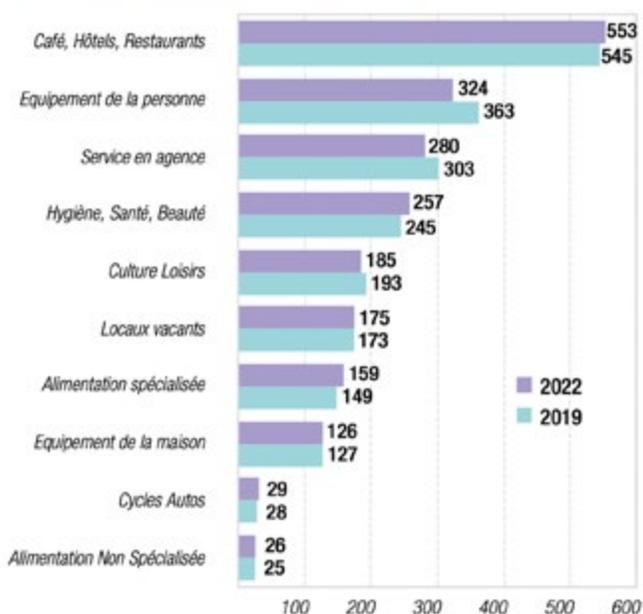
### Légère diminution du nombre de locaux commerciaux

Le dernier recensement de janvier 2022 indique une diminution de 37 locaux commerciaux en trois ans, avec 45 disparitions et 8 créations en 2022. Les disparitions sont principalement liées à la suppression d'une activité commerciale, telle que la démolition d'un îlot urbain, un changement d'usage vers des services à la personne, la santé, le coworking ou les bureaux, ainsi que la suppression de deux équipements de loisirs.

### 80 % des ouvertures sont réalisées par des indépendants

La dynamique commerciale se maintient à Rennes, avec de nouvelles implantations qui concernent majoritairement le format indépendant (80 % des ouvertures). Les secteurs qui comptent le plus d'ouvertures sont les cafés-restaurants (14 % des ouvertures), suivis de l'alimentation spécialisée (13 %) et de l'équipement de la personne (10 %).

RÉPARTITION DES LOCAUX PAR CATÉGORIE JANVIER 2022 ET MARS 2019, CENTRE-VILLE DE RENNES



\* Service en agence : Banque, assurances, intérim, immobilier, finance...

\*\* Alimentation non spécialisée : généralistes du type supermarché, hypermarché, hard discount, grands magasins.

## Le Palais du Commerce, ouverture horizon 2026

Pour la maire de Rennes, Nathalie Appéré, le futur Palais du Commerce sera « *une locomotive du commerce de centre-ville* ». Le bâtiment construit au 19<sup>e</sup> siècle et qui donne sur la place de la République va être entièrement restructuré et accueillera de nouvelles enseignes sur plus de 6 000 m<sup>2</sup> (3 500 m<sup>2</sup> de commerces + 2 700 m<sup>2</sup> restauration / bar). Les travaux réalisés sous la houlette de l'opérateur immobilier Frey, associé à l'agence MVRDV et l'architecte Bernard Desmoulin démarreront cette année pour une livraison prévue en 2026.



### Taux de rotation des enseignes : 25% entre 2019 et 2022

Entre 2019 et 2022, un quart des enseignes dans le centre-ville marchand ont été remplacées. Les principaux mouvements comprennent l'ouverture de nouvelles enseignes dans les secteurs des cafés, hôtels et restaurants (122), des locaux devenus vacants (74), l'installation dans les secteurs de l'équipement de la personne (65) et l'hygiène,

la santé et la beauté (64). Il convient de noter que le changement d'enseigne est considéré comme affectant un local, ce qui signifie qu'une enseigne qui déménage dans un autre emplacement du centre-ville est considérée comme un changement d'enseigne.

Source Audiar : Observatoire du commerce de centre-ville de Rennes - Mai 2022

## LES NOUVELLES INSTALLATIONS DE GIBOIRE COMMERCE



Au cœur du centre historique, à deux pas du Parlement de Bretagne, venez découvrir les collections Moulin Roty dans un lieu unique et poétique et laissez-vous guider par les univers magiques de Delphine et Marie-Alix.

"Nous proposons un large choix de produits pour les enfants de 0 à 10 ans : cadeaux de naissance, jouets en bois, jeux d'éveil et de société mais aussi articles de décoration pour la chambre de bébé et petits habits, nous nous ferons un plaisir de vous présenter l'ensemble de nos offres !"

**MOULIN ROTY - 3 rue Edith Cavell**  
Ouvert du lundi après-midi au samedi



Le futur de l'esthétique et de la beauté ouvre son adresse à Rennes : médecine esthétique du visage et du corps, soins anti-âge, centre laser épilatoire, BO Beauty Officine vous accompagne pour une prise en charge personnalisée et optimale.

"Notre carte de soins médicaux et esthétique est validée scientifiquement par nos quatre chirurgiens esthétiques Rennais. Les pratiques les plus pointues, les plus efficaces et les plus naturelles vous sont proposées au sein de notre Officine." précise Vincent Dellière, expert en médecine esthétique.

Retrouvez toutes les dernières innovations de la médecine esthétique chez BO Beauty Officine et profitez de l'accompagnement et du savoir-faire de ses équipes.

**BEAUTY OFFICINE - 5 Place Saint-Michel**  
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h.



Contactez Agnès LEGROS, Pauline PATUREL et Marie FAURE  
**GIBOIRE COMMERCE ■ 02 23 42 43 44 ■ giboire.com**



# GIBOIRE COMMERCE « NOUS ÉPAULONS NOS CLIENTS DANS LEURS PROJETS »

Par Karine Barbé

Le Groupe Giboire accompagne les entreprises dans la vente et l'achat de commerces en centre-ville de **Rennes** et dans les centres commerciaux périphériques. Sa parfaite maîtrise du terrain, son accompagnement juridique et son aréopage d'experts assurent à l'acquéreur comme au vendeur une grande qualité de transaction.

**L**e marché du commerce sur Rennes et sa périphérie est extrêmement dynamique, avec un taux de vacance d'environ 6%, bien en dessous de la moyenne nationale. Si le marché est contraint, le Groupe Giboire sait écouter et guider ses clients dans leurs projets pour les accompagner efficacement. « *Le premier rendez-vous se passe toujours dans nos locaux, où l'on se pose autour d'un café. C'est important de prendre le temps de la rencontre, qu'une confiance mutuelle s'installe* », confie Agnès Legros, directrice immobilière de Giboire Commerce. « *Nous étudions la faisabilité du projet et, si nous pensons que cela est nécessaire pour consolider le dossier, nous orientons nos clients vers des experts de notre réseau, expert-comptables, banquiers, notaires, qui sauront apporter les bonnes réponses.* »

« Il est impératif de faire très attention à la qualité du bail qui est vendu »

## ÉVITER LES CHAUSSE-TRAPES

Être guidé et accompagné lorsque l'on prend un bail commercial n'est pas une option, tant les écueils sont nombreux. « *Il est impératif de faire très attention à la qualité du bail qui est vendu* », alerte Agnès Legros. « *Le client peut avoir un gros coup de cœur sur un local, mais derrière se cache un bail commercial qui peut s'avérer très contraignant. En premier lieu, il faut vérifier que sa future activité corresponde à celle indiquée dans le bail, et si ce n'est pas le cas, obtenir l'accord pour une déspécialisation. Notre équipe juridique est très attentive à ces questions.* »



Starbucks - Quai Chateaubriant



O Zaatari - 1 rue Poullain Duparc



Méli-Méla - Place des Lices



« Le commerce est une négociation tripartite » rappelle Agnès Legros. « Nous sommes garants des intérêts des vendeurs, des acquéreurs mais également des bailleurs. »

Depuis un siècle, le Groupe Giboire s'est construit, au fil des générations, sur des fondations restées intactes : respect, engagement, fiabilité et excellence. Par sa taille humaine et son capital entièrement familial, le groupe bénéficie d'un circuit de décision très court, extrêmement réactif. Solidement ancré au cœur des territoires sur lesquels il s'implante, l'activité du Groupe Giboire couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'immobilier : promotion immobilière et aménagement foncier, transaction en habitation, gestion locative, immobilier d'entreprise et de commerce, conseil en investissement patrimonial, activité de coworking et syndic de copropriété.

Autre point soulevé par la directrice immobilière de Giboire Commerce : les travaux. « Si l'acquéreur souhaite faire des travaux, il faut s'assurer de la faisabilité du projet et de l'accord de la ville de Rennes. Et là, c'est la force du Groupe Giboire : nous connaissons parfaitement les différents services auxquels s'adresser au sein de Rennes Métropole. De plus, comme nous sommes dans une ville classée au niveau des bâtiments de France, nous collaborons avec l'architecte des bâtiments de France et un panel d'architectes spécialisés qui sont en mesure de nous conseiller sur les possibilités de rénovation et de construction. »

## LE BON COMMERÇANT, AU BON ENDROIT

Emplacement, emplacement, emplacement ! Cet adage bien connu en immobilier est particulièrement pertinent lorsqu'il s'agit d'acquérir un local commercial. « Lorsque l'on installe un preneur, un certain nombre de questions se posent en fonction de son activité, notamment celle de l'emplacement le plus judicieux. Le cœur de Rennes est un plan de merchandising, similaire à un grand centre commercial.

Il ne faut surtout pas perdre de vue qu'il est régi par un certain nombre de rues, chacune destinée spécifiquement à un type d'activité ou à un type de clientèle. Un agent immobilier qui n'est pas Rennais ou qui n'est pas spécialisé dans le commerce pourra toujours vous proposer le magasin de 50 m<sup>2</sup> que vous recherchez, mais en revanche, il ne connaîtra pas l'environnement commercial et surtout le devenir de la rue où vous allez vous implanter. Au sein du Groupe Giboire, nous échangeons très régulièrement avec les services de Rennes sur l'évolution du centre-ville afin de guider nos clients dans leur future acquisition. Je peux vous donner l'exemple d'Uniqlo que nous avons installé rue du Champ-Jacquet. Ils se sont implantés parce que nous les avons informés sur le projet de piétonnisation de ce quartier. Idem pour Starbucks, à qui nous avons proposé l'emplacement Quai Chateaubriand, sachant la future installation du Palais du Commerce place de la République et l'extension de la zone de trafic limitée. »

## PARTICIPER À LA VIE DE LA CITÉ

Le Groupe Giboire s'inscrit dans un développement harmonieux de la ville. « Le but est de participer à la construction des rues, dans une cohérence de plan merchandising qui fait que demain, les rues vont évoluer favorablement. » Et d'insister sur la nécessaire diversité des enseignes : « Si le centre-ville veut vivre, il faut quelques grandes enseignes bien sûr, mais aussi des commerçants locaux, indépendants. C'est essentiel ! »

**Agnès Legros, directrice immobilière de Giboire Commerce vous suit dans votre projet avec Marie Faure, négociatrice spécialiste du commerce depuis 4 ans, et Pauline Paturol assistante juridique spécialiste des baux commerciaux depuis 8 ans.**

02 23 42 43 44 - [commerce@giboire.com](mailto:commerce@giboire.com)

# Entrepôts

# « Une pénurie totale »

Le marché des entrepôts à Rennes entre dans une phase historique de pénurie. Le stock est à zéro, le foncier disponible inexistant. Conséquences, les projets de construction reculent loin du centre urbain, à plus de 30 kilomètres, et les valeurs locatives subissent une augmentation de 20 %.

« **N**ous tirons la sonnette d'alarme depuis 2015 sur une offre existante qui se dégrade et une offre foncière de plus en plus rare. Aujourd'hui nous sommes vraiment au pied du mur », déplore Stéphane Dauphin, co-président de la FNAIM entreprises 35 et gérant de l'agence Cushman & Wakefield Rennes. Le niveau de la demande logistique étant étroitement lié à la dynamique industrielle et à la taille du bassin de consommation d'une collectivité, Rennes Métropole est particulièrement sous pression tant son attractivité est forte.

« Nous tirons la sonnette d'alarme depuis 2015 »

## Une demande placée historiquement faible

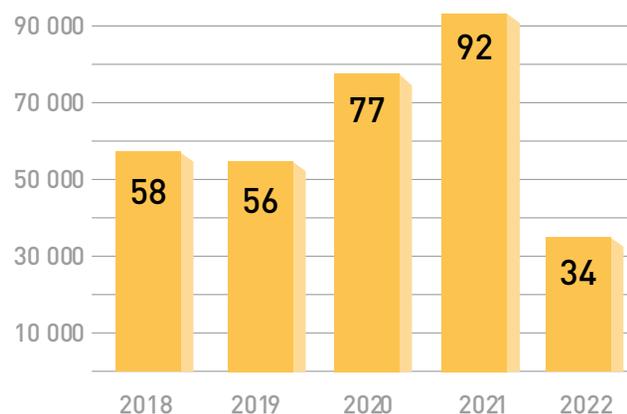
« Pour la première fois et depuis très longtemps, nous enregistrons une demande placée<sup>1</sup> très faible, à hauteur de 34 000 m<sup>2</sup>. C'est un véritable paradoxe quand on sait que la demande n'a jamais été aussi importante qu'en 2022 », souligne Stéphane Dauphin. Évidemment la crise sanitaire a été un accélérateur indéniable sur le développement du e-commerce et par conséquent sur le besoin en entrepôts logistiques, la demande a explosé sur cette classe d'actif. « Les besoins se portent aujourd'hui sur des sites high-tech répondant à des cahiers des charges stricts et soumis à la réglementation ICPE<sup>2</sup>. Or les stocks sont vides. Nous n'avons plus aucun bâtiment normé sur le marché. Certaines entreprises sont contraintes de s'adapter en s'implantant, pour des durées courtes, dérogatoires, sur des bâtiments ne correspondant pas à leurs critères, en attendant de trouver mieux. »

« Nous n'avons plus aucun bâtiment normé sur le marché »

## Un recul de 30 km de la métropole

Malgré cette augmentation continue de la demande, l'offre de terrains dédiés est de plus en plus éloignée des centres urbains. « Les collectivités et les grandes métropoles ne souhaitent plus forcément intégrer la logistique sur les première et deuxième couronnes. Elles préfèrent reléguer ces plateformes le plus loin possible.

## ÉVOLUTION DE LA DEMANDE PLACÉE EN ENTREPÔTS (EN MILLIERS DE M<sup>2</sup>)





**Stéphane  
Dauphin**

co-président  
FNAIM entreprises 35  
et gérant de l'agence  
Cushman & Wakefield Rennes

Valeur prime **45 €/m<sup>2</sup>**

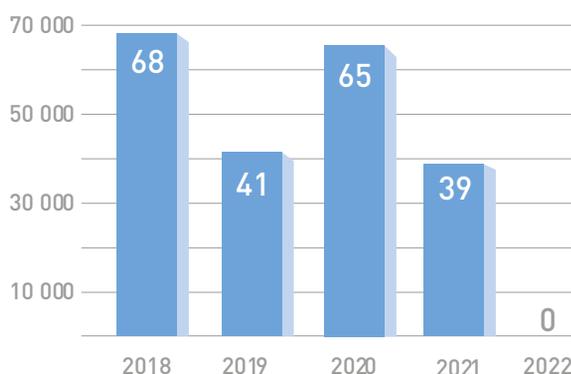
### Références

- LEROY LOGISTIQUE → **dérogatoire 6 000 m<sup>2</sup>**
- DB SCHENKER → **dérogatoire 12 000 m<sup>2</sup>**
- GCA → **bail commercial 1 300 m<sup>2</sup>**

Sur Rennes, les premiers gros projets de plateformes logistiques se situent à plus de 30 km de la ville », détaille Stéphane Dauphin. « La logistique ne bénéficie pas d'une très bonne image auprès des collectivités, et pourtant ! La logistique est un rouage indispensable à l'économie. Pas d'industrie productive sans logistique, pas de commerce, e-commerce, grande distribution, sans logistique », rappelle le co-président de la FNAIM entreprises 35.

« Nous sommes ici confrontés à une incohérence, car pour être performant, un entrepôt doit être connecté au plus près des bassins de consommation qu'il dessert. Nous cherchons à alerter les collectivités sur la pénurie de terrains disponibles pour la construction d'entrepôts logistiques. Ces derniers sont indispensables au bon fonctionnement des autres classes d'actifs derrière. »

## ÉVOLUTION DE L'OFFRE EN ENTREPÔTS (EN MILLIERS DE M<sup>2</sup>)



Pas d'offre disponible immédiate en ICPE pour les projets représentant environ 85 000 m<sup>2</sup> à 2 ans et à plus de 30 kms de Rennes.

©FNAIM entreprises 35

« Sur Rennes,  
les premiers gros projets  
de plateformes logistiques  
se situent à plus  
de 30 km de la ville. »

### Une hausse de 20 % des valeurs locatives

Ce déséquilibre « dangereux » entre la demande et l'offre fait par ailleurs apparaître une montée en flèche des niveaux de loyer annuel « En 2023, nous devrions subir une hausse des valeurs locatives de plus de 20 % sur des entrepôts neufs. Une inflation liée à la rareté de l'offre conjuguée à une augmentation des coûts de construction et à l'évolution des normes », confirme Stéphane Dauphin. Des hausses qui devraient se répercuter sur le consommateur final, auxquelles s'ajoute l'impact économique et écologique des coûts de transports supplémentaires liés à l'éloignement de ces plateformes logistiques.

1 La demande placée correspond à l'ensemble des transactions ayant abouti

2 ICPE : installations classées pour la protection de l'environnement

**LA DEMANDE PLACÉE**

**34 000 m<sup>2</sup>**

©FNAIM entreprises 35



# Realizing Potential in Every Dimension.

Pour **CBRE**, être acteur de la ville, c'est avant tout contribuer au développement économique local. Présentes dans **46 implantations** en France et dans les grandes métropoles régionales, les équipes de CBRE accompagnent les entreprises dans leurs projets d'implantation, de croissance et de restructuration.

**Faire le pari des régions**, c'est conseiller les collectivités, les investisseurs, les promoteurs et les entreprises pour mettre en oeuvre une nouvelle dynamique urbaine.

**#RealizingPotentialInEveryDimension**

Contact : **Ségolène Bianchi** - Directrice Régionale Rennes

CBRE | Conseil & Transaction  
Immeuble Whoorks - 28 Boulevard du Colombier - 35000 Rennes



Scannez nos offres

# Pénurie de foncier

# L'heure des entrepôts à étages a-t-elle sonné ?

La question n'est pas vraiment nouvelle. Dans les années 1970, des sites logistiques ont été conçus en région parisienne sur 2 ou 3 niveaux. Une densification alors motivée par le coût du foncier. Mais peu de projets à étages ont ensuite vu le jour. Alors qu'à **Rennes** le stock disponible est à zéro et que le foncier se fait rarissime, les plateformes à étages apparaissent comme une des solutions pour répondre à l'enjeu du dernier kilomètre.

**M**onnaie courante en Asie depuis plusieurs années, notamment au Japon et à Hong Kong, le sujet des entrepôts à étages revient en France, comme une des solutions pour optimiser le foncier et réaliser des sites logistiques en première périphérie des grandes métropoles.

## « Chaque niveau serait accessible par une rampe »

La livraison du dernier kilomètre, étape la plus coûteuse de la chaîne d'approvisionnement, est un enjeu stratégique, notamment pour les e-commerçants, qui doivent déployer des stratégies pour y répondre. « Pour densifier, des villes s'équipent de bâtiments à étages. En bas, les stocks lourds et en haut une petite messagerie. Chaque niveau serait accessible par une rampe », confirme Karine Paul - De Neef, directrice Activités & Logistique Grand Ouest chez CBRE.

## Deux exemples en région parisienne

Si Karine Paul - De Neef constate qu'en Ile-et-Vilaine aucun projet n'est dans les tuyaux, le mouvement est en marche en Île-de-France. Au port de Gennevilliers, Ikea vient de s'installer sur 50 000 des 63 000 m<sup>2</sup> de l'entrepôt à étages Paris Air<sup>2</sup> Logistique de la société Vailog. Le reste est occupé par Leroy-Merlin. Dans un autre genre, Sogaris a créé dans le quartier La Chapelle (Paris 18<sup>e</sup>) un hôtel logistique. Le sous-sol est utilisé par l'enseigne Metro. Le rez-de-chaussée est un terminal ferroviaire. Les étages accueillent des activités tertiaires. Un autre hôtel logistique sera livré fin 2023 à Vitry. La nouvelle génération d'entrepôts est née.

©DR



Karine  
**Paul-De Neef**  
directrice Activités & Logistique  
Grand Ouest, CBRE

## Grand Ouest : « une 2<sup>e</sup> dorsale en création »

Karine Paul - De Neef : « Comme Rennes, Nantes crée des zones attractives avec des services de proximité et des parkings en silo pour densifier. Au sud de l'île de Nantes, il y a quelques friches industrielles, appartenant à l'agglomération, qui sont en train d'être réorganisées pour attirer des industriels. Quant à Angers, beaucoup d'entrepôts se sont développés sur l'A11. La dynamique a été freinée pour éviter que l'axe ne devienne " l'autoroute des entrepôts ". Le marché commence à redescendre vers Cholet ou Niort. Une deuxième dorsale se crée, du Mans à Bordeaux. »

# Investissement Malgré une bonne année, des ombres au tableau

Hausse des taux directeurs en fin d'année, faible offre disponible... Si en 2022 les investissements en immobilier d'entreprise se sont maintenus à un niveau satisfaisant pour les professionnels, des inquiétudes se font sentir pour 2023.

**E**n fin d'année, le marché national des investissements en immobilier d'entreprise s'est enrayé. Avec 28,1 milliards d'euros engagés en 2022, le marché de l'investissement s'inscrit dans la continuité de 2021. Mais le montant global a chuté de 52 % au quatrième trimestre 2022, par rapport à la même période de 2021. Habituellement prospère, la fin d'année a été marquée par la tension sur les matières premières et l'inflation. Une conjoncture qui a provoqué la hausse des taux directeurs, à l'origine du fort ralentissement. Les investisseurs sont dans l'attente de la réévaluation des actifs immobiliers.

Romain  
**Landois**  
associé gérant  
Cap Transactions

©Studio Caritto

TAUX PRIME  
**4,38%**

Le taux prime s'affiche à moins de 4,5% mais devrait sensiblement augmenter sur 2023.

©FNAIM entreprises 35

## 139 M€ investis et un taux prime à 4,38 %

Les 139 millions d'euros qui ont été investis à Rennes offrent des arguments solides aux investisseurs: faible taux de chômage, pôles d'excellence (cybersécurité), métro et LGV. Avec la raréfaction de l'offre et la concurrence entre les investisseurs, le taux de rendement s'est tassé en 2022 à 4,38 %. « Assez agressif et rare sur le marché rennais jusqu'à présent », souligne Romain Landois, associé gérant chez Cap Transactions. D'après les professionnels, le taux prime devrait sensiblement augmenter sur 2023. « Nous allons rester attentifs au taux d'intérêt puisque le marché sera lié à ça, et aux collectes des SCPI (Sociétés Civiles de Placement Immobilier), principaux acteurs du marché. Si nous dealons un taux à 4,38 % c'est aussi, car les SCPI ont collecté. Elles ont le cash disponible et n'ont donc pas recours à la dette. »

## Bureaux : « des investisseurs prudents »

« Nous observons une raréfaction des opportunités d'investissements et une prudence des investisseurs avec sur cette année des transactions sur des immeubles pré-loués en partie ou en totalité et l'absence d'opération en blanc significative », note Romain Landois.

La priorité des investisseurs est donnée aux zones tertiaires « bien situées, desservies par le métro, aux normes environnementales » : le centre, EuroRennes, la Courrouze et Via Silva.

### Locaux d'activité et plateformes logistiques : un marché qui séduit, mais un faible stock

« Auparavant boudées par les investisseurs et les foncières, l'année 2022 a confirmé le regain d'intérêt, principalement d'investisseurs locaux, sur ces classes d'actif qui se réhabilitent parfois plus facilement que des programmes de bureaux. » Les zones les plus recherchées sont toujours la ZI Sud Est, la route de Lorient et Saint-Jacques-de-la-Lande. La sobriété foncière ainsi que le faible stock d'offres génèrent une tension haussière sur les loyers. D'après la FNAIM entreprises 35, les taux de rendement varient entre 6,5 et 7,5 %, en fonction de la vétusté.

### Dans quoi faut-il investir ?

« Cela dépend vraiment de l'appétence des clients. Les bâtiments industriels affichent un peu plus de rendement que les bureaux. Mais il y a une typologie de clients plutôt tertiaire et une plutôt activité. En matière d'investissement, il y a 3 règles à tenir : l'emplacement, la qualité du locataire (du signataire et du bail) et la qualité du bien. » Si certains locaux commerciaux offrent toujours de bons fondamentaux aux investisseurs, le retail n'est plus leur cible préférée. « Il y a 15 ans les investisseurs rêvaient d'avoir des murs commerciaux en centre-ville. Les bâtiments industriels étaient boudés, car esthétiquement moins sympas. La situation se retourne aujourd'hui, car les centres-ville ont connu des difficultés, on voit des franchises qui liquident. »

Le **Solférino**, secteur de la gare, **6 800 m<sup>2</sup>**.

Promoteur : ADIM

Acquéreur : SCPI Atlantique Régions  
vendu pré-commercialisé à ADIM OUEST

Taux : 4,5 % sur la partie louée, 5,5 % sur la partie vacante

Le **Zen**, secteur Via Silva, **15 000 m<sup>2</sup>**.

Promoteur : LAZARD

Acquéreur : UNOFI  
vendu 100 % loué à Sopra Steria et Interdigital

Taux : 4,38 %

## A VOS CÔTÉS DEPUIS 20 ANS !

Notre équipe rennaise vous accompagne dans la définition et la mise en œuvre de votre stratégie immobilière.

### Nos dernières transactions :



Location bureaux 391 m<sup>2</sup> quartier de la COURROUZE à ARCHIPOLE



Location bureaux 3000 m<sup>2</sup> sur la zone VIA SILVA - ZEN II à INTERDIGITAL



Location bâtiment d'activités 5900 m<sup>2</sup> à ST AUBIN DU CORMIER à MG TECH France



Location bâtiment d'activités 550 m<sup>2</sup> à RENNES à TOUTENVELO RENNES

## ETUDE DE MARCHÉ

Cushman  
&  
Wakefield

EDITION  
2023



N'hésitez pas à nous solliciter pour une présentation de notre dernière étude de marché !

Retrouvez toutes nos offres sur

[immobilier.cushmanwakefield.fr](http://immobilier.cushmanwakefield.fr)



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux  
Cushman & Wakefield Rennes

# Stratégie immobilière

# Le sale and lease back

Vendre son bien immobilier pour en devenir locataire. Cette pratique séduit les entreprises qui cherchent à libérer des liquidités tout en continuant d'utiliser l'actif immobilier vendu.

Les opérations de sale and lease back fleurissent actuellement. Dans l'Ouest, plusieurs opérations ont été réalisées en ce début d'année. Parmi celles-ci, la vente d'un immeuble de bureaux de 1700 m<sup>2</sup> dans la ZAC Atalante-Champeaux, au nord-ouest de Rennes<sup>1</sup> ou encore à Nantes<sup>2</sup> celle d'un site logistique de 16 000 m<sup>2</sup>. Ce type d'opération peut s'avérer très profitable autant pour l'investisseur que pour le vendeur. Le premier s'assurant un locataire sur le long terme et le second une rentrée de cash pour assurer son développement, tout en gardant la jouissance du bien.

## Machine à cash

La principale raison pour laquelle une entreprise choisit de vendre son bien immobilier est de dégager de la trésorerie. La vente permet ainsi de récupérer une somme importante d'argent qui peut être réinvestie dans l'activité de l'entreprise. « *Ce type d'opération permet de financer sa croissance, conquérir de nouveaux marchés, sortir des produits innovants, moderniser ses outils de production, embaucher... Avec le sale and lease back, les fonds sont débloqués en quelques semaines* », souligne Aurélie Clarke, responsable des investissements immobiliers au sein du Groupe Brillhac. Car contrairement aux idées reçues, le sale and lease back n'est pas réservé aux entreprises en proie aux difficultés, mais plutôt (et surtout) aux entreprises en croissance et à fort potentiel. « *Le sale and lease back est vu par beaucoup de nos investisseurs comme un partenariat à long terme avec le vendeur. Nous constatons cette volonté de soutenir l'activité économique des territoires tout en profitant d'un investissement rentable et sécurisé.* » Une opération lucrative pour ces derniers puisque le taux de rentabilité peut atteindre 7,5 % contre 6 % pour une opération immobilière classique.

Le sale and leaseback implique plusieurs étapes. Tout d'abord, le propriétaire vend son bien à un investisseur. Ensuite, le bien est mis à la disposition de l'ancien propriétaire pour une période déterminée par le biais d'un bail commercial, généralement pour une durée supérieure à dix ans, pendant laquelle l'utilisateur verse un loyer régulier, avec indexation annuelle. Il convient de noter que lorsqu'une entreprise cède son bien dans le cadre d'un sale and leaseback, elle ne dispose généralement pas d'une option d'achat pour le récupérer à terme.



Aurélie  
Clarke  
responsable  
des investissements  
immobiliers-Brilhac

Le sale and lease back est vu par beaucoup de nos investisseurs comme un partenariat avec le vendeur.

## Moins de charges, plus d'agilité

Outre la rentrée d'argent rapide, cette stratégie permet au vendeur de réduire ses charges liées à la gestion immobilière. En devenant locataire, l'entreprise transfère la responsabilité de l'entretien à son nouveau propriétaire. Elle n'a donc plus à se soucier des travaux de maintenance et de réparation, ce qui lui permet de se concentrer sur son activité principale. Par ailleurs, en vendant son bien immobilier en sale and lease back, l'entreprise renforce son bilan comptable en réduisant son endettement.

<sup>1</sup> Investisseur : Roche Dubar

<sup>2</sup> Investisseur : Épopée Gestion, Vendeur : Polygone

# PARK MALO

À CAP MALO - LA MÉZIÈRE

LANCEMENT  
COMMERCIAL

LE PRIVILÈGE DE TRAVAILLER  
CÔTÉ NATURE

INSTALLEZ  
VOS BUREAUX  
DANS UN BÂTIMENT  
À VOTRE MESURE

8 BÂTIMENTS D'ENVIRON  
1 000 M<sup>2</sup> CHACUN

- À 10 mn de Rennes,  
Axe Saint-Malo, sortie Cap-Malo
- Parc d'affaires dans un cadre  
paysager profitant ainsi de :
  - Nombreux restaurants
  - Hôtellerie
  - Salles de séminaire
  - Commerces et loisirs



Agence UHY

COMMERCIALISATION  
**02 99 23 16 46**

RETROUVEZ NOS PROGRAMMES SUR [groupejeulin-immobilier.fr](http://groupejeulin-immobilier.fr)

SUIVEZ-NOUS SUR  



**GROUPE  
JEULIN  
IMMOBILIER**



Marcelino  
Truong

# Conteur de l'Histoire

Par Suzanne Bruneau

Il est des échanges où le temps se suspend tant la générosité de l'interlocuteur emporte tout. Celui avec Marcelino Truong est de ceux-là. Ses mots ressemblent à son trait, à la fois précis et gracieux. Peintre et illustrateur, Marcelino Truong vit depuis cinq ans à **Saint-Malo**. Né en 1957 d'un père diplomate vietnamien et d'une mère malouine, l'artiste consacre un pan de son œuvre aux conflits qui ont douloureusement frappé le Viet Nam. Dans les romans graphiques *Une si jolie petite guerre* et *Give Peace a Chance*, il raconte la guerre du Viet Nam à travers son histoire familiale. Plus récemment, dans *40 Hommes et 12 Fusils*, il offre un angle inédit sur la guerre d'Indochine.

**Votre dernier roman graphique 40 Hommes et 12 Fusils entraîne le lecteur dans les pas de Minh, un jeune peintre de Hanoï, qui en 1953 se retrouve malgré lui enrôlé dans le Viêt Minh, l'organisation politique et paramilitaire du Parti communiste vietnamien. Le livre est abondamment documenté. Comment avez-vous fait vos recherches ?**

Je mène des recherches sur l'histoire du Viet Nam au XX<sup>e</sup> siècle depuis des années. Puis des rencontres, des lectures. J'ai vécu à Saïgon de mes 4 ans à mes 6 ans, une expérience qui m'a beaucoup marqué. Mon père était un intellectuel. Nous discussions souvent. En 1991, j'ai fait mes premiers voyages de retour au Viet Nam, à la rencontre de cousins. Les membres de ma famille étaient dans le camp de la Révolution. Des oncles et tantes, décédés depuis, sont même des héros décorés.

**« Si les Vietnamiens dans l'ensemble rêvaient d'indépendance, ils étaient divisés. Les uns voyaient la liberté en bleu, tandis que les autres l'imaginaient rouge (...) Pour moi, la liberté devait être polychrome. » Le livre met en lumière la manière dont la lutte pour un idéal de liberté, pour l'indépendance, devient une lutte très politique.**

L'anticolonialisme et l'antifascisme étaient brandis comme des idéaux suprêmes par les partis communistes européens pour soutenir les luttes pour l'indépendance. Il y avait une idée très romantique du communisme. En fait, on soutenait un régime dont on ignorait tout. Moscou et Pékin utilisaient ces idéaux pour accéder et se maintenir au pouvoir.

**Vous vous attaquez à des sujets sociaux (la place des femmes, les familles divisées...) et déconstruisez des clichés surannés, était-ce votre objectif ?**

Je voulais avant tout donner un visage aux combattants et aux civils. Dans la littérature française, le peuple vietnamien est souvent absent ou présenté de manière caricaturale. Il y a l'image d'Épinal du commissaire politique hargneux. Il y en a eu, évidemment. Mais les choses ne sont pas aussi simples. Ce sont des gens sincères et honnêtes qui ont fait le succès du Viet Minh. La jeunesse idéaliste a rejoint le mouvement. De nombreuses familles étaient divisées, à l'instar du pays. Autre fausse idée : l'érotisme. Ma famille, des lettrés, était un milieu prude où on se souciait du qu'en-dira-t-on, alors que les femmes vietnamiennes sont souvent dépeintes à la sensualité débordante. C'est un énorme cliché ! Dans le roman, Lan initie une relation intime avec Minh, car il part à la guerre, mais c'est une transgression totale.

**Vous avez également illustré des couvertures de romans d'Eric-Emmanuel Schmitt.**

À la demande des éditions Albin Michel, j'ai illustré les couvertures d'une collection sur les grandes religions monothéistes. Le texte est en écriture au moment où je dois dessiner donc je dispose d'un brief de l'éditeur. Il y a de la pression compte tenu du succès des ventes.

**Lorsque vous illustrez des articles de presse pour Libération, il devait également y avoir une forme de pression.**

Il y avait de l'adrénaline en raison du peu de temps dont je disposais. Le directeur artistique m'appelait vers 10h en me donnant un thème. Puis s'engageait le travail avec le journaliste. Le dessin devait être fini à 18h pour le bouclage. J'aimerais exposer ces illustrations à la médiathèque de Saint-Malo un jour.

**À Saint-Malo, justement, vous exposez des planches au barcantine Le Bercaïl, situé boulevard de Chateaubriand. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

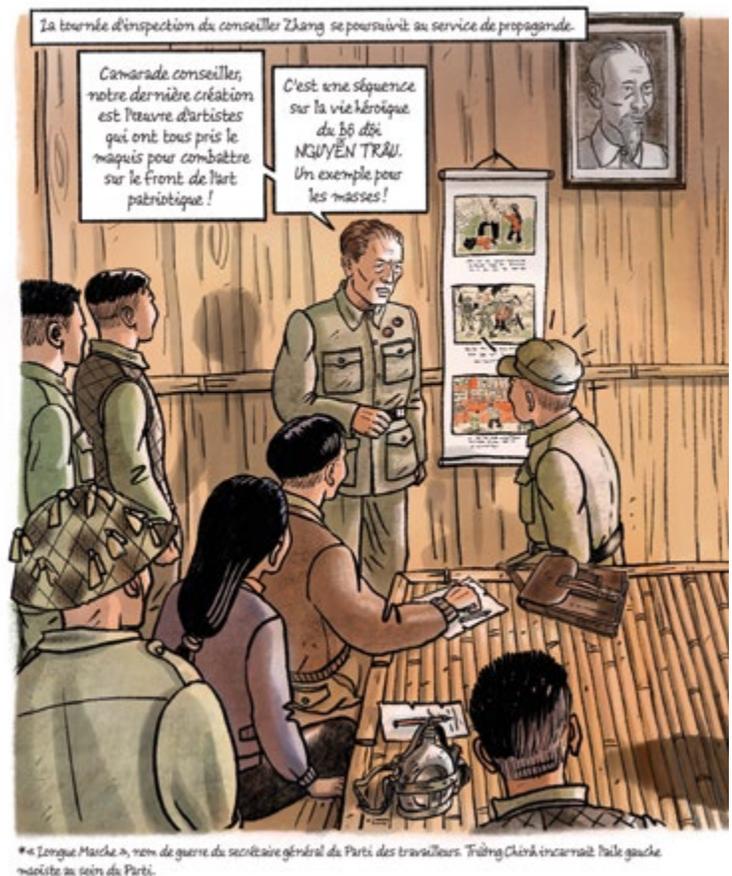
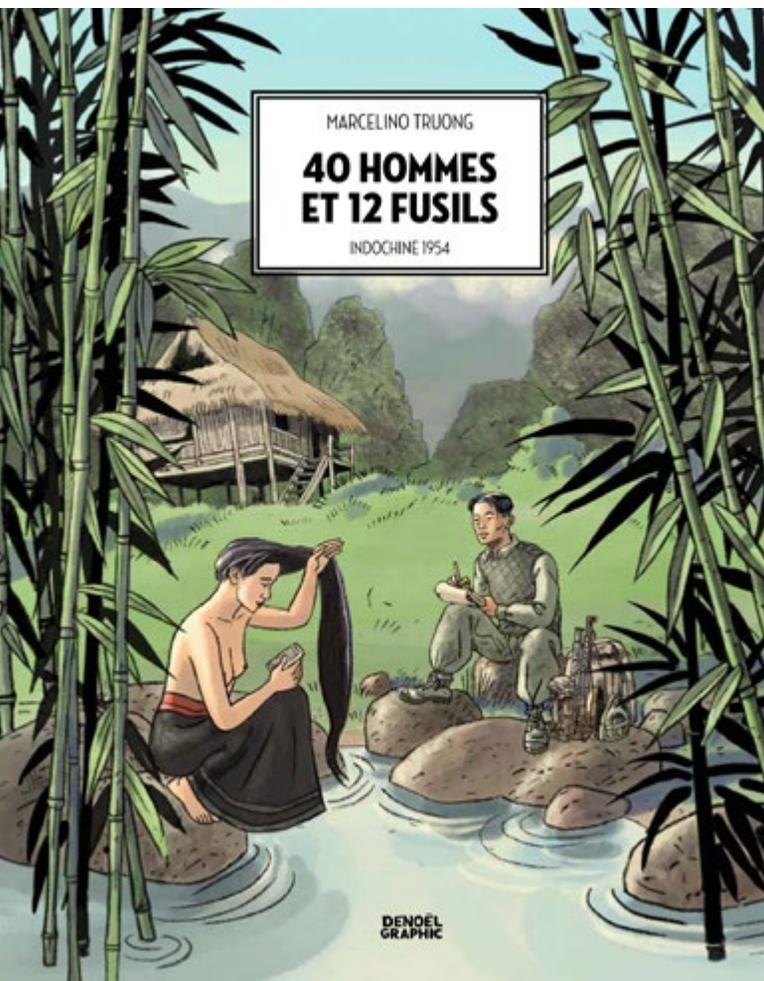
L'exposition se déroule jusqu'au 30 avril. Je présente un choix d'illustrations originales qui figurent dans les livrets de deux coffrets de la collection BDJAZZ des éditions BDMUSIC, consacrés à Billie Holiday et à Julie London. J'expose aussi des crayonnés préparatoires. Ils sont plus bruts, il y a toutes les intentions. Je compare cela à un visage sans maquillage. Le trait est plus anxieux, un peu comme une bagarre avec la feuille blanche.



**Avez-vous d'autres collaborations locales ?**

J'ai travaillé avec la maison de production rennais Vivement lundi ! pour le documentaire Mille jours à Saïgon, réalisé par Marie-Christine Courtès. Le film suit mon travail de Saint-Malo à Saïgon pour le livre Une si jolie petite guerre. Et depuis peu, je suis le parrain de la première promotion de la section Illustration de l'école de Condé à Rennes.

*Une si jolie petite guerre, Give Peace a Chance et 40 Hommes et 12 Fusils, parus aux Éditions Denoël Graphic.*





Madeleine Hérault-Coytel, Portrait d'homme musée des beaux-arts de Rennes

Musée des Beaux-Arts de Rennes

# Madeleine Hérault-Coypel

## portrait d'une portraitiste du XVII<sup>e</sup> siècle

Par Gwénaëlle de Carné

Dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle, les peintres femmes se comptent sur les doigts de la main : Louise Moillon, Charlotte Vignon, Madeleine Boullogne et Madeleine Hérault-Coypel. (1635-1682).

Si les premières sont réputées pour leurs natures mortes, un genre considéré comme mineur à l'Académie royale de peinture et de sculpture, Madeleine Hérault s'est fait un nom grâce à ses portraits, le genre le plus noble après la peinture d'histoire.

**S**es toiles sont rares sur le marché de l'art et dans les collections des musées. Le beau portrait d'homme acquis par le Musée des Beaux-Arts de Rennes en 2014 est à ce jour l'unique peinture signée de sa main parvenue jusqu'à nous.

### Une famille de peintres

Madeleine Hérault, aînée de douze enfants a été formée dans l'atelier de son père Antoine Hérault comme d'autres femmes peintres en Europe telle Artemisia Gentileschi. Plusieurs de ses frères et sœurs ont embrassé la carrière d'artiste ou épousé des artistes : Antoinette (1642-1695), peintre de miniatures, épouse du graveur Guillaume Chasteau (1634-1683), Charles-Antoine (1644-1716), Jacques Charles Hérault né en 1679, Marie-Catherine mariée au fils d'Israël Silvestre, célèbre graveur des fêtes de la cour de Louis XIV, Geneviève-Catherine mariée à Pierre Dulin, peintre ordinaire du roi, Marie-Anne mariée à Louis Marteau, menuisier ordinaire des Bâtiments du Roi, Catherine mariée à Joseph Charles Roëttiers, graveur des médailles du roi, François-Charles (1712-1780), Anne-Auguste, peintre admise à la maîtrise en 1721 mariée à François Hutin, peintre du roi de Pologne.

### Madeleine Hérault et Noël Coypel

En 1659 Madeleine épouse elle aussi un peintre : Noël Coypel (1628-1707) qui travaillera aux côtés de Charles Errard au plafond de la Grand-Chambre du Parlement de Bretagne. Le Musée des Beaux-Arts de Rennes conserve plusieurs de ses toiles telles *Loth et ses filles*, *la Résurrection du Christ*. La plus importante collection d'œuvres de ce maître après l'ensemble conservé au château de Versailles ! De leur union naîtra Antoine Coypel, peintre à son tour. On imagine la passion qui animait cette famille d'artistes, l'émulation et peut-être les rivalités entre les uns et les autres. Dans son « *Abrégé de la vie des peintres* » publié en 1699, Roger de Piles fait l'éloge de Madeleine : « *Magdeléne Hérault peignait aussi et copiait dans la dernière perfection. Il est resté entre les mains de sa famille plusieurs belles copies d'après Raphaël, et de plusieurs autres grands maîtres. Elle était d'une vertu et d'une piété qui la mettait encore au-dessus de ses talents.* » En 1762 Dézallier d'Argenville, dans son « *Abrégé de la vie des plus fameux*

*peintres* » en quatre volumes écrits à propos de Noël Coypel, « *il se maria en 1660 à Madeleine Hérault, fille d'un peintre de ce nom. Cette femme joignait à beaucoup de vertus le talent de la peinture : elle peignait le portrait, genre auquel son mari s'était appliqué avec succès.* »

### Un portrait plein de caractère

Le portrait du Musée des Beaux-Arts de Rennes peint à l'huile sur toile (114 x 86 cm) par Madeleine Hérault-Coypel vers 1660-1670 est d'une belle facture. Comme le note Madame de Sévigné, les portraits sous le règne de Louis XIV sont très prisés. Tout bon portraitiste se doit de saisir la ressemblance, de trouver un juste équilibre entre l'être et le paraître, de donner une étincelle de vie. La toile de Madeleine réunit toutes ces qualités. On ne sait rien du modèle si ce n'est qu'il est issu de l'aristocratie à en juger par les armoiries, bien visibles sur le fond noir en haut du tableau. L'homme assis à sa table, recouverte d'un tapis d'Orient aux rouges chatoyants (Madeleine y a inscrit son nom), regarde le spectateur. Les yeux bruns sont vifs, l'expression pensive avec une ombre de tristesse. Les traits sont fins et réguliers, le visage encadré de cheveux châtain, le nez droit, les lèvres rouges et charnues rehaussées d'une fine moustache. Madeleine excelle dans le rendu des carnations avec ici et là des accents de lumière. La main gauche, fine et racée, feuillette un livre tandis que l'autre reposant sur deux gros ouvrages reliés de cuir soutient la tête. Madeleine Hérault suggère ainsi l'érudition de son personnage, son goût pour les lettres ou l'histoire. La mise de notre homme est sobre et élégante. Il est vêtu de noir, comme l'architecte Louis Le Vau dans un portrait (anonyme) de la même époque. Morceau de virtuosité de Madeleine : les manches de mousseline blanche finement plissées.

Un petit morceau de papier s'échappe du livre au bas de la composition avec trois mots en caractères grecs. Révéleront-ils comme les armoiries l'identité du modèle ? On le souhaite et l'on espère que ce beau portrait de Madeleine Hérault permettra d'identifier d'autres œuvres de sa main.

*Musée des Beaux-Arts de Rennes, 20 quai Emile Zola 35000 Rennes. Le portrait peint par Madeleine-Hérault-Coypel est exposé dans les salles du XVII<sup>e</sup> siècle au premier étage.*

Festival national  
du film d'animation

# De retour à Rennes du 1<sup>er</sup> au 5 avril

Du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2023, le festival national du film d'animation sera de retour en salles, à **Rennes** et dans sa métropole, pour proposer le meilleur de l'animation française contemporaine. 149 œuvres ont été sélectionnées et 59 films seront en compétition et départagés par un jury de professionnels.

Le festival s'affirme comme une vitrine de la création des œuvres d'animation, avec une promesse : « donner à voir tout ce que porte l'animation française, qu'elle s'adresse aux plus jeunes ou aux adultes, sur un petit ou un grand écran. »

## 29 films professionnels et 30 films étudiants en compétition

Plus de quinze récompenses seront décernées à l'occasion de deux soirées. Le mardi 4 avril sera consacré à la remise des coups de cœur des partenaires. Le mercredi 5 avril clôturera le festival en dévoilant les Grands Prix de cette 29<sup>e</sup> édition, suivi de la projection des œuvres primées.

59 courts-métrages sont en compétition dont 29 films professionnels et 30 films étudiants.

À noter, des « séances spéciales » rythmeront l'événement. Doggo, un ciné-concert accessible dès 4 ans, met à l'honneur les chiens. Le spectacle est signé par la chanteuse bretonne Ellie James en collaboration avec l'illustratrice Tiffanie Pichon. Un homme est mort, librement adapté de la BD de Kris et Étienne Davodeau, rend hommage au combat des ouvriers brestois pendant les grèves de 1950.

## Un long-métrage qui revisite le mythe de Robin Crusoé en avant-première

Neuf longs-métrages sont programmés. Projeté en avant-première, *L'Île* de la réalisatrice Anca Damian, est une fable musicale sur le mythe de Robinson Crusoé. Deux films nominés pour le César du meilleur film d'animation cette année font partie de la programmation. Il s'agit d'*Ernest et Célestine : Le voyage en Charabie* de

Julien Chheng et Jean-Christophe Roger, et *Le Petit Nicolas : Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?* d'Amandine Fredon et Benjamin Massoubre

### Les autres longs-métrages :

*Interdit aux chiens et aux Italiens* d'Alain Ughetto

*Nayola* de José Miguel Ribeiro

*Pattie et la colère de Poséidon* de David Alaux

*Saules aveugles, femme endormie* de Pierre Földes

*Unicorn Wars* d'Alberto Vázquez

*Yuku et la fleur de l'Himalaya* d'Arnaud Demuyneck et Rémi Durin.

Ouverture de la billetterie le 22 mars.  
Pour découvrir le programme détaillé et  
la liste des lieux de projections :  
<https://festival-film-animation.fr/>



# ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, « 7 JOURS » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2023 par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2022 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code de commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2022, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2023 en Ille-et-Vilaine. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, selon l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 19 décembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est fixé à 56 euros HT. Les tarifs sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

## AVIS



### COMMUNE D'ORGERES (35)

RENOVATION ET EXTENSION DE L'ECOLE LES GRAINS D'ORGE  
Avis d'appel public à concurrence - Procédure adaptée

- 1 - Identification de l'organisme qui passe le marché :  
Commune d'ORGERES, 5 rue de la Mairie 35 230 ORGERES, Tél : 02 99 05 70 10, mairie@orgeres.fr
- 2 - Objet du marché : Les travaux concernent les travaux de rénovation et d'extension de l'école LES GRAINS D'ORGE pour la commune d'ORGERES (35).
- 3 - Procédure de passation : Procédure adaptée (article R2123-1 à R2123-3) du code de la commande publique). Marchés par lots séparés :
  - Lot n° 01 : GROS-ŒUVRE
  - Lot n° 02 : CHARPENTE BOIS - BARDAGE
  - Lot n° 03 : COUVERTURE - ETANCHEITE
  - Lot n° 04 : MENUISERIES EXTERIEURES
  - Lot n° 05 : MENUISERIES INTERIEURES
  - Lot n° 06 : PLATRERIE - ISOLATION
  - Lot n° 07 : COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES
  - Lot n° 08 : CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - SANITAIRE
  - Lot n° 09 : REVETEMENT DE SOLS - FAIENCES
  - Lot n° 10 : PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX
  - Lot n° 11 : PLAFONDS SUSPENDUS
  - Lot n° 12 : SERRURERIE
  - Lot n° 13 : VRD - ESPACES VERTS
  - Lot n° 14 : CLOTURES ET PORTAILS
  - Lot n° 15 : DEMOLITION DESAMIANTAGE
  - Lot n° 16 : PHOTOVOLTAÏQUE
- 4 - Délai d'exécution des travaux : La durée globale des travaux est de 13 mois.  
Date prévisionnelle de début des travaux : Mai/Juin 2023
- 5 - Modalités d'obtention du dossier de consultation: Les dossiers seront obtenus gratuitement par voie dématérialisée sur le site internet suivant : marches.megalis.bretagne.bzh
- 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Suivant les modalités énoncées dans le règlement de consultation
- 7 - Critères d'attribution : Les offres seront jugées selon les critères énoncés dans le règlement de consultation.
- 8 - Modalités de remise des offres :  
La date limite de réception des offres est fixée au 30 Mars 2023 avant 12h00.  
Les offres seront à transmettre à la Commune d'ORGERES uniquement par voie électronique sur le profil acheteur, accessible à l'adresse internet suivante : marches.e-megalisbretagne.org
- 9 - Renseignements complémentaires : Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, sur le profil acheteur de la Commune d'ORGERES, une demande écrite au moins 10 jours avant la date limite de réception des offres.
- 10 - Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte, CS 44 416, 35 416 RENNES.
- 11 - 11 - Date d'envoi du présent avis : Le 15 mars 2023.

L237J02920

## COMMUNE DE LA BOUEXIERE

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision allégée n°3 du PLU de la commune de La Bouëxière du 13 mars 2023 à 14h au 13 avril 2023 inclus (fin de l'enquête publique à 17h30), soit pendant 32 jours consécutifs.

Le projet de révision allégée vise à contribuer à la préservation du patrimoine rural de qualité tout en ne compromettant pas l'activité agricole, en permettant le changement de destination dans le respect des critères précédemment fixés par le PLU.

Madame Christiane PRIOUL, négociatrice en retraite, a été désignée commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Rennes.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire-enquêtrice, seront tenus à la disposition du public en mairie de La Bouëxière pendant la durée de l'enquête, du 13 mars au 13 avril 2023 inclus au jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit :

Le(s) mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, les lundi de 14h00 à 17h30, les vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 et les samedi de 9h00 à 12h00. à l'exception des dimanches et des jours fériés

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à Mme la commissaire-enquêtrice « enquête publique révision allégée n° 3 » à la mairie de La Bouëxière (adresse : 5 rue Théophile Rémond 35340 LA BOUEXIERE) avant le 13 avril 2023 à 17h30.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de La Bouëxière dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : [www.mairie-labouexiere.fr](http://www.mairie-labouexiere.fr)

Un poste informatique sera mis à disposition du public à la mairie de La Bouëxière aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à [enquete.publique@mairie-labouexiere.fr](mailto:enquete.publique@mairie-labouexiere.fr). Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête et au plus tard le 13 avril 2023 à 17h30.

La commissaire enquêteur sera présente à la mairie aux dates et heures suivantes :

le lundi 13 mars 2023 de 14 heures à 17 heures,  
le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023 de 9 heures à 12 heures,  
le jeudi 13 avril 2023 de 14 heures 30 à 17 heures 30.

Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteur sera déposée en mairie de La Bouëxière et sur le site Internet : [www.mairie-labouexiere.fr](http://www.mairie-labouexiere.fr) et à la Préfecture pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique et conformément aux dispositions du code de l'environnement, la révision allégée n° 3 du PLU ainsi que les éventuelles modifications issues des avis des services et des personnes publiques associées ou issues de l'enquête publique seront soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

L237J01706

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Direction de la Coordination Interministérielle et de l'Appui Territorial  
Bureau de l'Environnement  
et de l'Utilité Publique

### AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté, le préfet informe les habitants de L'HERMITAGE et de MORDELLES qu'une consultation du public va être ouverte sur la demande formulée par la société LEGENDRE DÉVELOPPEMENT, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à l'exploitation d'une installation de stockage de produits combustibles située Zone d'activité de La Tertrais II, à L'HERMITAGE.

Le dossier est consultable du 11 avril 2023 (9h) au 13 mai 2023 (12h) :  
- en mairie de L'HERMITAGE, aux heures suivantes : le lundi de 13h30 à 17h30 / le mardi et le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 / le jeudi de 8h30 à 12h / le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 / le samedi de 9h à 12h (fermeture les 1<sup>ers</sup> samedis du mois) ;  
- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>.

Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :

- à la mairie de L'HERMITAGE, aux heures indiquées ci-dessus, sur un registre ouvert à cet effet,

- par courrier à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, bureau de l'environnement et de l'utilité publique, 81 boulevard d'Armorique 35026 RENNES Cedex 9,

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr) (en précisant l'objet du courriel : « consultation du public - LEGENDRE DÉVELOPPEMENT à L'HERMITAGE »).

A l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus.

L237J02712

SERVICE DE RELECTURE  
**ASSURÉ**  
ATTESTATION DE PARUTION  
**IMMÉDIATE**

# TRIBUNAL DE COMMERCE

## CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex  
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

**GREFFE** : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites  
Tél. 02 99 65 38 88

**RCS - CFE** : registre du commerce - formalités RCS  
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00  
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

Mes aides publiques infogreffe  
Obtenir des aides en toute confiance

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

### REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 01 mars 2023)

**SARL AU CARROUSSEL DES SAVEURS**, Route de Bain, 35150 Janzé, RCS RENNES 829 046 697. Boulangerie pâtisserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537240610-2023J00083

(Jugement du 08 mars 2023)

**SAS LYT**, 31 Rue Jean Guehenno, Escalier C, 35700 Rennes, RCS RENNES 808 230 593, RM 808 230 593. Conception, fabrication et vente de vêtements et accessoires en France et à l'étranger. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 8 septembre 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537331715-2023J00089

**SARL M&G**, 7 Rue de la Barberais, 35650 le Rheu, RCS RENNES 851 021 840. Holding. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 2 février 2023 désignant administrateur Selarl Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Cours RAPHAËL BINET Le Magister 35000 Rennes avec les pouvoirs : d'assurer seul et entièrement l'administration de l'entreprise débitrice, mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537331731-2023J00090

### LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 01 mars 2023)

**SARL 2H2C**, 2 le Housset, 35137 Bédée, RCS RENNES 792 781 874. Bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537240607-2023J00082

(Jugement du 08 mars 2023)

**SARL MARGOT**, 40 Place du Colombier, 35000 Rennes, RCS RENNES 442 431 417. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2023, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537331712-2023J00087

**SAS MAMIE MESURE**, 01 Rue de la Borderie, 35500 Vitré, RCS RENNES 821 893 690, RM 821 893 690. Épicerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537331722-2023J00092

**SARL MAMIE MESURE RENNES**, 1b Rue Poullain Duparc, 35000 Rennes, RCS RENNES 844 396 093. Commerce de droguerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537331728-2023J00091

### LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

**SARL BRETON'INK**, 61 Rue Jean Guéhenno, 35700 Rennes, RCS RENNES 851 758 870, RM 851 758 870. Impression numérique sur textile. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537331734-2023J00084

**SAS IMA.GO**, la Rue Gibert, 35830 Betton, RCS RENNES 824 044 556. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion destinés aux entreprises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 janvier 2023, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537331725-2023J00085

**SARL LCF**, 16 Rue des Merhands, 35470 Bain-De-Bretagne, RCS RENNES 530 197 904. Courtage en Opérations de banque et services de paiement et courtage en assurance intermédiaire en opérations de banque. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537424022-2023J00100

**SARL NAMEX RENNES ALMA**, Centre Commercial Rennes Alma, 35000 Rennes, RCS RENNES 829 064 468, RM 829 064 468. Restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 septembre 2021, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537424029-2023J00094

**SAS AUTO PREMIER**, 2 Rue des Chevrons, 35000 Rennes, RCS RENNES 829 335 934, RM 829 335 934. Garage automobile. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537424032-2023J00095

**SARL AU RALLYE DES DOUCEURS**, 13 Rue de Romillé, 35850 Langan, RCS RENNES 843 994 047, RM 843 994 047. Boulangerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 janvier 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537424040-2023J00098

**SARL JOSSE-CADIC**, 1 Bis Rue Poullain Duparc, 35000 Rennes, RCS RENNES 852 969 070. Holding du réseau mamie mesure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 février 2023, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537424043-2023J00099

**SARL EURL JADA**, 13 Rue Notre Dame, 35600 Redon, RCS RENNES 894 142 389. Détail de viandes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 septembre 2021, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537424047-2023J00097

ABONNEZ-VOUS !

## LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

**SAS QUADRA MENUISERIE**, 46 Rue du Bout de Lande, 35890 Laillé, RCS RENNES 897 960 035, RM 897 960 035. Menuiserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537424050-2023J00096

**SAS TLFF**, 63 Rue de Rennes, 35360 Montauban-De-Bretagne, RCS RENNES 830 989 497. Remise en forme. mise à disposition à tous publics de tous types d'appareils de mise en forme sans enseignement, ni suivi. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 janvier 2023, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501537424035-2023J00093

**PELLERIN Dimitri**, 31 Rue Nationale, 35235 Thorigné-Fouillard, RCS RENNES 753 987 254. Aide À Domicile. Prononce l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, portant sur le patrimoine professionnel et personnel sous le numéro 2023J00086, date de cessation des paiements le 08/09/2021 et a désigné liquidateur la SELARL DAVID-GOIC & Associés, prise en la personne de Me Isabelle GOIC, 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501537331718-2023J00086

**MABIKAS Yannick-Stive**, 19 Rue de Jinan, 35000 Rennes, RCS RENNES 883 639 791. Vente En Ligne Produits Divers. Prononce l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, portant sur le patrimoine professionnel et personnel sous le numéro 2023J00088, date de cessation des paiements le 08/09/2021 et a désigné liquidateur la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION, 20 Bd d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 RENNES. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501537331737-2023J00088

**SAS TECHNERGY**, 229 Rue Saint-Honoré, 75001 Paris, ancien siège : 12 Rue de Sureau - La Montgervallaise - 35520 LA MEZIERE, RCS PARIS 908 193 550, RM 908 193 550. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement du tribunal de commerce de RENNES en date du 8 mars 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J00054 désigne liquidateur Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 RENNES.

13501537391135-2023J00054

## CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 08 mars 2023)

**SARL ACREAT**, 29 Rue du Puits Mauger, 35000 Rennes, RCS RENNES 811 959 865. Conception et commercialisation de logiciels et site internet. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 15 mars 2023. Maintient administrateur, SELARL AJIRE prise en la personne de Me Erwan MERLY, 6 Crs RAPHAEL BINET Le Magister 35000 RENNES, pendant la poursuite de l'activité soit jusqu'au 15 mars 2023 inclus.

13501537424026-2023J00015

## HOMOLOGATION DE L'ACCORD

(Dépôt du 01 mars 2023)

**SAS 2MB DISTRIBUTION**, 70 Avenue du Général de Gaulle, 35530 Noyal-Sur-Vilaine, RCS RENNES 413 221 730. L'achat, la vente et les réparations de pièces détachées: mécanique, hydraulique, électronique, de matériel civil et militaire, achat, vente de tous produits agro-alimentaires, de tous produits concernant l'industrie de pêche, de tous produits d'origine florale tant en France qu'à l'étranger, toutes prestations en matière de matériel ou technologie industriel ainsi que l'achat et la vente de Ces matériels. Jugement d'homologation de l'accord intervenu dans la procédure de conciliation. Le jugement est déposé au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance.

13501537513704-2022C00043

## COUR D'APPEL DE RENNES TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement en date du 13 Mars 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a

- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de la :

**SCEA PESNEL ET JULLIEN**, devenue SCEA «le Panier d'Annabelle», Société civile d'exploitation agricole, Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules SIRET n°818 218 034 00010 La landrière 35520 MELESSE

- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.

L237J02885

Par jugement en date du 13 Mars 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a :

- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif du :

**G.F.A. JULLIEN-MARESCAUX**, Groupement foncier agricole ; propriété, gestion et administration d'immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine, identifié au RCS de RENNES sous le n° 818 096 836 LA LANDRIERE 35520 MELESSE

- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.

L237J02886

## COUR D'APPEL DE RENNES TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement en date du 13 Mars 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a

- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire simplifiée pour insuffisance d'actif de : **Jasper Estelle JONES**, Interprète-traductrice, sous l'enseigne «Feuille de Jaspe», SIRET 823 288 063 00030 - 2 cours Camille Claudel Apt 301 - 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.

L237J02887

Par jugement en date du 13 Mars 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a :

- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire simplifiée pour insuffisance d'actif de la S.C.I. : «**ANOUK**», exerçant sous l'enseigne «SUPER U», société civile immobilière, (Acquisition, gestion et exploitation de tous immeubles), enregistrée au RCS de RENNES sous le n° 503 603 623 ZA La Métairie Espace Quartier Libre 35520 MELESSE

- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.

L237J02888

Par jugement en date du 13 Mars 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a constaté l'état de cessation des paiements et prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de : **Christophe BITAULD** né le 14/06/1968 à RENNES (35) exploitant agricole - production de fruits - La Motte 35320 SAULNIERES

- fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 23 Janvier 2023.

- désigné Maître Eric MARGOTTIN, 29 rue de Lorient - CS 74036 - 35040 RENNES CEDEX, en qualité de mandataire judiciaire ;

Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ci-dessus désigné dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>

L237J02889

Par jugement en date du 13 Mars 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a

PRONONCÉ la liquidation judiciaire simplifiée de : **Fabrice PELTIER**, agent commercial dans le domaine du courtage prêt immobilier identifié au FSAC de RENNES sous le n° 531 248 409, dont l'activité se situe Domaine du Moulin d'Olivet - Espace Performance 35760 SAINT GRÉGOIRE concernant uniquement le patrimoine professionnel ;

FIXÉ au 1<sup>er</sup> décembre 2022 la date de cessation des paiements ;

DÉSIGNÉ la SELARL ATHENA, prise en la personne de Maître Charlotte THIRION, 20 rue d'Isly 35000 RENNES, en qualité de liquidateur judiciaire ;

Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur ci-dessus désigné dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>

L237J02890

Par jugement en date du 13 Mars 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a

PRONONCÉ la liquidation judiciaire simplifiée de : **Guillaume VAN RUYMBEKE**, entrepreneur individuel, éducateur canin sous l'enseigne «AU QUART DE POIL» dont l'activité se situe au 10 impasse de Beauchêne 35410 DOMPLOUP, identifié sous le n° SIRET 512 989 641 00042 concernant son patrimoine professionnel et son patrimoine personnel ;

FIXÉ la date de cessation des paiements au 06 Octobre 2022.

DÉSIGNÉ en qualité de liquidateur judiciaire, Maître Eric MARGOTTIN, 29 rue de Lorient -CS 74036-35040 RENNES CEDEX ;

DIT qu'il sera fait application des dispositions du livre VI sur les éléments des patrimoines professionnel et personnel de Monsieur Guillaume VAN RUYMBEKE;

DIT que les dettes dont Monsieur Guillaume VAN RUYMBEKE est redevable sur ses patrimoines professionnels et personnels seront traitées en fonction du droit de gage de chaque créancier, sauf disposition contraire ;

RAPPELLE que le tribunal connaîtra des contestations relatives à la séparation des patrimoines qui pourraient s'élever à l'occasion de la présente procédure ;

Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur ci-dessus désigné dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>

L237J02891

## CONSTITUTIONS



## AVIS DE CONSTITUTION

**LA TULIPE**  
Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 20 La Haute Mousse  
35240 RETIERS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RETIERS du 3 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LA TULIPE  
Siège social : 20 La Haute Mousse,  
35240 RETIERS

Objet social : la construction, l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et terrains, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social, et plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la Société

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Sylvie CHOBLET, demeurant 20 La Haute Mousse 35240 RETIERS

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L237J02722

24H/24H  
PUBLICATION  
DE VOTRE ANNONCE EN  
LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME

WWW.7JOURS.FR



## AVIS DE MARCHÉ

### VILLE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Marché de travaux

**Section 1 :** Identification  
Nom de l'acheteur : Commune Montauban-de-Bretagne Identification : SIRET n° 200 085 876 00015 CP / Ville : 7 rue Saint-Elói, 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE  
Groupement de commandes : Non

**Section 2 :** Communication  
Accès aux documents de la consultation : profil d'acheteur : <https://www.megalix.bretagne.bzh/>  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non  
Nom du contact : F. RONDACHE 02.99.06.42.55

**Section 3 :** Procédure  
Type de procédure : Procédure adaptée  
Technique d'achat : Sans objet  
Date et heure limite de réception des plis : 21/04/2023 14:00  
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée  
Réduction du nombre de candidats : Non  
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui  
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

**Section 4 :** Identification du marché  
Intitulé du marché : Aménagement d'un giratoire rue de Rennes/rue des Fontenelles  
Type de marché : Travaux  
Lieu principal d'exécution : 35360 Montauban-de-Bretagne  
La consultation comporte des tranches : Non

**Section 5 :** Lots  
Marché alloué : Non

**Section 6 :** Informations complémentaires  
Visite obligatoire : Non  
Demande de renseignements : via le profil acheteur : <https://www.megalix.bretagne.bzh/>  
Date d'envoi du présent avis : 15/03/2023

L237J02901

## CONSTITUTIONS

## RODOLPHE PAQUEREAU

Création de la sas : Agence Rodolphe Paquereau Architecture. Sigle : ARPA. Siège : 32 Les jardins de la garenne 35440 MONTREUIL SUR ILLE. Capital : 5000 €. Objet : La société a pour objet l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace. A cette fin, la société peut accomplir toutes opérations concourantes directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement. Président : Rodolphe PAQUEREAU, 32 Les jardins de la garenne 35440 MONTREUIL SUR ILLE. Durée : 99 ans au rcs de RENNES. Tout associé a accès aux assemblées. Chaque action égale à une voix. Cessions libres.

L237J01819

Aux termes d'un ASSP en date du 07/03/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : ISO  
Objet social : La gestion, l'aménagement et la mise en valeur de tous immeubles dont elle deviendra propriétaire, ainsi que l'acquisition d'immeubles en vue de leur location et plus généralement toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et pouvant contribuer au développement de la Société.

Siège social : 4 Rue de Groix, 35230 BOURGBARRE  
Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES  
Co-gérance : M. DEMIRTAS Ismail, demeurant 4 Rue de Groix, 35230 BOURGBARRE et Mme DEMIRTAS Zeynep, demeurant 4 Rue de Groix, 35230 BOURGBARRE  
Clause d'agrément : Article 15 des statuts

L237J02657



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Guichen du 14 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL  
Dénomination sociale : 2 C EXTE-RIEURS

Siège social : 9 rue de la Vallée 35580 LASSY

Objet social : La réalisation de travaux de petite maçonnerie paysagère (clôtures, terrasse, murets, tranchées, décaissement) - L'abattage, l'élagage, l'entretien d'arbres et végétaux.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €  
Gérance : Monsieur Cyrille GAUTHIER demeurant 2 Le Deserti 35580 GUICHEN et Monsieur Jean-Charles FAUCHOUX demeurant 9 rue de la Vallée 35580 LASSY

Immatriculation : RCS RENNES  
Pour avis  
La Gérance

L237J02856

ABONNEZ-VOUS !

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Article R322-31 du code des procédures civiles d'exécution  
Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de RENNES

## A LA REQUETE DE :

La Société dénommée CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE MARTIGNE-RETIERS, Société coopérative de crédit à capital variable inscrite au RCS de RENNES sous le n°777 751 454 dont le siège social est 13, Ter rue August Pavie, 35240 RETIERS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié à son siège.

Ayant pour avocat, Maître Mathieu DEBROISE, SELARL d'Avocats inscrit au RCS de RENNES sous le n°519 082 747, prise en la personne de Maître Mathieu DEBROISE, Avocat au Barreau de RENNES - y demeurant 1, Place de Bretagne 35000 RENNES.

Il sera procédé à la mise en vente forcée par adjudication aux enchères publiques devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES au lieu ordinaire des dites audiences, siégeant Cité Judiciaire 7 rue Pierre Abélard 35000 RENNES, d'un immeuble situé :

## COMMUNE LE THEIL DE BRETAGNE (35) RUE AMAND DE LEON DES ORMEAUX UNE PROPRIÉTÉ CONSISTANT EN :

### UNE MAISON D'HABITATION SITUÉE À LE THEIL DE BRETAGNE (35240) 16 TER RUE AMAND DE LÉON DES ORMEAUX

Ladite maison d'habitation, en cours de finition, comprenant :  
- Au rez-de-chaussée : un séjour-salon, une cuisine, trois chambres, un bureau, une salle de bain, des WC, une buanderie, une cave et un garage;  
- Au-dessus : grenier aménageable.

Terrain.

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Section NuméroLieu ditContenance

A1076 Le Bourg : 12 ca - A1079 Le Bourg 06a : 75ca - Contenance totale 06a 87ca

### LA MOITIE INDIVISE DU CHEMIN D'ACCÈS À LADITE MAISON SITUÉE À LE THEIL DE BRETAGNE (35240), RUE AMAND DE LÉON DES ORMEAUX

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Section NuméroLieu ditContenance

A1076 Le Bourg : 04 ca - A1077 Le Bourg : 1a 31ca - A108018 rue Amand de Léon des Ormeaux : 55ca - Contenance totale : 1a 90 ca

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attachées, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve. (R321-3 5° du CPCE)

Ainsi qu'il résulte d'un extrait cadastral délivré par le SDIF d'Ille et Vilaine, qui a été joint au commandement aux fins de saisie.

Un procès-verbal de description des lieux a été établi par la SELARL NEDELLEC - LE BOURHIS - LETEXIER - VETIER - ROUBY, Huissiers de Justice à RENNES, le 4 avril 2022.

Ce procès-verbal de description remplit les conditions requises par les articles R322-1 et suivants du code des procédures civiles d'exécution. Il a par ailleurs été annexé au Procès-Verbal de description de l'immeuble les diagnostics requis en matière de vente immobilière.

Ce procès-verbal de description des lieux et ses annexes sont joints au cahier des charges et conditions de la vente.

## L'ENSEMBLE IMMOBILIER SUS DÉSIGNÉ SERA ADJUGÉ LE : JEUDI ONZE MAI DEUX MILLE VINGT TROIS

A DIX HEURES

(JEUDI 11/05/2023 À 10H00)

à l'audience de Madame le Juge de l'exécution  
du Tribunal Judiciaire de RENNES  
Cité judiciaire - 3<sup>ème</sup> étage  
7 rue Pierre Abélard  
35000 RENNES

### SUR LA MISE À PRIX DE 150.000, 00 € (CENT CINQUANTE MILLE EUROS)

outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente, déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté :

\* au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES - Cité judiciaire 3<sup>ème</sup> étage 7 rue Pierre Abélard 35000 RENNES

\*et au cabinet de Maître Mathieu DEBROISE, SELARL, Avocat au Barreau de RENNES demeurant 1, Place de Bretagne 35000 RENNES

Une visite sera organisée par la SCP NEDELLEC LE BOURHIS LETEXIER VETIER ROUBY, Huissiers de Justice à RENNES, le Vendredi 28 Avril 2023 de 14h00 à 15h00 sur place et sans rendez-vous.

L237J02844

## CONSTITUTIONS



contact@ssjavocat.fr  
Espace CYBELE -  
9 Rue Hélène BOUCHER  
BP 50125 - 22191 PLERIN

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 10 mars 2023, régularisé par voie électronique, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LMC  
Capital : 1 000 Euros  
Forme : Société par actions simplifiée (SAS)  
Siège social : 1 Avenue de Beausoleil - 35740 PACE

Objet social : l'achat, la vente, l'échange, la location, l'exploitation sous quelque forme que ce soit de tous immeubles bâtis ou non bâtis, immeubles à construire, parts ou actions de sociétés immobilières ou sociétés dont l'actif comprend un immeuble, programmes immobiliers, droits immobiliers, et de tous droits et/ou obligations y afférent, en qualité de marchand de biens ; la construction en vue de sa vente en totalité ou par fractions d'un ensemble immobilier ; l'acquisition sous toutes ses formes de droits à construire de biens et droits immobiliers ; la souscription de tous emprunts avec ou sans constitution d'hypothèque ; la construction, la réparation, l'entretien, la restauration, la rénovation, la décoration et l'aménagement de tous immeubles ; l'administration et la gestion de tous biens et droits immobiliers, mobiliers, industriels ou commerciaux, la réalisation de prestations de services dans ce domaine ; la location meublée ou non de tous immeubles, l'acquisition, l'exploitation, la distribution et la vente de tous biens et services destinés à contribuer, directement ou indirectement, à l'aménagement, au confort et à l'agrément des immeubles loués, gérés ou cédés ; la fourniture aux tiers de tous concours d'ordre administratifs, commercial, technique et financier en vue d'aboutir aux opérations ci-dessus décrites ; la constitution de toutes sociétés civiles ou commerciales, l'achat ou la souscription, la vente de toutes actions ou parts de sociétés commerciales et de toutes parts de sociétés civiles et sociétés immobilières, la gestion et l'administration de telles participations, notamment par voie de constitution de garanties, avais, prêts et avances, ainsi que toutes autres opérations commerciales, civiles ou financières relatives aux dites participations, tant pour son compte qu'en qualité de mandataire ; l'achat revente de tous biens et produits ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE**

Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

**PRÉSIDENCE** : la société SLB, société à responsabilité limitée, au capital de 1.010 €, dont le siège social est à PACE 35740, 1, Avenue de Beausoleil, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES, sous le numéro 805 323 540, est nommée Président de la Société pour une durée indéterminée.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Le Président

L237J02783

CABINET ALAIN GORRET  
NICOLAS MARUELLE  
Espace performance  
Centre Alphas Bat H1  
35760 SAINT-GREGOIRE  
02 99 23 03 22



### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/02/2023, il a été constitué une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « **SELARL DOCTEUR HARMONY LEFEUVRE** », au capital de 1 000 € en numéraire entièrement libéré, dont le siège est fixé 2 Route du Boël à GUICHEN (35 580), inscrite au tableau de l'Ordre des Médecins d'Ille-et-Vilaine sous le numéro 0326 et ayant pour objet l'exercice la profession de Médecin Généraliste. La durée de la société a été fixée à 50 ans à compter de l'immatriculation de la société. Madame Harmony LEFEUVRE, demeurant 33, square du Haut Blossne à RENNES (35 200) a été désignée en qualité de première gérante pour une durée indéterminée. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour Avis

L237J02743

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, le 10 mars 2023, a été constituée une société civile constituée en vue de la vente d'immeubles, ayant les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : SCCV CŒUR MANACH'2

-Siège social : 13 rue de la Sauvaie - 35000 RENNES

-Durée : 30 ans

-Objet :

L'acquisition de tous terrains, biens et droits immobiliers en France, et notamment l'acquisition d'1 terrain à bâtir rue de Coat Manach à ST RENAN (29290).

-La démolition éventuelle des biens existants et la construction sur le terrain d'un ensemble immobilier,

-La vente des immeubles, soit en totalité, soit par fractions, en l'état actuel ou futur d'achèvement, à terme ou après terminaison,

-Accessoirement, la propriété, l'administration et l'exploitation par voie de location dudit immeuble,

-L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitutions de garanties de toute nature ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social, la mise en place de tous moyens financiers nécessaires à l'opération.

-Et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, de quelque nature que ce soit, pouvant se rattacher à l'objet social, directement ou indirectement, à condition que les opérations ne modifient en rien le caractère civil de la Société et ne soient pas réputées activités industrielles ou commerciales au sens des articles 34 et 35 du Code Général des Impôts.

-Capital social 1.000 Euros

-Apports en numéraire : 1.000 Euros

-Gérante : la société KERMARREC PROMOTION dont le siège social est situé à RENNES (35000) 13 rue de la Sauvaie, représentée par Mme Nolwenn LAM KERMARREC.

-Parts sociales : les cessions sont libres entre associés. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés réunis en assemblée générale

La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

L237J02726

Avis est donné de la constitution, par acte SSP en date du 10 mars 2023, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

**MAUREPAS KEBAB**

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée

Siège social : 32 rue de Trégain - 35700 RENNES

Objet social : L'exploitation directe ou indirecte, notamment par voie de création, d'achat, de location-gérance consentie par un tiers ou à un tiers, de tous fonds de commerce de restauration, traditionnelle ou rapide, sur place ou à emporter ; Toutes activités se rapportant directement ou indirectement aux activités ci-dessus ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant

une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans

Capital social : 1.000 euros, par apport en numéraire

Gérance : Monsieur Sarwar KHAN, sis 32 rue de Trégain 35700 RENNES, sans limitation de durée.

RCS RENNES. Pour avis.

L237J02736



Société d'Avocats  
19 A, rue de Châtillon, CS 26535  
35055 RENNES CEDEX

### « SARL ABBAYE

#### BLANCHE »

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 Euros

Siège social : 99 avenue John Kennedy  
35400 SAINT-MALO

Immatriculation au R.C.S SAINT-MALO

### AVIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 09 mars 2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée « **SARL ABBAYE BLANCHE** », au capital de 1 000 Euros dont le siège social est situé 99 avenue John Kennedy - 35400 SAINT-MALO et ayant pour objet : l'exploitation d'une station-service comprenant le commerce de détail de carburants, lubrifiants, produits auto, et toutes les prestations de services s'y rattachant, pour une durée de 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S de SAINT-MALO, et dont le gérant est M. Didier BERREZAI demeurant 101 Avenue Kennedy - 35400 SAINT-MALO. Pour Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO. Le gérant

L237J02739

### AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **CHARENT'BREIZH**

Forme : Société par actions simplifiée  
Siège social : 9 impasse du Héron - 35490 SENS-DE-BRETAGNE  
Objet : L'acquisition de tous droits réels immobiliers, valeurs mobilières, droits sociaux ou instruments de placement financier, la prise de participation, sous toute forme, dans toute société, participer à la gestion active, à l'administration, à l'animation et la coordination des sociétés directement ou indirectement contrôlées ou dont elle détient une participation, en assurer éventuellement la direction et le contrôle, et plus généralement participer, à ce titre, à la vie des entreprises dont elle détient une partie du capital. Durée de la société : 99 années  
Capital social fixe : 1.245.100 euros  
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés. Tout associé peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.  
Président : Vincent CHAUVEL, demeurant à SENS-DE-BRETAGNE (35490), 9 impasse du Héron, La société sera immatriculée au RCS de Rennes. Le Président

L237J02740

**PRESTIGE CARS** Création de l'eurl : Prestige cars. Sièg : 7 rue de l'épine, 35530 NOYAL SUR VILAINE. Capital : 1 €. Objet : Achat et vente de véhicule d'occasion  
Gérant : Théo Tartar, 30 rue du Kortenker, Appt 40 59270 BAILLEUL.  
Durée : 99 ans au rcs de RENNES.

L237J01793



### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué, par acte sous seing privé du 27 janvier 2023, une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **Dr BASSELOT**  
Forme : Société d'exercice libéral de Médecin à responsabilité limitée

Siège social : 320 Avenue du Général George Patton - Polyclinique Saint-Laurent 35700 RENNES

Objet : exercice de la profession de Médecin et plus particulièrement de Chirurgien Orthopédiste

Durée de la société : 99 années  
Capital : 100.00 Euros

Montant des apports en numéraires : 100.00 Euros

Gérance : Monsieur Frédéric BASSELOT demeurant à demeurant à MONTGERMONT (35760-ILLE ET VILAINE) au 37 B Chemin de la Rebutière.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis, le gérant

L237J02760

Aux termes d'un ASSP en date du 12/03/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SAS LBZ EVENTS  
Objet social : Analyse et conseil dans la conception, l'organisation, la direction technique et la coordinations d'événements privés

Siège social : 5 quai de la Préalaye, 35000 RENNES

Capital : 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Président : M. LABAZANOV Suliman Idrissovitch, demeurant 5 quai de la Préalaye, 35000 RENNES

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées, chaque action donne droit à une voix

Clause d'agrément : les actions ne peuvent être cédées qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

Pour avis  
Maître Gaëlle LE STRAT, Avocat à la Cour

L237J02774

**POUR RESTEZ  
INFORMÉ SUR TOUTE  
L'ACTUALITÉ  
ÉCONOMIQUE**

**ABONNEZ-VOUS !**

**24H/24H  
PUBLICATION  
DE VOTRE ANNONCE  
EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME  
INTERNET**



Aux termes d'un ASSP en date du 03/03/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JO INVEST  
Objet social : La prise de participation à toutes Entreprises et à toutes Sociétés créées ou à créer, par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit directe ou indirecte, majoritaire ou non dans toutes les Sociétés françaises ou étrangères, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ou un objet différent quel que soit leur activité.

La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit et notamment d'une façon non limitative par voie d'acquisition, de création, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion.

L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la Gérance, la gestion de son propre patrimoine tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine quel que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités

Siège social : 11 Rue des Gabelous , 35480 GUIPRY MESSAC  
Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES  
Président : M. ORAIN Jordane, demeurant 11 Rue des Gabelous, 35480 GUIPRY MESSAC

Admission aux assemblées et droits de votes : Selon les conditions statutaires et légales.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

L237J02796

Aux termes d'un ASSP en date du 02/03/2023, il a été constitué une SASU à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SASU KD JOINTEUR  
Sigle : KD JOINTEUR  
Objet social : La Sasu KD JOINTEUR a pour objet directement ou indirectement, en France et à l'étranger : - la mise en œuvre en général, de tout travaux bâtiment intérieur neuf ou en rénovation, de plâtrerie et de tous ce qui y rapporte ainsi que de tous travaux de peinture.

- la participation de la Sasu KD JOINTEUR, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Siège social : 16 rue du Clos d'Argentré, 35290 SAINT MEEN LE GRAND  
Capital initial : 500 €  
Capital minimum : 500 €  
Capital maximum : 5 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES  
Président : M. DEAS Kévin, demeurant 16 rue du Clos d'Argentré, 35290 SAINT MEEN LE GRAND

Admission aux assemblées et droits de votes : - Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Clause d'agrément : - Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Pour avis, DEAS Kévin

L237J02799



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date à Rennes du 10 mars 2023, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI CABS**.  
Forme : Société civile immobilière.  
Objet : L'acquisition, la cession, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la société : 99 années.  
Capital social fixe : 100 euros  
Siège social : Rue René Dumont - Ilot 9 - Zac Armorique, 35000 Rennes.  
Gérance : Sont nommés gérants pour une durée indéterminée :

- M. Charles DESHAIES, demeurant 14 rue Waldeck Rousseau, 35700 Rennes
  - Mme Amélie GLORIA, demeurant 37 rue Amélie Nemours, 35700 Rennes
  - Mme Bérénice BANNETEL, demeurant 14 square de la Rance, 35000 Rennes
  - Mme Solène SAKELARIO demeurant 12 avenue Louis Barthou, 35000 Rennes
- Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, entre associés ou à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec l'agrément de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis, L237J02809

CUTBACK WORKS

CREATION DE LA SAS CUTBACK WORKS

Suivant acte reçu par Me Anne-Lise FROMAGE, Notaire à SAINT-MALO (35400) 18 rue Gustave Flaubert le 13 mars 2023 a été constituée la société par actions simplifiée :

Dénomination : CUTBACK WORKS  
Siège social : 13 rue Claude Bernard C12 35400 ST MALO  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RNE  
Capital social : 1000 euros  
Objet : fabrication et distribution d'articles de sports, recherche et le développement de solutions visant à l'améliorer  
Président : CUTBACK SPORTS, 13 rue Claude Bernard C12 35400 ST MALO, RNE 891 548 083  
Chaque action donne droit à une voix.  
Cessions d'actions soumises au droit de préemption des associés et à l'agrément de la majorité absolue des associés.  
Société immatriculée au RCS de ST-MALO et au RNE.

L237J02865

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : PATRIMINVEST 23 BOURG EN BRESSE JC  
Forme : SCI  
Siège social : 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES

Objet : L'acquisition d'un ensemble immobilier situé à BOURG EN BRESSE (01000) 2 boulevard Irène Joliot Curie, la gestion et l'exploitation par location ou autrement du bien immobilier ci-dessus désigné et, le cas échéant, l'aliénation dudit bien immobilier.

Durée de la société : 20 années  
Capital social fixe : 100 euros  
Cession de parts et agrément : Sou-

mise au respect du droit préférentiel d'acquisition personnel à chaque associé et proportionnel au nombre de parts qu'il possède et au respect de la procédure d'agrément prévue dans les statuts

Gérant : SB2F GESTION PRIVEE représentée par M. Stéphane LE VAILLANT DE FOLLEVILLE, SARL, sise 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES

La société sera immatriculée au RCS de RENNES

L237J02810



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signatures électroniques en date du 9 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société Civile Immobilière  
- Dénomination sociale : **ALISONIMMO**

- Siège social : 1. Lieu-dit Le Gravier 35600 SAINTE-MARIE  
- Capital : 100 € divisé en 100 parts sociales de 1 € chacune

- Objet social : l'achat, la vente, la propriété, la gestion et la mise en valeur de tous immeubles bâtis et non bâtis dont la société pourra devenir propriétaire par voie d'attribution, acquisition, échange, apport, construction ou autrement ; l'administration et l'exploitation, notamment par la location, des biens sus-indiqués ; l'acquisition, la propriété, la vente pour son propre compte de tous investissements financiers, tels que titres, valeurs mobilières, droits sociaux de toute nature, à l'exclusion de ceux entraînant pour leur titulaire la qualité de commerçant ; l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garantie hypothécaire, tous placements de capitaux sous toutes formes ; et généralement, tous actes et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ; la société peut notamment constituer hypothèque ou toute caution hypothécaire ainsi que toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

- Gérance : sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée, Madame Alison SIMON demeurant à REDON (35600) au 15 B, rue du Chêne Milan et Monsieur David SIMON demeurant à SAINTE-MARIE (35600) au 1, Lieu-dit Le Gravier.

- Cession des parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées à d'autres personnes y compris entre associés qu'après agrément préalable du cessionnaire proposé par les associés se prononçant dans les conditions prévues à l'article 26 des statuts pour les décisions extraordinaires, l'associé cédant prenant part au vote.

Pour avis, la gérance. L237J02812



Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chantepie du 8 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : A.D.O MAITRISE D'OEUVRE  
Siège social : 1 Place du Granier 35135 CHANTEPIE

Capital social : 7500 € représentant exclusivement des apports en numéraire  
Objet : Toutes prestations de maîtrise d'œuvre, d'ingénierie de la construction, d'établissement de plans, d'inspection de bâtiments, d'arpentage et de cartographie. La réalisation de diagnostics d'état du bâti, d'étude des matériaux et de concepts de construction. La conduite

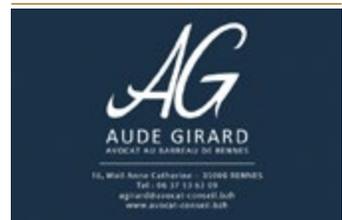
de travaux de rénovation, d'extension ou de surélévation. La construction de maisons individuelles. Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un de ses objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

Durée : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : M. David TRANQUILLE né le 17 octobre 1978 demeurant 4 les Landes 50220 DUCEY-LES-CHERIS, M. Olivier DELAMOTTE né le 10 septembre 1975 demeurant 1 l'Echat SAINT-JAMES - 50240 SAINT-JAMES et M. Antoine MASSON né le 4 octobre 1995 demeurant 5 rue de la Piquetière - APT 206 35000 RENNES

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de RENNES

Pour avis L237J02813



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp à Guipry Messac (35) du 12/03/23, il a été constituée une société civile immobilière dénommée SKEA sis 14, rue Cawiezel, 35480 GUIPRY MESSAC avec pour objet social : l'acquisition de tous biens et droits immobiliers et notamment d'un bien sis 14, rue Cawiezel à GUIPRY MESSAC (35), l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires, pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital social : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Sébastien POULY 28, rue de la Monnerie à Guipry Messac (35) Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas de cession à un tiers par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation RCS Rennes. La Gérance

L237J02826



Par acte authentique du 23/02/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **RENAISSANCE**  
Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : 16 chemin rue des grèves 35120 HIREL.

Capital : 1000 €  
Durée : 99 ans

Gérance : M. TURBIL Martin, demeurant 16 chemin rue des grèves 35120 HIREL.

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au RCS de Saint-Malo L237J02828

ABONNEZ-VOUS !



**SYNDICS / COPROPRIÉTAIRES / BAILLEURS SOCIAUX ?**  
PENSEZ À LA MAINTENANCE DE VOS ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION !

[savem.pro](http://savem.pro)

☎ 02 57 71 01 10

✉ [contact@savem.pro](mailto:contact@savem.pro)

## CONSTITUTIONS

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LITTLE GT**  
Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 135, rue d'Antrain - 35700 RENNES

Objet social : L'acquisition, l'exploitation, la vente, la location-gérance de tous fonds de commerce de bar, restauration, restauration rapide, vente à emporter et livraison ; L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans  
Capital social : 10.000 euros, par apport en numéraire

Gérance : M. Alexandre QUINCET sis 135, rue d'Antrain - 35700 RENNES, et M. Damien MOUCHOT sis 157, bis rue de Saint-Malo - 35000 RENNES, sans limitation de durée.

RCS RENNES. Pour avis.

L237J02855



Aux termes d'un ASSP en date du 10/03/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MPOC FUNÉRAIRE

Objet social : - l'activité de pompes funèbres ; La marbrerie ; l'activité de prévoyance obsèque ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; - et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objet similaire ou connexe pouvant favoriser son extension ou son développement.

Siège social : 10 Place de l'Eglise, 35120 LA BOUSSAC  
Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT MALO

Gérance : M. PABOEU Maxime, demeurant 8 Lieudit Le Lattay, 35120 BROULAN

Pour avis  
L'associé unique

L237J02857



## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 17 février 2023.

Dénomination : **H PRO NET.**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Objet : Ménage et entretien de locaux à usage professionnel, commercial et d'habitation.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros

Cession d'actions et agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, seules les cessions entre eux ou au profit de leurs héritiers sont libres.

Toutes autres opérations sont soumises à l'agrément de la société.

Siège social : 18 rue Marc Sangnier, 35000 Rennes.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

A été nommé Président : Madame Hanane EL FADIL 18 rue Marc Sangnier 35000 Rennes.

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

L237J02872



## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp à Pléchatel du 14/03/23, il a été constitué une Société par actions simplifiée dénommée PJ2P sis 29, le Val Himboul - 35470 PLECHATTEL pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 1 000 €. Objet : prestations multiservices de dépannage et interventions diverses de petits bricolages dites « hommes toutes mains » auprès de professionnels ou particuliers. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : agrément par assemblée générale extraordinaire pour toute cession à un tiers. Président : Jean-Charles GOURNAY 1 c rue Nominé 35480 GUIPRY-MESSAC Directeur général : Paul SERVANT 29, le Val Himboul 35470 PLECHATTEL Immatriculation RCS Rennes. Le Président

L237J02875

[annoncelegale@7jours.fr](mailto:annoncelegale@7jours.fr)

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/03/2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LEMAIN GUELLEC  
Siège Social : PACE (35740) - 14 ALLEE DU CHAMP PIAL

Capital : 1 000 €

Objet : La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérants : Monsieur Stéphane GUELLEC demeurant à PACE (35740) - 14 Allée Du Champ Pial et Monsieur Jean-Marc LEMAIN demeurant à BRUZ (35170) - 101 La Croix Blanche.

Cession de Parts : Toute cession ou transmission de parts, à quelque titre que ce soit, même à des associés, à des tiers étrangers à la société et même au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé est soumise à l'agrément des associés

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour Avis,

La gérance

L237J02878

## In Extenso

Experts-Comptables

Aux termes d'un acte SSP en date à MELESSE du 14 Mars 2023, il a été constitué une société civile immobilière au capital de 1.000 euros dont la dénomination est IMMO BRMC ; siège social : 47 LE FEUIL 35520 MELESSE ; Objet social : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Gérance : M. Bruno ROUZIERE et Mme Myrhem CHAUVEL demeurant ensemble 47 LE FEUIL 35520 MELESSE ; Clauses d'agrément : les parts ne peuvent être transmises, qu'après agrément préalable donné par décision collective extraordinaire adoptée à la majorité absolue des trois quarts des voix attachées aux parts sociales ; Immatriculation au RCS de RENNES.

L237J02879

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/03/2023, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LEGENDRE OCCITANIE

Siège social : 5 rue Louis-Jacques Daguerre 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

Durée : 99 ans

Capital : 100 000 euros

Objet : L'entreprise générale de bâtiment et de travaux publics ; le négoce de tous matériaux de construction ; la création, l'acquisition, la prise à bail ou en gérance libre et l'exploitation de tous fonds de commerce, entreprises ou établissements quelconques se rattachant à l'une ou l'autre des activités ci-dessus spécifiées ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ; toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de

création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; et plus généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou à tout objet similaire ou connexe, de la manière la plus étendue.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : GROUPE LEGENDRE, SAS, 5 rue Louis-Jacques Daguerre 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE, 440 919 777 RCS RENNES, représentée par la société VL MANAGEMENT, SARL, 5 rue Louis-Jacques Daguerre 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE, 908 281 249 RCS RENNES, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Vincent LEGENDRE, Gérant.

Immatriculation au RCS de Rennes.

POUR AVIS

Le Président

L237J02883

Aux termes d'un ASSP en date du 15/03/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RCMD

Objet social : l'acquisition de biens mobiliers et de tout immeuble à usage d'habitation, professionnel ou commercial en nue-propriété ou en pleine propriété, par voie d'apport, d'acquisition ou autrement en France ou à l'étranger ; la gestion, la location, la prise à bail, la revente éventuelle de ces biens

Siège social : 31, rue Georges du Gué, 35530 SERVON SUR VILAINE  
Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Co-gérance : M. CONAN Romain, demeurant 31, rue Georges du Gué, 35530 SERVON SUR VILAINE et Mme DUBOIS Marie, demeurant 31, rue Georges du Gué, 35530 SERVON SUR VILAINE

Cause d'agrément : voir dans les statuts la clause d'agrément des cessions de parts

Pour avis

La Gérance

L237J02924

**ADD'OC SARL**

au capital de 1 000€

63 rue de l'Abbaye

35270 COMBOURG

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 14/03/2023 il a été constitué une SARL dénommée ADD'OC, siège social 63 rue de l'Abbaye 35270 COMBOURG

Objet : la prise de participation dans toutes sociétés artisanales commerciales ou civiles créées ou à créer, la réalisation de prestation de conseils et audits en matières commerciales industrielles et institutionnelles en France et à l'étranger. Durée 99 ans à compter de son immatriculation au greffe de Saint Malo.

Gérant Mr Olivier CAMPY né le 09/05/1971 à Besançon (25) demeurant 63 rue de l'Abbaye 35270 COMBOURG

Pour avis

L237J02927

ABONNEZ-VOUS !

## CONSTITUTIONS

Par acte SSP en date du 14/03/2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : DJAMEL OUMAOUICHE. FORME : Société par actions simplifiée. CAPITAL : 1.000 euros. SIEGE : 3 cours d'Arnhem - 35200 RENNES. OBJET : L'acquisition, la propriété, l'exploitation, la vente, la prise en location-gérance, la location-gérance de tous fonds de commerce de transport de personnes, avec ou sans bagages et/ou colis à titres onéreux, par taxi ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. DUREE : 99 années. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés dans tous les cas. PRESIDENT : M. Djamel OUMAOUICHE demeurant 3 cours d'Arnhem - 35200 RENNES. IMMATRICULATION : au RCS de RENNES. Pour avis.

L237J02928



contact@ssjavocat.fr  
Espace CYBELE - 9 Rue Hélène BOUCHER  
BP 50125 - 22191 PLERIN

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés, régularisé par voie électronique, en date du 15 mars 2023, il a été constitué une société civile aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : VAL IMMO  
Forme : Société civile  
Capital : 1000 euros

Siege : 9 Rue de Crête - 35200 RENNES  
Objet : la société a pour objet social la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement, la vente de tous immeubles et droits immobiliers, détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question ; la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou autres titres détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de tous titres ou droits sociaux en général ; généralement toutes opérations se rattachant à cet objet, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

Gérance : Monsieur Mickaël VALLEE, né le 7 janvier 1971 à RENNES (35), demeurant 9 Rue de Crête - 35200 RENNES, de nationalité française, assure la Gérance de la Société sans limitation de durée.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de RENNES.

La cession des parts à des tiers étrangers à la société sera soumise à l'agrément des 2/3 du capital.

La Gérance

L237J02929

## MODIFICATIONS



### EXEM CONSTRUCTIONS

SASU au capital de 130 000 €  
Siège social : 11 rue de Saint-Coulban - Zac Actipole à (35540) MINIAC-MORVAN  
RCS SAINT MALO 343 627 568

### EXTENSION DE L'OBJET

L'Associé unique a décidé le 31/05/2022 d'étendre l'objet social de la société à la fourniture de prestations de services d'ordre divers tels qu'administratifs, comptables, financiers, juridiques et autres. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour Avis La Présidente

L237J01473

### TECHNI PRO SERVICE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 8 000 euros  
Siège social : 1, rue du Huchet  
35310 BREAL SOUS MONTFORT  
423 342 856 RCS RENNES

## MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'une décision en date du 02.01.2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de vente et démonstration de système d'encrages pour panneaux à la verticale et mobilier urbain et vente de tous produits aux collectivités, pose d'encrages pour fixation de panneaux à la verticale et mobilier urbain, pose de panneaux à la verticale et mobilier urbain et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis, La Gérance

L237J01791

## OLYMPIAS

Société civile immobilière  
au capital de 100 euros  
Siège social : 14 Laleu - LUITRE  
35133 LUITRE-DOMPIERRE  
792704702 RCS RENNES

### AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 27/05/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 14 Laleu - LUITRE, 35133 LUITRE-DOMPIERRE au 71 Avenue de la Verrerie - 35300 FOUGERES à compter du 27/05/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Pour avis La Gérance

L237J01847



### «ETABLISSEMENTS ROTY»

SAS au capital de 132 275 €  
Siège social : ZA de Rolin  
35190 QUEBRIAC  
777 758 293 RCS RENNES

### PROROGATION DUREE

Par acte unanime du 17/02/2023, les associés ont décidé de proroger la durée de la société de 99 ans à compter

du 13/03/2024, soit jusqu'au 13/03/2123, et de modifier l'article 5 des statuts en conséquence.

Pour Avis Le Président

L237J01848



### SCI HEOL

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : Le Champ Long  
35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE  
495 371 437 R.C.S. RENNES

### AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 01.03.2023, il résulte que le siège social a été transféré au 2, Ave-nue de Saint-Sébastien 44380 PORNICHET, à compter rétroactivement du 01.01.2023.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis? La Gérance

L237J02306



### SCI BORAN

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : Le Champ Long  
35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE  
530 682 095 R.C.S. RENNES

### AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération de l'associé unique en date du 01.03.2023, il résulte que le siège social a été transféré au 2, Avenue de Saint-Sébastien 44380 PORNICHET, à compter rétroactivement du 01.01.2023.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, La Gérance

L237J02313

le 01/01/2023, l'AGE de la SARL DEGRIF OFFICE, 11 AV DES PLATANES, 35310 MORDELLES, capital variable de 7622.45€ (minimum 7622.45€ et maximum 152.449€), rcs Rennes 433 093 358, transfère le siège à lieudit les Couettes, 35160 MONTERFILL à compter du 01/01/2023. rcs RENNES

L237J02327

### SARL LA VIGIE

SARL au capital de 10 000 euros  
Siège social : 4 Rue Ernest Lamort  
35260 CANCALE  
494 768 633 RCS SAINT-MALO

### AVIS DE MODIFICATIONS

Le 1<sup>er</sup> mars 2023 l'AGE de la Société « SARL LA VIGIE » a décidé : la modification de la dénomination sociale qui devient « SGMB » ; le transfert du siège social du 4 Rue Ernest Lamort, 35260 CANCALE ; le remplacement de l'objet social par l'activité de Holding : La prise de participations dans tous types de sociétés, commerciales, immobilières ; La facturation de prestation de gestion, administratives, gestion des flux financiers des sociétés du groupe, dans le cadre de convention de trésorerie notamment, L'acquisition, la réception comme apports, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; et la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :  
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée.  
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.

Administration : Président : M. Guillaume TIREL demeurant 38 Rue du Saus-saye, 35260 CANCALE, pour une durée illimitée.

Directrice Générale : Mme Sylvie TIREL demeurant 38 Rue du Saus-saye, 35260 CANCALE, pour une durée illimitée.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de SAINT-MALO.

Pour avis,  
le Président

L237J02659



### DUBOSQ OPTIQUE

SARL au capital de 25 000 €  
Siège social : Rue du Bas Houët  
Zone d'Activité du Bail III  
35137 PLEUMELEUC  
514 941 327 R.C.S. RENNES

### TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 23.01.2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

A compter du 23.01.2023, le siège social, qui était Rue du Bas Houët - Zone d'Activité du Bail III 35137 PLEUMELEUC, est désormais situé 3, Allée du Pressoir 35160 BRETEIL.

Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis  
La Gérante

L237J02691



### MOREAU INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

SCI au capital de 1 000 euros  
Siège social : LA SELLE EN LUITRE (35133)  
Zone de l'Aumallerie - 17 rue Alfred Sauvy  
528 502 511 RCS RENNES

### AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une décision en date du 10 février 2023, la gérance a transféré le siège social de LA SELLE EN LUITRE (35133) Zone de l'Aumallerie - 17 rue Alfred Sauvy à LIFFRE (35340) Zac de Sévailles -8 avenue Thomas Edison, à compter du même jour et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L237J02705

### VOS ANNONCES

PAR MAIL

annoncelegale@7jours.fr



## MODIFICATIONS

### LEBREC FINANCES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 50.000 € porté à 100.000 €  
Siège social : 2 Allée de Locronan  
35500 VITRE  
521 332 221 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 31/01/2023, il a été décidé d'augmenter le capital de 50.000 € par incorporation de réserves et élévation du nominal des parts existantes pour être porté de 50.000 € à 100.000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. RCS RENNES. Pour avis. La Gérance.

L237J02708



Etude de Mes Christophe  
NONNENMACHER Bruno  
BELLOT & Lucas GERARD  
Notaires associés  
10 rue de Monswiller  
67700 SAVERNE  
Tél. 03 88 91 17 63

### «SCI DU CLOS CHAMPE»

Société civile Immobilière  
Capital social : 350.000,00 €  
Siège : 15, Rue de Bel Air  
LE MINIHC SUR RANCE (35870)  
RCS SAINT-MALO n° 824 304 836

### AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'un acte reçu par Me GERARD, notaire à SAVERNE, le 27 février 2023, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SCI DU CLOS CHAMPE a décidé d'augmenter le capital de 500.000.- € par incorporation d'une somme d'argent de pareil montant figurant au compte courant d'associés de M. et Mme François GRAFFIN - Véronique HERBINET, moyennant création de 20.000 parts nouvelles, d'une valeur nominale de 25,00 € chacune.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 350.000.- €.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 850.000.- €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour insertion : Lucas GERARD, notaire.

L237J02709

Le 14/02/2023, il a été tenu une AGE au siège de la SASU A.S. 2H, 9, rue de la motte, 35770 VERN-SUR-SEICHE, RCS DE RENNES - 849 455 803, capital social de 1000 € pour : Nommer SOUMA Hubert Karim, 8, rue GUYNEMER, 35235 Thorigné-Fouillard nouveau Président en remplacement de monsieur SAOUADI Hassan, président sortant.

Pour avis

L237J02719

### ONERGI

SARL A ASSOCIE UNIQUE

Au Capital de 1.000 Euros

Siège Social : 15 Le Haut Izé

35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

R.C. S. : RENNES 813 888 344

### AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, l'Associé unique a décidé :

- de transformer la Société en Société par actions simplifiée à associé unique sans création d'un être moral nouveau

- et d'adopter le texte des statuts qui régira désormais la Société

L'objet de la société, sa durée, les dates de son exercice, la dénomination et le siège social restent inchangés.

Le capital social est fixé à 1.000 EUROS. Il est divisé en 100 actions de même catégorie de 10 euros de valeur nominale chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

\* La Société précédemment sous forme de Société à responsabilité Limitée a adopté celle de Société par actions simplifiée à associé unique (S.A.S.U.).

\* A été nommé Président de la Société, Monsieur Lucien RIOU, domicilié 15 Le Haut Izé 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ. Les anciens organes de di-

# Avec la Région Bretagne prenez l'option transport scolaire du CP au lycée



Arrêt sécurisé du lycée Simone Veil à Liffré

La Région Bretagne assure chaque jour  
le transport scolaire hors agglomérations de plus  
de 100 000 élèves, sur son réseau BreizhGo.

TRANSPORTS > TRANSPORT SCOLAIRE

© SCOPIC - Crédit photo : François Balhazard. Février 2023



rection (gérance) ayant pris fin du fait de la transformation.  
POUR AVIS

L237J02725

**STRATÉYS**  
AVOCATS ET STRATEGIE D'ENTREPRISES

SELARL

1C allée Ermengarde d'Anjou

ZAC Atalante Champeaux

CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

CYBELVET

SELAS à capital variable

au capital plancher de 3 750 €

et au capital souscrit de 22 500 €

Siège social : Zone Artisanale de Piquet

35370 ETRELLES

500 101 035 RCS RENNES

### NOMINATION DG

Aux termes d'un acte unanime en date du 6 février 2023, les associés ont nommé

Monsieur Jean-Pierre MASSOZ, demeurant à La Renaudière Carville à (14350) SOULEUVRE-EN-BOCAGE, en qualité de directeur général à compter du même jour. Pour avis Le Président

L237J02731

LAFOURCADE FAMILY SCI au capital de 1000€ Siège: 5 Rue Josse 35800 Saint-Briac-sur-Mer RCS SAINT MALO 911 462 539. Selon PV DUA en date du 01/03/2023 Monsieur Marc LAFOURCADE a démissionné de ses fonctions de co-gérant, à compter du 01/03/2023 Madame Isabelle Peltier reste seul gérant. Formalités au RCS de Saint Malo

L237J02737

### ARBEYA

Société civile Immobilière

au capital de 2 000 euros

Siège social : Résidence du Centre

73350 CHAMPAGNY EN VANOISE

439 923 087 RCS CHAMBERY

Aux termes d'une délibération en date du 8 Mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer

le siège social de Résidence du Centre 73350 CHAMPAGNY EN VANOISE à 15 rue de la Hairie 35190 QUEBRIAC à compter rétroactivement du 1<sup>er</sup> février 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHAMBERY sous le numéro 439 923 087 RCS CHAMBERY fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Le gérant est Monsieur Yann BONDOUX, demeurant 15 rue de la Hairie 35190 QUEBRIAC. La Société, constituée pour 99 années à compter du 14.11.2001, a pour objet social « ACHAT, VENTE, LOCATION, GESTION DE TOUS BIENS IMMOBILIERS » et un capital de 2 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire. Pour avis La Gérance

L237J02741

WWW.7JOURS.FR

## MODIFICATIONS

### HALPIBA

EURL au capital de 1 000 €  
Siège social : 9 rue Georges Brassens  
35650 LE RHÉU  
RCS de RENNES n°911 603 967

En date du 03/03/2023, l'associé unique a décidé à compter du 03/03/2023 d'augmenter le capital social de 230 000 € par apport de titres en le portant de 1 000 € à 231 000 €.

Article 7 & 8 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de RENNES.  
L237J02745



### JLC CHAUFFEUR PRIVE

SASU au capital de 300 €  
Siège social : 24 RESIDENCE DES JARDINS ST COLOMBAN  
35350 SAINT COULOMB  
RCS de SAINT MALO n°889 419 834

En date du 01/03/2023, l'associé unique a décidé à compter du 01/03/2023 de nommer en qualité de directrice générale Mme LE COURTOIS MELISSA, demeurant 24 RESIDENCE DES JARDINS ST COLOMBAN, 35350 SAINT COULOMB

Modification au RCS de SAINT MALO  
Pour avis  
L'ASSOCIE UNIQUE  
L237J02746



VDRH INVEST  
SC au capital de 412.967 €  
29 rue du Puits Mauger 35000 Rennes  
807 566 666 RCS Rennes

### AVIS

En date du 10 février 2023, le gérant a décidé de transférer le siège social, actuellement fixé à Rennes (35000) 29 rue du Puits Mauger à La-Selle-en-Luitré (35133) 27 rue Louis Lumière, et ce, à compter du même jour.

L237J02757



VDRH IMMO  
SCI au capital de 1.000 €  
29 rue du Puits Mauger 35000 Rennes  
839 483 591 RCS Rennes

En date du 10 février 2023, le gérant a décidé de transférer le siège social, actuellement fixé à Rennes (35000) 29 rue du Puits Mauger à La-Selle-en-Luitré (35133) 27 rue Louis Lumière, et ce, à compter du même jour.

L237J02759

NO GALERIE  
Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 10.000 euros  
Siège social : 10 rue de la Psalette  
35000 RENNES  
RCS RENNES 799 679 253

### TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suivant décision de l'associée unique du 15/03/2023, il résulte que le siège social est transféré, à compter de ce même jour, au : 13 rue Pointeau du Ronceray, 35700 Rennes. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, la gérante.

L237J02794

## AGIR GESTION

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 3.000 euros  
Ancien siège social : 40, rue d'Anjou -  
35150 PIRE-CHANCE  
Nouveau siège social : 26, Boulevard de la  
Duchesse Anne 35740 PACE  
879 653 418 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique du 01/01/2023, le siège social a été transféré du 40, rue d'Anjou - Piré-sur-Seiche 35150 PIRE-CHANCE au 26, Boulevard de la Duchesse Anne 35740 PACE à compter du 01/01/2023. L'article 4 des statuts a été modifié. RCS RENNES. Pour avis.

L237J02797

ALM MENUISERIE devenue ALK'INVEST Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 € Siège social : Lieudit La Tirlais 35500 TAILLIS 832 928 071 RCS RENNES. Par décision de l'associé unique du 28/02/2023, il a été décidé :

1) de modifier, à compter du même jour, l'objet social qui sera désormais rédigé comme suit : Toutes activités de marchands de biens en immobilier, notamment l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente, l'échange, la location, l'exploitation sous quelque forme que ce soit de tous immeubles bâtis ou non bâtis, immeuble à construire, parts ou actions de sociétés immobilières ou sociétés dont l'actif comprend un immeuble ou fonds de commerce, toute action de promotion immobilière ;

2) de modifier la dénomination sociale qui devient ALK'INVEST à compter du même jour.

Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence.  
RCS RENNES  
Pour avis, La Gérance.

L237J02805

### EAT MACHINE

Société par actions simplifiée transformée en société à responsabilité limitée  
Au capital de 5.000 euros  
Siège social : 28 Rue de la Tremblaire  
35000 RENNES  
842 820 896 RCS RENNES

Par décisions de l'associé unique du 1<sup>er</sup> mars 2023, la société a été transformée en société à responsabilité limitée à compter 1<sup>er</sup> mars 2023 inclusivement. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Forme : Ancienne mention : société par actions simplifiée. Nouvelle mention : société à responsabilité limitée. Capital social : 5000 €. Administration : Ancienne mention : Président : M. Mickaël GLOAGUEN demeurant 1 Bis, Allée Amand Hubert 35135 CHANTEPIE. Nouvelle mention : Gérant : Mickaël GLOAGUEN demeurant 1 Bis, Allée Amand Hubert 35135 CHANTEPIE. De nouveaux statuts ont été adoptés. Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions sont frappées de caducité. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis.

L237J02806



SELARL  
1C allée Ermengarde d'Anjou  
ZAC Atalante Champeaux  
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

### AVIS DE REDUCTION DE CAPITAL ET DEMISSION D'UN COGERANT

Aux termes des décisions unanimes des associés constatés dans un procès-verbal en date du 20 décembre 2022, il a été décidé :

- de réduire le capital de 830 € par annulation de 83 parts sociales dont était titulaire Monsieur Didier FABRE, avec effet au jour de l'assemblée ;

- de prendre acte de la démission de Monsieur Didier FABRE de ses fonctions

de Cogérant de la société à compter du 20 décembre 2022 et de ne pas pourvoir à son remplacement.

En conséquence, le capital social a ainsi été ramené de 1 840 € à 1 010 €.

Les articles 6 « APPORTS », et 7 « CAPITAL SOCIAL », ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, La Gérance

L237J02808



### AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Nicolas OREAL, notaire à SAINT MALO, le 1<sup>er</sup> février 2023 contenant augmentation de capital de la SCI JACOTTE DUPONT, société civile immobilière, au capital initial de 250 200 €, dont le siège est à LECOUSSE (35133), 10 rue du Vallon, immatriculée au RCS de RENNES, n° SI-REN 893245514, il a été fait apport par les associés ciaprès visés, d'une somme de 20 €, et du bien immobilier sis à RENNES (35000), 157 Rue de Saint-Malo lots 4, 7, 17 et 23 valorisé à 246.250 € moyennant attribution de 24627 parts nouvelles de 10,00 Euros de valeur nominale chacune, attribuées aux apporteurs à concurrence d'un/tiers chacun. Par suite, l'article 7 des statuts a été modifié comme suit : Le capital social, suite à la présente augmentation de capital, est porté au montant de quatre cent quatre-vingt-seize mille quatre cent soixante-dix euros (496470,00 eur), divisé en quarante-neuf mille six cent quarante-sept (49647) titres sociaux de dix euros (10,00 eur) chacun, numérotés de 1 à 49647, attribués aux associés en proportion de leurs apports, savoir : Madame Géraldine BAUDOIN à concurrence de 26382 parts, portant les n° 1 à 8340 et 25021 à 33229. Monsieur Géry DE-QUEKER à concurrence de 26382 parts, portant les n° 8341 à 16680 et 33230 à 41438. Monsieur Raphaël DEQUEKER à concurrence de 26382 parts, portant les n° 16681 à 25020 et 41439 à 49647. Le dépôt légal sera effectué au Tribunal de Commerce de RENNES Pour avis, Maître Nicolas OREAL

L237J02811

Le 08/03/2023, il a été tenu une AGE au siège de la SARL GBM AUTO, capital social de 1000 €, rue Henri Polles, 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE RCS RENNES 904 540 929, pour acter la démission de M.Abdeldjalil BENOUIHBA au poste de co-gérant. Pour avis

L237J02824

### HOLDING PHILIPPE RENAULT

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 500.000 € porté à 800.000 €  
Siège social : 31, allée des Poiriers  
35850 GEVEZE  
790 269 179 RCS RENNES

Par décisions du 26/01/2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de 300.000 € par incorporation de réserves pour être porté de 500.000 € à 800.000 €, à compter du même jour. Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence. RCS RENNES. Pour avis. La Gérance.

L237J02830



### OGEMES

Société par actions simplifiée  
Au capital de 330.000 euros  
Siège social : 9 B, rue de Paris  
35510 CESSON-SEVIGNE  
804 903 672 RCS RENNES

Aux termes d'un procès-verbal de l'associée unique du 3 Mars 2023, il a été décidé de nommer à compter du 3 Mars

2023 pour une durée illimitée, la société EDDY PIZZ, SARL au capital de 20 000 Euros, dont le siège social est situé à SAINT GREGOIRE (35760), Centre Commercial Grand Quartier, Leclerc, 25 Rue de l'Étang au Diable, 804 755 668 RCS RENNES, en qualité de nouvelle présidente de la société, en remplacement de la société RIOU 35, démissionnaire à la même date.

L237J02831



### SCI MALO

SCI au capital de 7 622,45 €  
Siège social : 4, rue des Landelles  
ZI Sud-Est  
35510 CESSON-SEVIGNE  
319 394 920 R.C.S. RENNES

Modification de la dénomination sociale  
Transfert du siège social  
Prorogation de la durée  
Aménagement de l'objet social  
Augmentation du capital social

Suivant décisions unanimes en date du 01.03.2023, les associés de la Société ont décidé :

- de modifier la dénomination sociale de la Société, à compter du 01.03.2023, en substituant purement et simplement à la dénomination SCI MALO, la nouvelle dénomination, SCI 3 CHENES ;  
- de transférer le siège social, qui était 4, rue des Landelles - ZI Sud-Est 35510 CESSON-SEVIGNE, à Ecopôle Sud-Est - 45, Anneau de la Grée 35510 CESSON-SEVIGNE à compter du 01.03.2023 ;  
- de proroger la durée de la société de 49 années, soit jusqu'au 07.08.2079 ;  
- d'aménager l'objet social ;  
- d'augmenter le capital social de 2 377,55 € par élévation de la valeur nominale des parts sociales.

Le capital est ainsi fixé à la somme de 10 000 € divisé en 500 parts de 20 € de valeur nominale.

Ancienne Mention  
Capital : 7 622,45 €  
Nouvelle Mention  
Capital : 10 000 €  
Les articles 2, 3, 4, 5, 6 et 7 des statuts a été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de RENNES.  
Pour avis, Le Gérant

L237J02851

### MJA

Société civile au capital de 1.500 €  
porté à 350.000 €  
Siège social : 3 A, rue du Champ Blanc  
35370 ETRELLES  
808 230 387 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 30/12/2022 à effet du même jour, le capital a été augmenté de 348.500 €, pour être porté de 1.500 € à 350.000 €, par apport en nature et création de 348.500 parts nouvelles de 1 € chacune, émises au prix unitaire de 1 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. RCS RENNES. Pour avis

L237J02869

SERVICE DE  
RELECTURE

ASSURÉ

ATTESTATION DE  
PARUTION

IMMÉDIATE

## MODIFICATIONS



### TOUTEBON

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social :  
2, Impasse du Champ de la Croix,  
35390 SAINT-SULPICE-DES-LANDES  
918 898 230 RCS RENNES

### NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GENERALE

Aux termes de décisions unanimes d'Associées du 01/03/2023 il a été décidé de nommer en qualité de Directrice Générale sans limitation de durée à compter du 01/03/2023 Mme Marina LASNIER, demeurant ce jour 69, Cité Cancale La Salle et Chapelle Aubry 49110 MONTREVAULT -SUR-EVRE.

Absence de mise à jour statutaire corrélatrice.

Pour avis, Le Président

L237J02896

### MAVI

Société civile immobilière  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 8 rue Nationale  
35380 PLELAN LE GRAND  
842703332 RCS RENNES

### TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 8 rue Nationale, 35380 PLELAN LE GRAND au 6 bis chemin des Châteaux 35380 PLELAN LE GRAND à compter du 28 février 2023, et de modifier en conséquence l'article quatrième des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis  
La Gérance

L237J02902

## In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN  
1 Rue Benjamin Franklin  
44800 SAINT-HERBLAIN

### ODYSSEE

Société par actions simplifiée au capital de 625 000 euros  
Siège social : La Perrine, 35730 PLEURTUIT  
900 941 154 RCS SAINT-MALO

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 02/03/2023, la société EXCELIS AUDIT sis 5 rue Jean-Marie David Parc de la Teillais 35740 PACE a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Pour avis. Le Président

L237J02907

## In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN  
1 Rue Benjamin Franklin  
44800 SAINT-HERBLAIN

DEL COURT BREIZ FINANCE  
SARL au capital de 10 000 euros  
Siège social :



## MARTENAT BRETAGNE

1 Rue Hélène Boucher - 35170 Bruz - 02 99 52 61 13  
7 rue de Kergoustard - 56300 Saint-Thuriau - 02 97 39 39 01  
14 rue du Breil - 35135 Chantepie - 02 99 81 79 28

La Perrine 35730 PLEURTUIT  
900 227 869 RCS SAINT-MALO

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 02/03/2023, la société EXCELIS AUDIT sis 5 rue Jean-Marie David Parc de la Teillais 35740 PACE a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'aux décisions de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Pour avis. La Gérance

L237J02908

Aux termes de l'AGE en date du 1<sup>er</sup> février 2023 de la société « L'ASSUREUR ITINERANT », SAS au capital de 5.000 €, immatriculée sous le numéro 817 555 535 RCS RENNES, il résulte que le siège social a été transféré du 90 Bis rue de Fougères à RENNES (35700) à METZ (57070) - 29 rue de Sarre, à compter de ce même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de METZ.

L237J02909



### LA FONTAINE AUX PERLES

Société à Responsabilité Limitée à associée unique  
au capital de 80 000 €  
Siège social : 4 Le Brossais  
35230 BOURG BARRE  
538 064 643 RCS RENNES

Par décision du 15 mars 2023, la Société LA FONTAINE DU MANOIR, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622 €, dont le siège social est 4 Le Brossais - Lieudit La Douette - 35230 BOURG BARRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro

339 250 367 RCS RENNES a, en sa qualité d'associée unique de la Société LA FONTAINE AUX PERLES, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844 -5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société LA FONTAINE AUX PERLES au profit de la Société LA FONTAINE DU MANOIR, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de RENNES, 7 rue Pierre Abelard - CS 43124 - 35031 RENNES CEDEX. Pour avis. La Gérance

L237J02935

torisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 8 La Troche - 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L237J01948



### LA FONCIERE DU GRAND OUEST

SC au capital social de 1 524,49 €  
Siège social : 25, rue de la Monnaie  
35000 RENNES  
379 810 641 R.C.S. RENNES

### DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes des décisions unanimes du 24.02.2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

Les associés, à l'unanimité, ont nommé comme Liquidateur M. Jean-Pierre PIGEALTO demeurant 36, rue des Gardes 35510 CESSON-SEVIGNÉ ayant les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 25, rue de la Monnaie 35000 RENNES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Mention sera faite au RCS de RENNES. Monsieur Jean-Pierre PIGEALTO Liquidateur

L237J02692

## DISSOLUTIONS

### GARAGE BESSON

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 7 622 euros  
Siège : 8 La Troche - 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE  
Siège de liquidation : 8 La Troche - 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE  
403 822 588 RCS RENNES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Patrice BESSON, demeurant 8 La Troche - 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a au-

## DISSOLUTIONS



### SCI GEFO

SCI au capital social de 457,35 €  
Siège social : 25, rue de la Monnaie  
35000 RENNES  
350 631 990 R.C.S. RENNES

### DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes des décisions unanimes du 30.12.2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

Les associés, à l'unanimité, ont nommé comme Liquidateur M. Jean-Pierre PIGEALTE demeurant 36, rue des Gardes 35510 CESSON-SEVIGNÉ ayant les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 25, rue de la Monnaie 35000 RENNES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Mention sera faite au RCS de RENNES. Monsieur Jean-Pierre PIGEALTE Liquidateur

L237J02693

### AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 4 mars 2023, les associés de la Société dénommée DOLWASH, Société par actions simplifiée au capital de 30000 €, dont le siège est à DOL-DE-BRETAGNE (35120), 4 Rue de la Ronceraie, identifiée au SIREN sous le numéro 919147249 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 4 mars 2023, et sa liquidation amiable conventionnelle, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à sa clôture.

A été nommé en qualité de liquidateur M. Serge LEFORT, demeurant à VILDE-GUINGALAN (22980), les Molières.

La correspondance doit être adressée et les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au domicile du liquidateur.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT MALO.

Pour avis, le président.

L237J02776



### SCI DAJAX

SCI en liquidation  
au capital de 1.000,00 euros  
Siège social : 12 rue George Sand  
35700 RENNES  
RCS RENNES 499 927 093

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 janvier 2020 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur Xavier CAMBY, demeurant 5 Chemin de la Serine à GLAND (Suisse) et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé au siège de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tri-

bunal de commerce de RENNES.

Pour avis, le liquidateur,

L237J02871

### MYCELIUM PRODUCTION

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 euros  
Siège social : 2 rue de Montfort  
35000 RENNES  
904 828 662 RCS RENNES

Par décisions unanimes du 31/12/2022., il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2022 inclus et sa mise en liquidation. Mme Morgan DAVALAN demeurant 2 rue de Montfort - 35000 RENNES a été nommé comme Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 2 rue de Montfort - 35000 RENNES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis.

L237J02903

### CLÔTURES

#### GAYEULLES EXPERTS

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : 23 square Colonel Rémy  
35700 RENNES  
RCS de RENNES n°448 831 529

L'assemblée d'associés du 24/02/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. GRASLAND Michel de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 24/02/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

L237J00403

#### MODERNIZ'ET VOUS

SAS au capital de 3 000 €  
Siège social : 17 allée Albert Camus  
35160 MONTFORT-SUR-MEU  
RCS de RENNES n°813 223 161

L'assemblée générale ordinaire du 31/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BLANCHARD Pascal de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

L237J02197

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCI DES FRANCS BOURGEOIS. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 362828 euros. Siège social : 1 Rue DE RENNES, 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE. 348 862 780 RCS de RENNES. Aux termes d'une décision en date du 17 janvier 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Christian LOGEAIS demeurant La Grande Ville, 35360 Medreac et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du RENNES. Le liquidateur

L237J02665

#### FISHE

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 10.000 euros Siège social et de liquidation : 2 rue des Fossés  
35000 RENNES  
804 552 222 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 15/03/2023, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Régis CHEREAU demeurant Les Mottes 35134 SAINTE COLOMBE et déchargé ce dernier de son mandat ;

L237J00990

prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter rétroactivement du 30/06/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis

L237J02882

#### LA BOUTIQUE DE MAGALIE

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 7 500 €  
Siège social : 4 place de l'Hôtel de Ville  
35150 JANZE  
Siège de liquidation : 20 rue Pierre de Coubertin 35150 JANZE  
449 577 139 RCS RENNES

### LIQUIDATION

Par décisions de l'associée unique du 16/12/2022, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Madame Marie CHEDEMAIL sis 20 rue Pierre de Coubertin 35150 JANZE, et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet du 16/12/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de RENNES. Pour avis.

L237J02905

### LOCATIONS GERANCES

#### REZ SERVICE

SARL au capital de 8.000 Euros  
15 avenue Charles Tillon  
RENNES (35000)  
R.C.S. : RENNES 948 592 357

#### LOCATION GERANCE

Suivant acte SSP du 26/01/2023, la société TOTALENERGIES MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 €, dont le siège est situé à NANTERRE (Hauts de Seine), 562 Avenue du Parc de l'Île, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n°531 680 445 a confié sous contrat de location gérance du 01/03/2023 au 28/02/2026 à la société REZ Service, un fonds de commerce de station-service et activités annexes (carburants (distribués sous le régime du mandat), lubrifiants et produits connexes ; boutiques : produits et articles pour l'automobile et les automobilistes, produits alimentaires, pneumatiques, lavage (mandat), dépolluissage, entretien, réparation, gaz en bouteilles, baie, vente de cartes lavage, offre café, alcool (vente à emporter), revente de tabac, dépôt-retrait colis), dénommé RELAIS ILE DE FRANCE, exploité à RENNES (35000), 15 avenue Charles Tillon.

L237J02701

### FONDS DE COMMERCE

#### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un ASSP en date du 02/02/2023, enregistré au SIE Rennes, le 15/02/2023, dossier : 2023 00005839, bordereau : 3504P61 2023 A 00908, Mme IZAMBARD Martine, immatriculée sous le numéro 413 949 881 RCS Rennes, demeurant le colombier - 35650 Le Rheu,

a cédé à la société KINACOU, SASU au capital de 100 €, ayant son siège social 22 avenue du général Ferrière, 35400 Saint-Malo, immatriculé au RCS de Saint-Malo sous le n° 824 029 821,

un fonds de commerce de vente de minéraux, fossiles, pierres fines, exploité sis 29 quai chauteaubriand, 35000 RENNES, moyennant le prix de 100 000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/01/2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales visées à l'article L141-12 du Code de Commerce, au cabinet de Maître Aurélie HOARAU - 57 quai de la Préalaye, 35000 Rennes.

L237J00990



Suivant acte reçu par Maître Laurent FRANCOIS, notaire à SAINT-MALO, le 2 mars 2023, en cours d'enregistrement au SDE de Rennes,

Mme Marie RUYET, divorcée de M. Marcel VIGOUROUX demeurant à PLERGUER (35540) lieu-dit La Ville Hamerie a cédé à la société par actions simplifiée dénommée M3 au capital de 20.000,00 €, dont le siège est à RENNES (35000), 2 boulevard de la Tour d'Auvergne, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro SIREN 900 958 513,

un fonds de commerce de BAR-HOTEL-RESTAURANT sis à DINARD (35800), 14 rue de Verdun et 8 rue Veil connu sous l'enseigne LA DUCHESSE ANNE et pour lequel Mme RUYET était immatriculée sous le numéro SIREN 320 757 909,

Moyennant le prix de 100.000,00 € s'appliquant aux éléments matériels pour 100.000,00 €. Aucun matériel ni mobilier n'est transmis.

Entrée en jouissance : 2 mars 2023

Les oppositions, si il y a lieu, seront reçues au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office Notarial de Rochebonne (35400), 16 Boulevard de Rochebonne, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L237J02268



Notaires associés à SAINT-MALO (35400)  
15 boulevard de la Tour d'Auvergne

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Philippe DEGANO, Notaire Associé à SAINT MALO, 15, Boulevard de la Tour d'Auvergne, le 9 mars 2023, avec la participation de Maître Sophie RIDEAU-SALMON, notaire à SAINT-MALO, 50 boulevard de la République, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES, a été cédé par :

La Société dénommée FRM.RESTO, dont le siège est à SAINT-MALO (35400) 7 Rue de la Herse 8 Rue des Cordiers, identifiée au SIREN sous le n° 801949207 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

A : La Société dénommée DAVLOR, Société à responsabilité limitée au capital de 20000 €, dont le siège est à SAINT-MALO (35400), 8 rue des Cordiers, identifiée au SIREN sous le n° 949 513 253 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

Un fonds de commerce de RESTAURANT, BAR A VIN exploité à SAINT-MALO, 7 rue de la herse et 8 Rue des Cordiers.

Propriété - jouissance : le 09/03/2023

Moyennant le prix principal de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250 000,00 EUR), payé comptant, s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour : 240.565,00 €

- Aux éléments corporels pour : 9.435,00 €

Oppositions : s'il y a lieu, pour la correspondance et leur validité, elles seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de M. Philippe DEGANO, notaire susnommé, où domicile a été élu à cet effet.

Le dépôt légal des pièces sera effectué au RCS de SAINT-MALO.

Pour insertion, Le notaire.

L237J02728

POUR RETROUVER  
CHAQUE SEMAINE  
L'ACTUALITÉ DE  
VOTRE RÉGION

ABONNEZ-VOUS  
WWW.7JOURS.FR

## FONDS DE COMMERCE



## CESSION FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu le 13 mars 2023 par Me SCOUARNEC Paul, notaire à RENNES (35000) - 12 rue des Francs Bourgeois, en cours d'enregistrement au SDE RENNES, la Société dénommée LA FEE VERTE, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à RENNES (35000), 44 rue Legraverend, immatriculée au RCS de RENNES n°849.148.135 a cédé à La Société dénommée Phileo35, Société à responsabilité limitée au capital de 115.500,00 €, dont le siège est à RENNES (35700), 19 rue du Père Bourdon, immatriculée au RCS de RENNES n°949.199.566, un fonds de commerce de BAR - PETITE RESTAURATION sis à RENNES, 44 rue Legraverend, moyennant le prix de 70000 euros. La date d'entrée en jouissance est fixée au 13/03/2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me SCOUARNEC Paul, notaire à RENNES (35000) - 12 rue des Francs Bourgeois, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis, Paul SCOUARNEC  
L237J02802

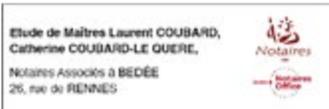


Par acte reçu par Me SCOUARNEC, notaire à RENNES, le 13 mars 2023, en cours d'enregistrement au SDE RENNES, la société LES QUAIS, SARL, au capital social de 40.000,00€, ayant son siège à RENNES, 24 rue Vasselot, RCS RENNES 483364113, a vendu à la société SIMROD, SARL, au capital de 10.000,00€, ayant son siège à RENNES, 24 rue Vasselot, RCS RENNES 949155741, le fonds de commerce de CAFE, BAR, BRASSERIE, exploité à RENNES, 24 rue Vasselot, connu sous le nom commercial LE SAINT CHARLES, avec entrée en jouissance le 13 mars 2023, moyennant le prix de 570.000,00€, dont 15.000,00€ de matériel.

Cette transaction a été négociée par l'agence CAP COMMERCE, en la personne de Monsieur Mathieu BOUCHER.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me Paul SCOUARNEC, située à RENNES, 12 rue des Francs Bourgeois, au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis, Maître SCOUARNEC.  
L237J02892



Suivant acte reçu par Me Catherine COUBARD - LE QUERE, Notaire à BE-DEE, le 13 mars 2023, actuellement en cours d'enregistrement.

La Société POINT CARDINAL, SARL, au capital de 18000,00€, dont le siège est à RENNES (35000) 74 L rue de Paris Parc Oberthur, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 423310424.

A cédé à :  
La Société EURL PIRI PIRI, EURL, au capital de 5000,00€, dont le siège est à RENNES (35000) 74 L rue de Paris, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 949080501.

Un fonds de commerce de AGENCE DE PUBLICITE, CONSEIL EN DESIGN GRAPHIQUE, EDITION sis à RENNES (35000), 74 L rue de Paris, Parc Oberthur, lui appartenant, connu sous le nom commercial POINT CARDINAL, et pour lequel il est immatriculé au registre du com-

merce et des sociétés de RENNES, sous le numéro 423.310.424.

L'entrée en jouissance a été fixée au 13 mars 2023.

Prix : 25.636,00 € dont 20.000,00 € d'éléments incorporels et 5.636,00 € d'éléments corporels.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de BEDEE (35137), 26 rue de Renens, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

L237J02911



## AVIS CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte électronique reçu par Maître Fabrice JANVIER, Notaire associé à SAINT MELOIR DES ONDES, le 15 mars 2023, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES, avec la participation de Maître Philippe DEGANO, notaire associé à SAINT MALO (35400) - 15 Bd de la Tour d'Auvergne  
Monsieur Michel, Louis Henri TROPEE, Commerçant, demeurant à SAINT COULOMB (35350), 15 Rue de la Guimorais, né à LE LOROUX (35133), le 21 septembre 1953.

A cédé à :  
La société dénommée LE CHATEAU DE JADE, SARL au capital de 5000 €, dont le siège est à SAINT-COULOMB (35350), 26 rue de la Guimorais, identifiée au SIREN sous le numéro 922600382 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

Un fonds de commerce de BAR-CREPERIE-GRILL-SALADERIE sis à SAINT COULOMB (35350) - 26, rue de La Guimorais, connu sous le nom commercial LA GUYM'S, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de SAINT MALO, sous le numéro 308 117 415. Moyennant le prix de CENT QUATRE VINGT DIX HUIT MILLE EUROS (198.000 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS (187.650,00 €) et au matériel pour DIX MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS (10.350,00 €).

Entrée en jouissance : au jour de la signature de l'acte authentique.

Ce fonds sera exploité sous l'enseigne LE CHATEAU DE SABLE

Les oppositions seront reçues en l'Office Notarial à SAINT-MELOIR-DES-ONDES (35350) 19, rue de la Gare, où domicile a été élu à cet effet, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion unique, Le notaire  
L237J02936

POUR RESTEZ  
INFORMÉ SUR TOUTE  
L'ACTUALITÉ  
ÉCONOMIQUE

ABONNEZ-VOUS !

24H/24H  
PUBLICATION  
DE VOTRE ANNONCE  
EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME  
INTERNET

## RÉGIMES MATRIMONIAUX



## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Jean-François JOUAN, notaire à RENNES, le 13/03/2023, Monsieur Roger François Marie GORIEU, né à ACIGNE (35690) le 4 avril 1942, et Madame Michelle Jeannine Marcelle DEPAUL, née à ERCE-PRES-LIFFRE (35340) le 4 octobre 1948, son épouse, demeurant ensemble à RENNES (35000), 1 square Léon Blum, mariés à la mairie de CHASNE-SUR-ILLET (35250) le 10 avril 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution à géométrie variable de la communauté au profit du conjoint survivant. Les éventuelles oppositions seront à formuler auprès de Me Jean-François JOUAN, « L'OFFICE DU CARRÉ Notaires associés » 4, rue du Champ Dolent, CS 61228, 35012 RENNES cedex.

Pour insertion,  
J-F. JOUAN

L237J02919



## CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Richard LEVIONNOIS, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP Emmanuel LE CORVIC et Richard LEVIONNOIS, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de SAINT-GILLES 35590, 49 rue de Rennes, CRPCEN 35030, le 15 mars 2023, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens pure et simple entre Monsieur Wahib MAIZI, né à RABAT (MAROC) le 7 mai 1993, et Madame Chloé BENKOUS, née à CHERBOURG (50100) le 21 mai 1993, demeurant ensemble à RENNES (35000) 36 rue Marie Rouault initialement mariés sous le régime de la séparation de biens défini par les articles 1536 et suivants du Code civil contenant société d'acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Xavier RELU, notaire à RENNES, le 30 juillet 2021.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

L237J02932

## AUTRES ANNONCES



## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil  
Article 1378-1 du Code de Procédure Civile  
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 mai 2011, Madame Renée Alice Marie Madeleine HODOUIN, retraitée, née à BAZOUGES-LAPEROUSE (35560), le 21 juillet 1939, célibataire, demeurant à BAZOUGES-LAPEROUSE (35560), Rue de l'Eglise, décédée à FOUGERES (35300), le 26 novembre 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Charles LACOURT, notaire à COMBOURG (35270), 13 impasse Gautier Père et Fils, le 2 janvier 2023. Suivant acte de notoriété reçu par Maître Charles LACOURT, notaire sus nommé, le 9 mars 2023, il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Charles LACOURT, notaire à COMBOURG (35270), 13 impasse Gautier Père et Fils, référence CRPCEN : 35091, dans le mois suivant la réception par le Greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et de l'acte constatant les conditions de la saisine. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L237J02742

Marc SAVEY  
Notaire  
20 rue de Rennes  
35132 VEZIN LE COQUET  
02.23.62.88.34

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 octobre 1999,

Monsieur Robert Henri Louis LE-GRAND, Retraité, demeurant à MONTFORT-SUR-MEU (35160) EHPAD, 33 rue Saint Nicolas. Né à PUTEAUX (92800), le 13 juin 1936, Célibataire, Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à MONTFORT-SUR-MEU (35160) (FRANCE), le 8 janvier 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marc SAVEY, Notaire titulaire d'un Office Notarial à VEZIN LE COQUET (35132), 20 rue de Rennes, le 31 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître SAVEY notaire à VEZIN LE COQUET (35132), susnommé, référence CRPCEN : 35199, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L237J02781

POUR RETROUVER  
CHAQUE SEMAINE  
L'ACTUALITÉ DE  
VOTRE RÉGION

ABONNEZ-VOUS  
WWW.7JOURS.FR

## AUTRES ANNONCES

**SCP PRADO - CAZUGUEL**  
6 Rue Etang Du Miroir  
35430 CHATEAUNEUF  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Tél 02 99 58 40 73  
Fax 02 99 58 33 03



### AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 10 janvier 2022, **Monsieur Pascal, Daniel Paul Alexis BIDAULT**, en son vivant en invalidité, ayant demeuré à CHATEAUNEUF - D'ILLE-ET-VILAINE (35430), 16bis, rue de l'Etang du Miroir, né à SAINT-MALO (35400), le 13 février 1967, célibataire, non soumis à un pacs ou partenariat, de nationalité française, est décédé à CHATEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE (35430), le 3 janvier 2023, a institué une légataire universelle. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Vincent PRADO, suivant procès-verbal en date du 20 janvier 2023, dont la copie authentique a été déposée au greffe du tribunal judiciaire de SAINT MALO le 03 février 2023.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Vincent PRADO, notaire à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE, chargé du règlement de la succession.

En cas d'opposition, la légataire sera soumise à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis,  
Me PRADO

L237J02820

### P.D.B.

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 300.000 euros  
Siège social : 4, Place de Bretagne  
35000 RENNES  
752 880 468 RCS RENNES

Le 22 février 2023, l'associée unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES. Pour avis.

L237J02827

Etude de Maîtres Laurent COUBARD,  
Catherine COUBARD-LE QUERE,  
Notaires Associés à BEDEE  
25, rue de RENNES



### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 4 mai 2018,

**Mme Thérèse Françoise COLINDRE**, retraitée, demeurant à MEDREAC (35360) 21 rue de Landujan, née à BRUZ (35170) le 14 novembre 1957, veuve de M. Yvan BAOT, ayant conclu avec M. Gérard RIVIERE un pacte civil de solidarité suivant contrat reçu par Me Catherine COUBARD - LE QUERE, notaire à BEDEE, le 4 mai 2018, de nationalité Française, décédée à RENNES (35000) le 4 février 2023, a consenti un legs universel.

Procès-verbal d'ouverture et de description du testament reçu par Me Catherine COUBARD - LE QUERE, notaire à BEDEE, le 14 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me Catherine COUBARD-LE QUERE, notaire à BEDEE (35137) 26 rue de Rennes, CRPCEN : 35050, chargée du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L237J02915

Maitres FRANÇOIS & MACÉ  
Notaires  
18, Bd de Rochebonne  
35400 SAINT-MALO PARAMÉ



### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 avril 2016, **Madame Jacqueline Marie MAHÉ**, en son vivant retraitée, demeurant à DINARD (35800) place Paul Crolard Maison de retraite La Balnéaire, née à SAINT-OUEN (93400), le 15 juillet 1925, Veuve de Monsieur Paul LEBOUTTE et non remarquée, décédée à DINAN (22100) le 21 mai 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurent FRANÇOIS, Membre de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL DE ROCHEBONNE », titulaire d'un office notarial à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 16 Boulevard de Rochebonne, soussigné, le 26 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laurent FRANÇOIS, notaire à SAINT-MALO référence CRPCEN : 35085, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-MALO de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L237J02921

### ADDITIFS RECTIFICATIFS

#### SARL VEHITEST

EURL au capital de 7 622,45 €  
Siège social : 32 rue Anne de Bretagne  
35330 MERNEL  
RCS de RENNES n°383 666 526

Additif à l'annonce parue sous le n°L237J01804 dans l'édition du 18/02/2023 en page x.

Il fallait ajouter : L'associé unique a décidé de modifier la dénomination de la société pour «VEHITEST»

L237J02785

POUR RETROUVER  
CHAQUE SEMAINE  
L'ACTUALITÉ DE  
VOTRE RÉGION  
ABONNEZ-VOUS  
WWW.7JOURS.FR

POUR RESTEZ  
INFORMÉ SUR TOUTE L'ACTUALITÉ  
ÉCONOMIQUE

ABONNEZ-VOUS !

24H/24H  
PUBLICATION  
DE VOTRE ANNONCE EN LIGNE  
VIA  
NOTRE PLATEFORME INTERNET

## CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

### VENTES DE FONDS DE COMMERCE

**Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.**

**2023-03-02 - Vendeur : GERARD PAVOINE Lucienne Pierrette - Acheteur : GERARD Manuella**

Activité : la fabrication artisanale de galettes, crêpes, galettes saucisses, vente de glaces et boissons (ambulant) Chez LULU sis à 25 Rue Picasso 35320 LE SEL-DE-BRETAGNE France ; Prix : 190000.00 EUR

Oppositions : Election de domicile au fonds vendu pour la correspondance : CABINET CARCREFF 19a Rue de Chatillon Cs 26535 35065 Rennes Cedex

**2023-03-02 - Vendeur : EDL BREIZH - Acheteur : BREIZH SERVICES SERVICES**

Activité : la société a pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine. Adresse : 2b Rue de la Fée 35730 PLEURTUIT France ; Prix : 85 000.00 EUR.

Oppositions : Election de domicile au fonds vendu pour la correspondance : Me Romain JOUF-FREY 6 Rue Duguesclin 35235 Thorigné-Fouillard Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

**2023-02-05 - Vendeur : ESPACE LUMINAIRE SARL - Acheteur : ESPACE LUMIERE SAS**  
Activité : le fonds de commerce de luminaires, appareillage électrique et électroménager, articles pour cadeaux et petits meubles exploité à Rennes (35000) 4, rue de la Chalotais FRANCE. Prix : 250 000.00 EUR

Oppositions : Les oppositions seront reçues, dans les dix jours de la dernière publication en date des publicités légales, à l'adresse du fonds vendu, et pour la correspondance auprès du Cabinet CARCREFF représenté par Me Yves-Marie THOMAS, 19 A, rue de Chatillon à Rennes (35000).

**2023-02-2 - Vendeur : CLALEX - Acheteur : GUERIN Jean-Jacques**

Activité : vente d'articles de fumeurs, journaux, bimboiterie et divers jeux de la française des jeux auquel est annexé une gérance de débit de tabac exploité 7 Place de Bretagne 35000 RENNES. PRIX : 750 000.00 EUROS

Oppositions : Election de domicile : ETUDE CLAUDINE BOSSENEC - LE ROUX 2 Allée des Cormiers 35140 Saint-Aubin-du-Cormier pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

**2023-03-01 - VENDEUR : LE PONTON DE JOUVENTE - Acheteur : JERSEY LILLIE**

Activité : bar hôtel restaurant et location de salles. Adresse : 51 Rue de la Cale de Jouvante 35730 Pleurtuit France, PRIX 450 000.00 EUR

Oppositions : Election de domicile : Me Aurélie LANGLOIS-CHALANT 39 Rue Le Pommelec, BP 118 35413 Saint-Malo Cedex pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

**2023-03-01 - VENDEUR : L'ESCALE AU RELAIS - Acheteur : SARL LYLA**

Activité : Un fonds de commerce de bar, brasserie, restaurant, pizzeria, débit de boisson pour la consommation sur place ou à emporter, exploité à Saint-Malo (35400), 5, rue de la Montre FRANCE. PRIX : 170 000.00 EUR

Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'office de Me Maxime Guerin où domicile a été élu à cet effet.

**2023-03-01 - VENDEUR : NOMINOE - Acheteur : LA MAISON BZH 35**

Activité : crêperie saladerie restaurant débit de boissons vente de produits locaux et régionaux, exploité à Saint-Malo (35400), 15 Grande Rue 35600 BAINS-SUR-OUST FRANCE. PRIX : 23000.00 EUR

Oppositions : Election de domicile : Maître Stéphane DOUETTE 20 Quai Surcouf 35600 Redon pour la validité et pour la correspondance : Maître Stéphane DOUETTE 20 Quai Surcouf 35600 Redon Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

**2023-02-25 - VENDEUR : SAS LE LOUP - Acheteur : SARL TELEMAQUE**

Activité : un fonds de commerce de RESTAURATION TRADITIONNELLE, sis et exploité à RENNES (35000) 5 Quai Lamennais 1 rue d'Argentré FRANCE. PRIX : 535 000.00 EUR

Oppositions : Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour validité. Pour la correspondance et le renvoi des pièces, domicile est élu au Service Juridique de la Société BLOT, sis à RENNES Cedex 2 (35208) 93 Avenue Henri Fréville CS 50815.

# 7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

VOTRE JOURNAL  
PAPIER ET  
SUR SUPPORTS  
NUMÉRIQUES

58€<sup>TTC</sup>  
PAR AN



## 4 BONNES RAISONS DE VOUS ABONNER !

En plus d'être au fait  
de l'actualité économique de votre territoire,  
vous avez accès aux annonces légales,  
appels d'offres et ventes aux enchères.

La newsletter réservée aux abonnés  
vous offre la lecture du magazine en  
format digital, en avant-première

Vous recevez  
le magazine 7Jours, dans votre boîte  
aux lettres, chaque semaine.

Vous bénéficiez d'un accès libre  
au site 7Jours.fr, offrant l'intégralité  
de nos contenus web.

## BULLETIN D'ABONNEMENT 2023

S'abonner pour 1 an et +, payer en ligne sur [www.7jours.fr](http://www.7jours.fr)  
Ou envoyer ce bulletin complété et accompagné de votre règlement à :  
7 jours - 1 rue de la Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex

6 MOIS = 37 €

1 AN = 58 €

2 ANS = 110 €

NOM, PRÉNOM \_\_\_\_\_

SOCIÉTÉ \_\_\_\_\_

PROFESSION \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TÉL. \_\_\_\_\_

MAIL \_\_\_\_\_

MOT DE PASSE \_\_\_\_\_

# FOIRE DE RENNES ANS

# 100 ANNES

25  
mars  
02  
avril



*de bonnes affaires!*



**tarifs exclusifs en ligne sur**  
**rennesparcexpo.fr**  
suivez-nous sur  

\* IDÉES LARGES / T. Coigne

